

Sortir du nucléaire

Actualités du nucléaire et de ses **alternatives**



Sommaire

EPR, un gouffre financier P. 3

Honteuses pubs pro-nucléaires P. 4

Prix Euro Solar pour un scénario de sortie du nucléaire P. 5

Actions et vie des groupes P. 6

Mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires P. 12

Groupe de travail : Déchets, Démantèlement, Transport P. 15

Tribune libre P. 16

Rénovation thermique : pour un programme massif P. 18

Etats-Unis : Obama et le nucléaire P. 20

Géothermie : un formidable potentiel P. 22

Du polonium 210 dans la cigarette P. 25

Gitans et déchets nucléaires P. 26

Indemnisation des victimes des essais nucléaires P. 27

Uranium appauvri : le rapport qui accuse P. 28

Kazakhstan : les oubliés de l'atome soviétique P. 30

De l'art de siéger à l'Assemblée et d'enfourer les déchets P. 32

Les agrocarburants, ça ne nourrit pas son monde P. 34

La laine de mouton pour isolation P. 36

Innovation pour la maîtrise de l'énergie P. 39

Le nucléaire, une irresponsabilité environnementale ? P. 40

Les armes nucléaires, une menace pour la sécurité P. 42

Chine : terrils atomiques P. 46

Radon : un gaz radioactif dangereux P. 48

Nucléaire : la grande illusion P. 50

Démantèlement : chantier tellement dément P. 51

Inéluctable : le roman de l'hiver P. 52

PHOTO DE COUVERTURE : Jean-Luc Vialard

Action à Cahors au Pont de Valentré le 25 juillet 2008

Une banderole de 150 mètres carrés a été déployée par des militants du Réseau "Sortir du nucléaire" pour protester contre l'éventuelle installation d'un centre d'enfouissement de déchets faiblement radioactifs dans le Lot.

Si vous aussi vous souhaitez organiser une action médiatique avec cette banderole géante, contactez : Jocelyn PEYRET - jocelyn.peyret@sortirdunucleaire.fr

Editorial

Vive la crise ?

C'est clair : la situation économique est difficile, le chômage augmente et les conséquences sociales risquent fort d'être désastreuses.

Et pourtant, la crise actuelle ne serait-elle pas une chance pour que notre planète puisse enfin respirer un peu mieux ?

"La crise a fait plus en un mois pour l'environnement que tous les Grenelle de l'environnement du monde", ironise Marc Fiorentino, président d'Euroland Finance.

Rappelons-nous qu'en 1973, le choc pétrolier avait déclenché une "chasse au gaspi", avec la mise en œuvre d'importantes mesures d'économies d'énergie. Malheureusement, il s'en est suivi la nucléarisation massive de la France qui dépend aujourd'hui du nucléaire pour 80% de son électricité.

En 2008, de nombreux analystes estiment que, cette fois-ci, le changement des modes de consommation pourrait être durable. La baisse du trafic routier, aérien ou maritime, liée au recul de la consommation et des investissements, se traduit déjà par une réduction des émissions de gaz à effet de serre. D'ici à 2030, l'industrie des énergies vertes multiplierait son chiffre d'affaires par cinq, de 70 à 360 milliards de dollars, avant d'atteindre en 2050 la taille de l'industrie fossile aujourd'hui.

Alors que l'industrie nucléaire annonçait triomphalement que nous assisterions à une "renaissance du nucléaire", les ambitions sont aujourd'hui largement revues à la baisse. La réalité est tout autre que ce que laisseraient croire ces annonces tonitruantes : notons, par exemple, l'arrêt du projet de construction de 12 réacteurs nucléaires en Afrique du Sud, ou encore la fin brutale des perspectives du candidat battu à la Maison Blanche, John McCain, de construire 45 réacteurs. Les actionnaires américains, relevant souvent du secteur privé, recherchent des durées d'amortissement courtes, peu compatibles avec le nucléaire, et réfléchissent désormais à des perspectives plus prometteuses. Tenant compte de cette nouvelle donne, Barack Obama semble faire preuve d'une grande prudence :



© G. Collin

il affirme vouloir régler au préalable la question du retraitement des déchets. La renaissance tant annoncée du nucléaire aux États-Unis pourrait donc tout simplement ne pas avoir lieu.

Autre exemple : au Canada, l'État d'Ontario repousse la décision de construire une centrale en évoquant la "débâcle" des marchés boursiers, mais aussi le degré de risque financier.

C'est dans ce contexte d'une recomposition du paysage économique et financier international que de nouvelles perspectives positives sont possibles.

Cette crise profonde doit nous permettre de tourner la page en allant rapidement vers une société qui favorise la sobriété énergétique et les énergies renouvelables. Face à l'épuisement des ressources fossiles, ce sera la seule voie possible pour les générations présentes et futures.

Avec la clé plus de justice sociale : des factures allégées grâce à des logements mieux isolés, de très nombreux emplois grâce aux énergies renouvelables, moins de pollution grâce à un développement ambitieux des transports en commun, etc.

Tous les espoirs sont donc permis.

Continuons à nous mobiliser pour une société plus sobre et plus juste !

Philippe Brousse

EDF ment : l'EPR est un gouffre financier

EDF a reconnu le 3 décembre 2008 que le réacteur nucléaire EPR, en construction à Flamanville dans la Manche, produira une électricité au prix de 55 euros par Mégawatt/heure (MW/h), au lieu des 43 euros annoncés par EDF lors du débat public officiel qui s'est déroulé de fin 2005 à début 2006.

En effet, dans le document officiel d'EDF qui a servi de base au débat public, il est explicitement écrit : "La tête de série EPR est compétitive face au cycle combiné à gaz. Son coût de revient (...) est de 43 €/MWh".

EDF a donc ouvertement menti afin d'emporter la décision de construction de l'EPR. Le surcoût à ce jour est de 28 %... en attendant pire. Au vu des multiples déconvenues rencontrées tant par Areva (EPR finlandais) que par EDF (EPR de Flamanville), on peut s'attendre à de nouvelles réévaluations du coût de l'électricité qui sera produite par l'EPR.

Avec un montant minimum de 55 € le MWh, l'électricité nucléaire n'est plus aussi compétitive face à l'éolien qui est de 55 € ou encore le gaz qui oscille actuellement entre 50 € et 60 €.

Aujourd'hui, la facture globale de l'EPR de Flamanville a été réévaluée à 700 millions d'euros et dépasserait largement les 4 milliards d'euros d'ici l'issue des travaux prévue au mieux pour 2012.

À force de retards - près de trois ans - et de problèmes techniques, l'EPR finlandais construit par AREVA est quant à lui aujourd'hui évalué à 4,5 milliards d'euros. En Angleterre ou aux États-Unis, on évoque désormais les chiffres de 5 à 6 milliards d'euros le réacteur nucléaire.

Les soucis ne sont d'ailleurs pas uniquement financiers. Depuis le démarrage du chantier de l'EPR de Flamanville, l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) note de nombreux problèmes. Les dérapages ont



© C. Cullerier

été tels qu'au printemps 2008 l'ASN a stoppé une partie des opérations de bétonnage du bâtiment réacteur. Des défauts de soudure du "liner", la coque métallique destinée à renforcer le réacteur, avaient été soulevés.

Ces défauts persistent. Lors de sa dernière inspection des soudures, en novembre 2008, l'ASN a constaté "des taux de réparations anormalement élevés". Sur certaines soudures, le niveau atteint 32 % contre moins de 5 % attendus. Ces nombreuses déconvenues techniques pourraient tout simplement compromettre le fonctionnement futur de l'EPR.

Il est encore possible d'annuler le chantier de l'EPR de Flamanville, qui n'en est qu'à son début. Il serait temps d'investir les sommes colossales de l'EPR dans des alternatives énergétiques.

L'étude "Un courant alternatif pour le Grand-Ouest", publiée en 2006 par le Réseau "Sortir du nucléaire", montre qu'avec l'argent prévu pour l'EPR, il est possible de produire et d'économiser deux fois plus d'électricité que celle qui serait produite par l'EPR, tout en créant 15 fois plus d'emplois. Il est encore temps pour la France de sortir de l'impasse nucléaire...

SL + PB

Découvrez ou redécouvrez l'étude "Un courant alternatif pour le Grand-Ouest"

Un remarquable travail d'experts qui montre qu'il est possible de se passer de l'EPR grâce à un plan de développement d'alternatives énergétiques.

L'étude complète de 114 pages : 13,50 € (port compris)

La synthèse de 16 pages : 4 € (port compris)
A commander à : Réseau "Sortir du nucléaire" 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04 – Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

Ou à acheter dans notre boutique en ligne : <http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Publicité pro-nucléaire : Tromperie et manipulation dans la **presse** pour jeunes

Le Réseau "Sortir du nucléaire" accuse Areva et quatre magazines pour jeunes de tromperie.



Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé devant le tout nouveau Jury de déontologie publicitaire cinq plaintes contre Areva et quatre magazines spécialisés pour les jeunes (Science et Vie Junior, Images doc, Les Clés de l'actualité et Clés de l'actualité Junior).

Dans ces magazines, l'entreprise nucléaire mène une puissante offensive publicitaire marquée par des méthodes intolérables ayant clairement pour but de tromper les jeunes lecteurs et de les influencer en faveur du nucléaire.

Dans ces magazines, Areva ne s'est pas contentée de s'offrir des nombreuses pages de publicité : l'entreprise a surtout trompé les jeunes lecteurs en faisant passer ses publicités pour des jeux et des articles (dans Science et Vie Junior), ou des dossiers "de la rédaction" dans les quatre magazines.

Le contenu de ces encarts est bien sûr outrageusement pro-nucléaire et contient des "informations" du genre "Areva est une grande entreprise industrielle internationale qui propose des solutions pour produire de l'énergie sans CO₂." Rien à voir avec les informations équilibrées que les jeunes sont en droit d'attendre sur un tel sujet de société.

Les magazines ont participé à la tromperie et cautionné le contenu pronucléaire de ces "vraies-fausses" publicités en y apposant leurs logos et signatures.

Pire : la mention "publicité" est parfois absente, ou alors remplacée par "Publi-info - Science et Vie Junior" ou "Publi-information en partenariat avec les Clés de l'actualité", ce qui laisse croire que les documents en question ont été rédigés par les rédactions des magazines en question, alors qu'ils l'ont été en totalité par Areva.

Et, au cas où les jeunes lecteurs n'auraient pas encore "mordu à l'hameçon", des formulations et des montages trompeurs accréditent encore l'idée que ce sont les rédactions qui sont responsables du contenu des pages concernées. Ainsi, un quatre-pages d'Areva est signé "Areva avec Images doc", un autre est signé "Les Clés de l'actualité, avec la collaboration d'Areva" : il s'agit d'une tromperie manifeste.

Les demandes de rectificatifs par le Réseau "Sortir du nucléaire" se sont soldées par des pseudo-excuses ou... des "propositions commerciales" : acheter des publicités dans Science et Vie Junior pour "répondre" à Areva !

Constatant certainement que ses nombreuses publicités "ordinaires" avaient du mal à convaincre les jeunes, Areva s'est assurée la caution des magazines dans le but évident que les jeunes lecteurs se disent "Le nucléaire ne peut pas être une mauvaise chose puisque mon magazine préféré s'affiche

ouvertement avec Areva". Ces méthodes sont d'autant plus injustifiables qu'elles visent des jeunes lecteurs qui n'ont pas forcément l'expérience et le recul pour décrypter les tromperies. C'est aussi une atteinte à la laïcité (au sens large du terme, désignant un principe de séparation), d'autant que de nombreux établissements scolaires reçoivent ces magazines.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a saisi le Jury de déontologie publicitaire (JDP) mais ce dernier nous a simplement répondu qu'il n'y avait pas lieu de se prononcer sur notre plainte. Le Réseau "Sortir du nucléaire" entend aussi saisir la justice dans cette affaire.

Nous savons bien que les journalistes ne sont pas responsables de ces manoeuvres indignes (les publicités sont souvent placées dans les revues indépendamment des articles), mais nous ne pouvons laisser faire.

Nous pensons qu'il serait nécessaire qu'un dossier entier revienne, dès que possible, sur l'ensemble de cette affaire dans ces revues pour jeunes. Ce serait la meilleure façon d'expliquer aux jeunes lecteurs comment ils ont été trompés par Areva, par quel processus ces "vraies-fausses" publicités ont pu être publiées.

Stéphane Lhomme

stephane.lhomme@sortirdunucleaire.fr

Voir le dossier complet et les publicités en question sur : <http://www.sortirdunucleaire.org/>

Joue avec AREVA

Dans ton numéro de **Science & Vie Junior** se sont glissés trois petits articles sur AREVA. Si tu les as loupés, un conseil, retournes-les. Ils pourraient bien t'aider à répondre aux trois questions ci-dessous, et te faire gagner des cadeaux !

- 1** Quelles sont les activités d'AREVA ?
 A - la construction et l'entretien des centrales électriques à base de charbon.
 B - La production d'énergie à partir du pétrole et du gaz.
 C - La fourniture de solutions technologiques pour la production d'énergie sans CO₂ et l'acheminement de l'électricité.
- 2** Le combustible utilisé dans les centrales nucléaires est fabriqué à partir de quel minerai ?
 A - Le Gadolinium
 B - L'Uranium
 C - Le Praseodyme
- 3** Comment l'électricité est-elle transportée ?
 A - Par les réseaux électriques
 B - Par train
 C - Par avion
- 4** Un dernier effort, cette fois, c'est sur Internet, sur le site d'AREVA (www.areva.com), que tu trouveras la réponse à cette question.

Dans le domaine des énergies renouvelables, AREVA a annoncé le développement de centrales aux États-Unis le 25 septembre dernier. A partir de quelle matière première l'électricité y sera-t-elle produite ?
 Pour la réponse, rendez-vous sur le site www.areva.com

COMMENT PARTICIPER ?
 Envoie ta réponse sur carte postale avant le 21 novembre 2008 minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :
Jeu-concours "AREVA" Science & Vie Junior
 1 rue du colonel Piana Avio 75013 Paris
 Un tirage ou sort parmi les bonnes réponses déterminera les gagnants.

À GAGNER
1^{er} prix : ordinateur portable + 1 clé USB AREVA
+ une visite de site industriel du groupe AREVA en France ;
2^e et 3^e prix : iPod Nano + 1 clé USB AREVA
+ une visite de site industriel du groupe AREVA en France ;
4^e prix : appareil photo numérique
+ une visite de site industriel du groupe AREVA en France ;
5^e ou 15^e prix : abonnement d'un an à Science & Vie Junior.
16^e ou 41^e prix : 1 clé USB AREVA.

Règlement détaillé chez Siro-Edite-Memo, 1 rue du colonel Piana, et disponible gratuitement sur simple demande à Siro-Edite-Memo, 1 rue du colonel Piana, 75013 Paris.

Bonne nouvelle

Le Prix européen "Solaire 2008" décerné à Virage-Energie !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" est heureux de vous annoncer que l'association Virage-Energie a obtenu le Prix européen "Solaire 2008" pour son plan de sortie du nucléaire en Nord-Pas de Calais que nous avons largement soutenu.

L'association Virage-Energie Nord-Pas de Calais a reçu le 2 décembre 2008 à Berlin le Prix Solaire Européen décerné chaque année par l'association européenne Eurosolar, présidée par le député allemand Hermann Scheer.

Ce prix vient récompenser les travaux menés par l'association depuis sa création en 2006 et particulièrement son étude "Énergies d'avenir en Nord-Pas de Calais" publiée en 2008 à l'occasion des Assises nationales de l'énergie à Dunkerque.

Club de réflexion sur l'énergie, Virage-Energie Nord-Pas de Calais propose un véritable "plan climat" régional sans nucléaire, étayé par un scénario précis et chiffré et des propositions concrètes de politiques publiques. L'exercice est unique en France. Réalisée par des groupes de travail pluridisciplinaires et un comité scientifique, l'étude propose une application concrète dans le Nord-Pas de Calais des trois actions-clés pour lutter contre les changements climatiques : sobriété dans tous les secteurs, efficacité énergétique et développement massif des énergies renouvelables les plus adaptées à la région.

L'étude dresse le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la région, secteur par secteur et s'attache ensuite à présenter des actions ciblées d'économies d'énergie. Selon Simon Métivier, membre du comité scientifique, "Dans la région, l'industrie représente 60% de la consommation d'électricité : la seule modernisation des moteurs et de leur usage permet un potentiel d'économies de l'ordre de 30%. D'autres secteurs comme les transports et l'agriculture sont des secteurs où il est important de travailler".

Après la réduction des consommations énergétiques, l'étude analyse le rôle précis que pourraient jouer les énergies renouvelables dans la région Nord-Pas de Calais. Pour donner un ordre d'idée, cette région reçoit du soleil l'équivalent de 400 fois l'énergie produite sous forme électrique par la centrale de Gravelines en un an.

Gildas Le Saux, président de l'association Virage-Energie Nord-Pas de Calais, indique que "Cette étude est destinée aux élus, aux entreprises, aux associations et aux citoyens de la région. Arguments et chiffres à l'appui, elle montre qu'il est possible de diviser par 4 nos émissions de CO₂ en Nord-Pas de Calais d'ici 2050 et de se passer du renouvellement des réacteurs nucléaires situés à Gravelines (leur fin de vie est prévue à l'horizon 2020)".

Commandez l'étude de Virage Energie "Énergies d'avenir en Nord-Pas de Calais"

La synthèse (24 pages) : 4,20 €, port compris
L'étude complète (250 pages) : 18,50 €, port compris.

Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

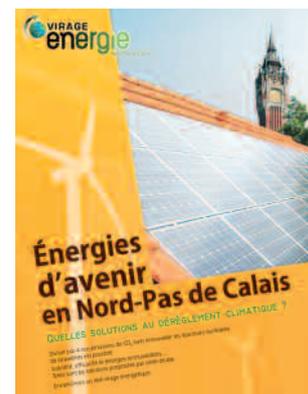
Réseau "Sortir du nucléaire",

9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04

Ou dans notre boutique en ligne :

<http://boutique.sortirdunucleaire.org/>

Cette étude est également téléchargeable sur notre site.



Stéphane Baly, membre du comité scientifique de l'association, précise : "Ce prix est une belle surprise. Même s'il reste honorifique, il va donner plus de crédibilité à notre étude pour appuyer localement la mise en place de nos propositions et, on l'espère, susciter d'autres initiatives de ce genre dans d'autres régions françaises et européennes !".

Source : <http://www.enerzine.com/>

Pour en savoir plus sur Virage Energie :

Virage-Energie Nord Pas de Calais

23 rue Gosselet, 59000 Lille - France

contact@virage-energie-npdc.org

Site internet :

<http://www.virage-energie-npdc.org/>

Bientôt un scénario de sortie du nucléaire dans votre région ?

Si vous souhaitez travailler à la constitution d'un groupe de travail sur la sortie du nucléaire dans votre région, écrivez à :

scenarios@sortirdunucleaire.fr

Veillez préciser votre nom, prénom, numéro de téléphone, compétences spécifiques et région concernée.

Une méthodologie et un diaporama sont dès à présents disponibles pour permettre l'émergence de telles initiatives.

Suivant le nombre de personnes volontaires dans chaque région, nous pourrions envisager d'organiser des réunions de travail régionales avec l'appui de Virage Energie.

La dynamique ne pourra venir que de vous !

Merci d'avance pour votre implication.

Ça bouge dans le Réseau !

Quelques moments forts de ces derniers mois

Pour alimenter cette rubrique, merci d'écrire par mail à Jocelyn Peyret, coordinateur des groupes et actions : jocelyn.peyret@sortirdunucleaire.fr - Tel. 04 79 36 13 19

Tenez un stand du Réseau "Sortir du nucléaire" près de chez vous

A l'occasion d'un salon, d'une fête, d'un concert, d'une conférence..., nous vous invitons à tenir un stand du Réseau "Sortir du nucléaire".

Nous vous fournissons gratuitement tout le matériel nécessaire (banderole de fond de stand, articles à distribuer ou à vendre sur le stand...).

Si vous êtes seul-e, nous pouvons vous mettre en contact avec d'autres personnes dans votre département.

Renseignez-vous au 04 78 28 29 22 ou par mail à : commandes@sortirdunucleaire.fr

car elle a pour but d'alerter les populations du trafic incessant de matières radioactives, alors que l'opacité, voire le mensonge, règnent autour de ce sujet.

Comment les soutenir ?

Vous pouvez envoyer vos dons, déductibles à 66% de vos impôts, à l'ordre de CACENDR, avec inscription au dos du chèque "Soutien GANVA".

Cacendr, 5 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxeville.

Si vous êtes une association, un parti, un syndicat... merci de relayer l'appel dans vos réseaux respectifs et faites-nous part de votre soutien moral officiel.

Contact : ganva@nanodata.com

Site : <http://ganva.blogspot.com>



Tenez-vous prêt pour le prochain Chernobyl Day !

Les 25 et 26 avril 2009, le Réseau "Sortir du nucléaire" organise un week-end international d'actions à l'occasion de la 23ème commémoration de l'accident de Tchernobyl.

Comme l'année précédente, au cours de laquelle plus de 170 actions avaient été organisées avec un fort écho médiatique, nous mettrons à la disposition des personnes et groupes qui souhaitent organiser une action locale du matériel et des documents (communiqué de presse, tracts, matériels pour stand...).

Vous pouvez d'ores et déjà commencer à préparer votre événement et, en attendant que nous vous fournissions plus d'éléments, profitez-en pour jeter un œil sur les actions de 2008 :

<http://www.chernobyl-day.org/>

Contact : Jocelyn PEYRET

jocelyn.peyret@sortirdunucleaire.fr

Blocage de train de déchets nucléaires : Appel à soutien aux 4 prévenus du GANVA

De nombreux convois de déchets nucléaires transitent par l'ensemble du territoire, le plus souvent en provenance ou à destination du soi-disant centre de retraitement de La Hague (50).

Qu'arriverait-il en cas d'accident sur route ou sur fer ? Les consignes de sécurité sont-elles données aux agents de la SNCF ? Les usagers et les automobilistes sont-ils informés de tels passages et des risques encourus ? C'est, entre autres, pour ces raisons que les transports sont dénoncés, bloqués et qu'il est demandé d'interdire tout transport de déchets nucléaires.

Parmi les nombreuses actions de dénonciation, le mardi 1er juillet 2008, au nom du Groupe d'Actions Non Violentes Anti-nucléaires (GANVA), un train de déchets hautement radioactifs en provenance d'Italie et à destination de La Hague a été bloqué au Molay-Littry dans le Calvados. Quatre militants ont été cités à comparaître devant le tribunal correctionnel de Caen, le 7 janvier 2009. Les faits qui leur sont reprochés sont : présence sur les voies, dégradation et entrave à la circulation. Leur action pacifique et collective est complètement assumée



75 actions lors de la journée nationale "Ni nucléaire, ni effet de serre"

La journée de mobilisation nationale "Ni nucléaire, ni effet de serre", samedi 29 novembre 2008, a vu les militants déborder d'imagination : l'ours Paul Erre qui demande l'asile climatique, du théâtre de rue, des conférences, des stands, des déambulations...



Rouen

Malgré la froideur de l'hiver, l'énergie des militants s'est déployée dans 72 villes de France mais aussi d'Allemagne, du Canada et de Tunisie. La qualité des documents de campagne et la banderole spécifique "Ni nucléaire, ni effet de serre" qui étaient fournis gratuitement ont permis une accroche visuelle du public.



Pertuis

De quatre personnes à plusieurs dizaines selon les lieux, la mobilisation fut large et a vu s'investir de nombreux individus qui voulaient agir dans leur commune. En effet, à 2 ou 3 il est tout à fait possible de lancer une dynamique locale, ce qui a été mené de main de maître, entre autres, par de tout nouveaux groupes dans l'Essonne, le Jura et par des personnes isolées. Ce samedi 29 novembre a vu l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux sympathisants actifs. La mobilisation enfile... alors rendez-vous les 25 et 26 avril prochains pour le Chernobyl Day.



Lons le Saunier



Valence

La campagne "Ni nucléaire, ni effet de serre" s'est terminée fin décembre (700 000 documents ont été diffusés). 2009 devrait voir cette lutte se poursuivre et s'étendre sur le plan européen. Nous vous précisons prochainement les points forts jusqu'à la prochaine conférence internationale sur le climat, en décembre 2009 à Copenhague à laquelle le nucléaire sera un enjeu important.



Le Creusot

Retrouvez des photos, vidéos, articles de presse et comptes rendus de la plupart de ces actions sur : <http://ninucleaire-nieffetdeserre.org/spi.php?rubrique31>

Si vous souhaitez relayer localement les campagnes du Réseau "Sortir du nucléaire", participer à votre mesure à la prochaine journée nationale, etc., n'hésitez pas à prendre contact avec Jocelyn Peyret.

4 ans pour la maison de Bure

La "Maison de la résistance à la poubelle nucléaire" de Bure a fêté ses 4 ans le 22 novembre dernier. Au cours de ces 4 dernières années, de nombreuses rencontres et activités se sont déjà déroulées dans cette maison.

Depuis plusieurs mois, vous avez été des centaines à acheter symboliquement des pierres de la maison de Bure pour permettre la réalisation d'une salle multi-activités (expositions, conférences, réunions, formations, etc.).

Merci de tout coeur : vos dons permettront d'envisager sereinement les plus gros travaux de rénovation de la dernière partie de la maison : une salle d'accueil du public répondant aux normes spécifiques.



Maquette du projet de salle multi-activités de la maison de Bure

Bure Zone Libre et le Réseau "Sortir du Nucléaire" ont décidé de confier la responsabilité des travaux à un jeune architecte de la région, qui assurera courant 2009 la conception, le dépôt de permis et le suivi du chantier. L'architecte a conçu un projet contemporain qui réutilisera une étable en mauvais état pour en faire une salle d'accueil de plein-pied largement vitrée. Ce projet demande des travaux de réhabilitation lourds afin de consolider la structure du bâtiment et de l'adapter à son changement de destination. Ces travaux seront confiés à des artisans, afin de bénéficier d'une garantie décennale et de pouvoir suivre un calendrier de travail rapide.

L'entrée se fera par une grande vitrine donnant sur un parvis et un parking. Le permis de construire devrait être déposé dans le courant de l'hiver ou au début du printemps, après quoi les entreprises pourront intervenir.

Si l'objectif premier était de récolter 50 000 euros, il est cependant évident que le coût final devrait se situer plus près du double, mais pour un bâtiment et un aménagement extérieur normé, garanti, réalisé rapidement et qui sera, nous l'espérons, assez tôt fonctionnel et utile pour l'ensemble du mouvement antinucléaire.

Contact : 03.29.45.41.77 - Maison de BURE



Non aux déchets radioactifs !

Samedi 13 décembre à Grand (88), plus de 250 personnes ont manifesté contre la candidature de cette commune pour un centre d'enfouissement de déchets radioactifs dits FA-VL (Faible Activité - Vie Longue).

Grand, située au carrefour de plusieurs départements (Vosges, Meuse et Haute-Marne) et site gallo-romain, a vu sa population dénoncer les décisions prises par les élus sans consultation de la population, à majorité contre.

Les opposants, soutenus par des délégations de nombreuses autres communes, ont défilé en musique au son des slogans "Nos villages ne sont pas des poubelles", "Soyons actifs avant d'être radioactifs".

Dépêche AFP + reportage FR3 sur le blog :

<http://vosges-a.n.over-blog.org/article-25773130.html>



Marche Genève-Bruxelles 2009, Footprints for Peace

Vous avez été nombreux en 2008 à rejoindre, qui pour quelques heures, qui pour quelques jours, la marche Londres-Genève organisée par l'association australienne "Footprints for peace".

L'étape suivante de cette marche devait être Genève-Bruxelles avec un départ de Genève le 26 avril prochain.

Mais une très bonne nouvelle fait que la marche est à ce jour compromise : K.A. & Marcus, nos ami-e-s australiens, attendent un enfant pour le 1er trimestre 2009. Ils seront donc dans l'impossibilité d'organiser et de participer à une marche cette année.

Un appel a été lancé aux bonnes volontés qui voudraient se charger de cette organisation. Le Réseau "Sortir du nucléaire" n'organiserait pas mais, selon les cas, peut participer et aider sur certains points.

Pour plus d'informations, prendre contact avec Albert Monti - marche.walk2009@gmail.com

Action contre un 2e réacteur nucléaire EPR

Le 19 septembre 2008 à Dieppe (Haute Normandie) le Collectif STOP-EPR2 s'est invité à la réunion du Conseil Municipal. Le Maire Sébastien Jumel (PCF) s'apprêtait à faire voter par le Conseil une motion favorable à l'implantation du deuxième réacteur EPR français sur le site nucléaire de Penly (situé sur les côtes de la Manche à 12 km de là).

Certes, à Dieppe comme dans toutes les villes ayant accueilli des centrales nucléaires, on est habitué à ces "choix" énergétiques imposés par l'Etat, le gouvernement, les ministères et EDF avant toute consultation citoyenne.

Ce jour-là, en Mairie de Dieppe, des citoyens ont repris le droit à la parole et ont spectaculairement montré que la violence était du côté des élus : la violence politique (confisquer aux gens le droit de s'exprimer sur un sujet à la fois national et local), et la violence des gestes.

La décision d'implantation n'est pas prise à ce jour mais déjà quelques Conseils Généraux et communes annoncent clairement leur chaleureux accueil à ce 2ème réacteur EPR. Parmi les plus motivés nous retrouvons la Seine-Maritime et les Ardennes.

Localement, des collectifs, associations et individus se mobilisent d'ores et déjà pour dire "Non à l'EPR, ni ici ni ailleurs". Rejoignez-les dès à présent.

www.stop-epr.org
jocelyn.peyret@sortirdunucleaire.fr

Photos de l'action de Dieppe :
<http://www.flickr.com/photos/cyrilcavaliere/sets/72157607408149450/>



© Hughes. Légis-bataille

Hommage aux liquidateurs de Tchernobyl

Le samedi 9 décembre l'association Enfants de Tchernobyl Bellarus, groupe de Sens (Yonne), et Sortir du nucléaire 89, organisaient une exposition à Sens, dans le square Jean Cousin.

Les photos de centaines de liquidateurs étaient parsemées sur le massif central du parc : des noms, des dates de naissance et de mort.

Des panneaux d'informations sur le nucléaire, l'accident de Tchernobyl, des banderoles... et la présence sur l'ensemble de la journée de membres des associations ont permis à la population de discuter et de s'informer.

Si vous souhaitez organiser une exposition dans votre commune, nous mettons à votre disposition deux expositions sur Tchernobyl. Le collectif "Areva ne fera pas la loi au Niger" peut également vous prêter une exposition sur l'extraction de l'uranium au Niger.

DR



Contact à Sens :

sortirdunucleaire89@club.fr

Pour la mise à disposition des expositions du Réseau "Sortir du nucléaire" :

nouara.scalabre@sortirdunucleaire.fr

(également téléchargeable sur :

<http://groupes.sortirdunucleaire.org/spip.php?article838>)

Areva ne fera pas la loi au niger :

arevaneferapaslaloi@gmail.com

<http://areva.niger.free.fr/>





DR

500 manifestants devant la centrale du Tricastin

Suite aux nombreux incidents qui ont émaillé l'été 2008 au Tricastin, un rassemblement à l'appel du Collectif Anti-nucléaire 84 et du Réseau "Sortir du nucléaire" a réuni 500 manifestants le 24 octobre dernier devant la centrale.

Objectif : ne pas oublier les incidents graves survenus au cours de l'été 2008 sur le site du Tricastin et en Europe et rappeler les dangers du nucléaire en général. Les répercussions ont été intéressantes tant sur le plan régional que national.

Les manifestants se sont regroupés devant la centrale et après s'être allongés pour simuler une mort due à une catastrophe nucléaire, ils se sont rendus à pied jusqu'à la Mairie de Bollène (distante de 5 km environ). Quant à la présence policière qui craignait certainement un attentat dirigé contre la centrale, le témoignage ci-dessous est explicite !



DR

"Déjà sur l'A7 au niveau de Pierrelatte nous remarquons la présence des forces de l'ordre postées sur les ponts enjambant l'A7.

Sortie à Bollène, le rond point est rempli de CRS qui empêchent tout passage en direction du site du Tricastin. Dans la précipitation, on repart sur l'A7, direction Montélimar Sud pour descendre par Pierrelatte. Cette possibilité se confirme lorsqu'on appelle des sympathisants déjà sur le site qui nous confirment être passés par Lapalud sans encombre. Finalement on arrivera sur place à 15h15 après un barrage "filtrant" au dernier carrefour devant le site. La manif démarre autour du rond point qui mène à Bollène, montée sur le pont qui enjambe le Rhône. Cortège bien encadré par les CRS, environ 300 personnes et 50 forces de l'ordre en tenue... sans compter celles en civils et celles qui étaient postées sur les routes du secteur. En retournant à la voiture, on surprendra même un probable agent des RG photographier les plaques d'immatriculation des autos stationnées au bord de la chaussée."

Philippe G.



DR



DR

Les Foulées Stop-EPR à Cherbourg

Début novembre 2008, l'équipe des coureurs "STOP EPR" a refait des siennes aux Foulées de "La Presse de La Manche" de Cherbourg. Une façon originale pour faire passer un message d'opposition à la centrale nucléaire EPR en construction à Flamanville, située à 30 km de Cherbourg.



A noter que cette équipe est passée "inaperçue" pour le présentateur de la course qui n'annonçait pas l'équipe STOP EPR mais tout simplement "STOP" sans autre précision ! Pour autant, peu sont ceux qui n'auront pas vu ou entendu cette équipe habillée de noir et jaune. Merci à la trentaine de coureurs et aux nombreux supporters présents sur le parcours ! Pour rejoindre cette équipe de joyeux sportifs l'an prochain, écrivez à : davidfourey@cegetel.net Voir toutes les photos : <http://www.monalbum.fr/Album=RPXNWRMK>



DR



DR

Hommage aux victimes du nucléaire à Verdun

Le 11 novembre 2008, une trentaine de militants ont dénoncé la démarche paradoxale du président de la République. "Il vient honorer la mémoire des Poilus de 14 alors qu'il est l'infatigable représentant de commerce de l'industrie nucléaire, dans l'Union européenne comme dans le monde entier."

Ils ont souhaité en ce 11 novembre rendre hommage à toutes les victimes du nucléaire.

Vidéo et photos :

<http://burestop.free.fr/spip/spip.php?article135>



DR

Un site nucléaire en projet pour y enfouir des déchets radioactifs

Mobilisons-nous pour dire : **NON !**

“On ne confie pas à la terre le pire de ce que l'homme a produit.”

Francis Legrand, Maire de Couvertpuis (Meuse) ¹

L'Etat français cherche à créer un nouveau site nucléaire pour y implanter un centre d'enfouissement de déchets radioactifs. Plus de 3000 communes ont été démarchées. Une trentaine se sont portées candidates, au mépris des risques sanitaires et environnementaux. Renforçons la mobilisation pour que toutes ces communes retirent leur candidature ! L'enfouissement des déchets nucléaires est inacceptable.

Des déchets qui n'ont rien d'anodin !

Deux types de déchets sont concernés. D'une part, des déchets de graphite, qui sont issus du cœur des premières centrales nucléaires françaises, aujourd'hui hors service. D'autre part, des déchets radifères, principalement issus du traitement de minerais, dont l'uranium.

Les déchets concernés sont, selon la nomenclature de l'Andra, des déchets “de faible activité à vie longue (FAVL)”. L'expression “faible activité”, qui laisse croire à des déchets peu dangereux, est trompeuse !

Les déchets de graphite sont fortement contaminés en plutonium-239. L'inhalation de moins d'un millionième de gramme de plutonium peut suffire à provoquer un cancer. Ils contiennent de nombreux autres radionucléides, dont du chlore-36, qui ne perd la moitié de sa radioactivité qu'au bout de 302 000 ans.

Les déchets radifères contiennent notamment du radium-226, de très forte toxicité, qui se décompose en radon-222, un gaz radioactif volatil. On retrouverait immanquablement du radon-222 dans les poumons des salariés et des riverains du site d'enfouissement, et donc son descendant le polonium-210, un radioélément extrêmement nocif, avec lequel l'ex-espion russe Litvinenko a été empoisonné en 2006.

Quant à la “vie longue” des déchets FAVL, elle mériterait une étiquette moins anodine. Car cette “vie” n'est rien d'autre que la durée pendant laquelle ces déchets sont radioactifs, donc... dangereux ! Il est en effet établi que toute dose de rayonnement, même minime au regard des normes officielles, comporte un risque cancérigène et génétique.

Un déni de démocratie

En juin 2008, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a lancé un appel à candidature auprès de 3115 communes réparties dans 20 départements. L'Andra les incitait à se porter candidates à l'implantation sur leur territoire d'un site d'enfouissement des déchets radioactifs “FAVL”, à une profondeur qui serait comprise entre 50 et 200 mètres. L'appel est officiellement clos depuis le 31 octobre 2008. Le calendrier officiel affirme que les élus auront à “confirmer” leur candidature fin 2010, après “concertation locale en lien avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)”. Rappelons que le débat public organisé

par la même CNDP en 2005 sur la question des déchets nucléaires avait conclu au refus de l'enfouissement de ces déchets. La concertation programmée n'est qu'un leurre : en 2010, les communes candidates ne pourront plus faire machine arrière, et la raison d'Etat s'imposera.

Le projet bénéficie de l'appui du Ministère de l'Ecologie et des préfectures. Les 3115 municipalités démarchées ont reçu une brochure promotionnelle de 36 pages en couleurs. L'Andra fait miroiter de substantielles retombées fiscales et de fortes sommes d'“accompagnement à l'implantation du site”, ce qui fleure bon la “corruption légale”. Malgré tout ce dispositif, seules une trentaine de communes se sont portées candidates. L'Andra se refuse à en publier la liste exacte, après avoir refusé depuis des mois de publier la liste des 3115 communes démarchées, en contradiction avec la “transparence” revendiquée.

Comment l'Andra a-t-elle sélectionné ces milliers de communes ? Officiellement, sur la base de leur “géologie a priori favorable”. Voici ce qu'en dit Serge Juskiewenski, président du Parc naturel régional des Causses du Quercy² (PNRCQ), dans le périmètre duquel figurent 95 communes démarchées : “Imaginer que l'on puisse enfouir des déchets radioactifs dans un sous-sol karstique, ouvert à toutes eaux et ruisselant en sous-sol de partout, me paraît une aberration. La définition des zones de recherche a été faite à partir de données bibliographiques, et je crois qu'ils se sont trompés de tiroir à la bibliothèque nationale.” Selon Jean-Luc Obereiner, président du comité scientifique du PNRCQ, le Quercy subit environ un tremblement de terre par siècle !³

En réalité, la géologie est loin d'être la seule considération qui a guidé l'Andra. L'agence a ciblé des zones à dominante rurale, où la population est moins dense et moins nombreuse. Une méthode comme une autre pour éviter que le projet rencontre une opposition trop vive... De ce point de vue, c'est raté !

Des associations et des habitants mobilisés

Contre le projet de l'Andra et sa démarche opaque, des associations et des collectifs d'habitants sont mobilisés et agissent, avec le soutien du Réseau “Sortir du nucléaire”. Depuis plusieurs mois, des tracts et des pétitions circulent, des réunions d'information publiques sont organisées (souvent en dépit d'élus favorables au projet), des actions et des manifestations locales ont lieu régulièrement.

¹ France 3 Sud, 23 juin 2008

² La Dépêche – Lot, 4 septembre 2008

³ L'Est Républicain, 22 septembre 2008





Carte des communes candidates au 16 décembre 2008.

Il faut saluer le travail efficace, patient et dynamique de ces nombreux militant-e-s. Citons le CDR55 (Meuse), le CEDRA (Haute-Marne), l'association Qualité de Vie à Ville-sur-Terre (Aube), Vosges Anti-Nucléaire, Stop Transports-Halte au nucléaire (Bas-Rhin), SDN Lot, le Collectif Quercy-Rouergue (Lot), le CADNI (Indre), le Collectif 57 contre l'enfouissement des déchets nucléaires (Moselle), le CADNA (Aube), l'ASADR 67 (Bas-Rhin), le Clan Picard (Somme), SDN Oise, SDN 76 (Seine-Maritime), CACENDR (Meurthe-et-Moselle), Serènes Sereines (Aveyron), et de nombreux collectifs constitués dans les communes menacées.

La mobilisation a remporté des succès concrets. Il est impératif que soyons encore plus nombreux pour la poursuivre !

Le 27 septembre dernier, une journée nationale de mobilisation contre le projet, malgré un délai de préparation très court, a donné lieu à pas moins de 17 actions dans 15 départements, qui ont rassemblé de plusieurs dizaines de personnes à près de 400 dans le village de Gondrecourt-le-Château, où une pétition a recueilli 527 signatures contre le projet... sur les 575 habitants de la commune ! Le 11 novembre 2008, c'est une commémoration bien particulière qui a eu lieu à Douaumont, près de Verdun, en Meuse, pour faire le parallèle entre le sacrifice de la guerre de 1914-18, et le sacrifice qui consisterait à accueillir des poubelles nucléaires. Le 6 décembre, plus de 80 personnes ont manifesté devant la mairie de Brienne-le-Château, dans l'Aube. Le 13 décembre, plus de 250 manifestants ont défilé à Grand, dans les Vosges.

Grâce au travail d'information patient et systématique effectué sur le terrain, les maires, les conseillers municipaux et les populations ont pu avoir accès à une information contradictoire et argumentée, qui contredit le discours publicitaire de l'Andra. La pression exercée sur les élus par les habitants a permis de remporter des victoires locales.

Soulaines, commune clé pour l'Andra, puisque son Centre de stockage de déchets radioactifs de l'Aube y est déjà implanté, a fini par délibérer... contre l'accueil de ce nouveau projet. Soulaines et son maire sont pourtant cités en exemple dans la brochure promotionnelle de l'Andra ! Le 31 octobre, plus de 300 personnes ont manifesté devant la mairie d'Avricourt, en Moselle, et le conseil municipal a finalement refusé de se porter candidat par 13 voix contre une. Le 13 novembre, 80 personnes étaient rassemblées devant la mairie de Dahlain, et le conseil municipal a délibéré contre le projet à une très courte majorité. A Saint-Mard-en-Othe, les habitants mobilisés ont recueilli 600 signatures contre le projet, et le maire, qui y était favorable, a fait machine arrière.

Certaines communes ont consulté leur population avant de prendre une décision. Le verdict est clair et net : les habitants refusent systématiquement le projet ! Citons entre autres Ville-en-Woëvre et Tréveray, en Meuse, où la population s'est prononcée contre le projet respectivement à 71,7% et 87,8%.

Plusieurs municipalités qui souhaitaient se porter candidates ont cédé devant la mobilisation de leurs habitants, et ont délibéré contre le projet, souvent après une première délibération positive ! Badonvilliers en Meuse, Rimaucourt et Foulain en Haute-Marne, Fréville et Rouvres-en-Xaintois dans les Vosges, Vicq-Exemptlet dans l'Indre, Houdelmont en Meurthe-et-Moselle, Gramat dans le Lot, ...

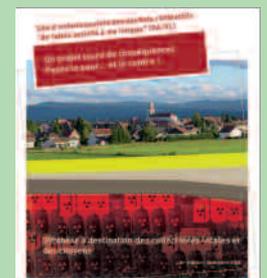
L'Est, poubelle nucléaire de la France ?

La totalité des communes candidates qui nous sont connues au moment de l'écriture de cet article (mi-décembre) sont situées dans 6 départements de l'Est français : l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, les Vosges.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Commandez la brochure "Site FAVL : un projet lourd de conséquences. Pesez le pour... et le contre !"

Cette brochure de 12 pages en couleurs a été éditée en contrepoint à la plaquette promotionnelle de l'Andra.

Développement du territoire, économie, démocratie, risques et analyse des aspects techniques... elle aborde de façon très accessible les arguments que nous opposons à ce nouveau projet de site d'enfouissement.



Brochure "Site FAVL : un projet lourd de conséquences. Pesez le pour... et le contre !", 12 pages, prix unitaire : 2 euros port compris. Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge, 69317 Lyon Cedex 04. Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

La carte page précédente est éloquent : les communes candidates se concentrent principalement dans un périmètre étroit, particulièrement mal loti en matière de déchets nucléaires. On y trouve deux centres de stockage de déchets radioactifs : le Centre de stockage de l'Aube, à Soulaïnes, et le Centre de stockage de Morvilliers, tous deux en fonctionnement. On y trouve également le "laboratoire" de Bure, en Meuse, où l'Andra prépare l'enfouissement à grande profondeur des déchets nucléaires les plus dangereux – et, à proximité immédiate de Bure, le centre national d'archives d'Areva à Houdelaincourt et celui d'EDF à Saudron. Enfin, à Epothémont dans l'Aube, se préfigure un centre de tri, de reconditionnement et de stockage de déchets radioactifs, dits de "très faible activité", qui serait géré par l'entreprise privée DAHER, transporteur de déchets radioactifs.

La Route du Champagne ne passe qu'à 12 km du Centre de stockage de l'Aube à Soulaïnes. Quand on voit l'impact catastrophique qu'ont eu les récents incidents et rejets radioactifs sur les ventes des vins des Côteaux du Tricastin, on peut s'étonner qu'une commune comme Saint-Léger-sous-Brienne entende simultanément accueillir le site FAVL et obtenir l'appellation Champagne ! Vittel et Contrexéville, elles, ne sont qu'à quelques dizaines de kilomètres. Pas moins de trois communes candidates au projet sont situées à l'intérieur du périmètre du... Parc Naturel de la Forêt d'Orient - le Centre de stockage de Morvilliers étant d'ores et déjà à moins de 5 km du parc. Thibault Villemin, président d'un autre parc, le Parc naturel régional de Lorraine, a déclaré n'avoir été "ni informé ni consulté" par l'Andra.

Des élus réagissent

Michel Dinet, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle¹: "A quoi ça sert une consultation commune par commune quand la réflexion sur les éventuels risques ne peut pas s'exercer à la seule limite de chaque village ? [...] Faire miroiter une cagnotte financière, ça me semble difficilement acceptable."

Gilbert Vallot, maire de Briaucourt (Haute-Marne)²: "Est-ce que vous achèteriez une maison dans une commune où se trouve un stock de déchets nucléaires, vous ? [...] J'ai un petit-fils, je ne me vois pas engager ma commune, engager les générations futures, dans quelque chose qui durera 300 000 ans. Qui peut garantir que l'on retiendra la radioactivité pendant une telle période ? Je n'y crois pas. On a reçu le dossier, et juste après, il y avait les incidents radioactifs au Tricastin."

Jean-Pierre Masserat, président du Conseil régional de Lorraine³: "Nous n'avons pas vocation à être une poubelle ou un pot de chambre."

Thibaut Villemin, vice-président du Conseil régional de Lorraine et président du Parc naturel régional⁴: "Un coup de force mené avec l'aval des autorités préfectorales".

Conseil municipal de Reynel (Haute-Marne)⁵: "À l'unanimité le Conseil municipal est opposé à toutes formes d'enfouissement de déchets radioactifs, ici ou ailleurs mais à plus fortes raisons sous nos pieds. [...] accepter le stockage de ces déchets c'est accepter que notre pays continue d'en produire en délaissant la recherche en faveur des énergies renouvelables non polluantes. Quelles que soient les promesses financières qui ne vont pas manquer d'être faites pour acheter la conscience des élus, le Conseil Municipal émet un refus catégorique et formel à cette proposition [...]"

¹ L'Est Républicain, 17 septembre 2008

² Le Monde – 27 août 2008

³ Le Monde – 17 août 2008

⁴ L'Est Républicain Meuse, 11 septembre 2008

⁵ Délibération du 19 juin 2008

Mobilisez-vous !

Pour participer à la mobilisation contre l'enfouissement des déchets radioactifs FAVL, contactez l'association ou le collectif le plus proche de chez vous ! Où que vous habitiez, dans un département directement concerné ou non, vous pouvez faire circuler l'information dans votre entourage, et écrire aux maires des communes candidates.

Contacts, informations et documents sont consultables sur notre site Internet :

www.sortirdunucleaire.fr

Les contacts des associations et collectifs mobilisés peuvent vous être envoyés par courrier sur demande au 04 78 28 29 22.

De telles aberrations ne sont possibles qu'au prix d'un lobbying officieux auprès de certains élus, parallèlement à la consultation officielle qui est censée témoigner d'une "transparence totale". Comment expliquer sinon que la plupart des communes candidates au projet FAVL se trouve dans la zone où l'Andra est déjà implantée ? Un "heureux hasard" qui permettrait des économies d'échelle et un délai de construction du nouveau site bien plus court que dans une autre région.

Lobbying et "corruption légale" sont les maîtres mots qui caractérisent ce nouveau projet de l'Andra. Que nous habitons ou pas dans un des départements directement concernés, nous pouvons nous mobiliser pour exiger que les communes consultent leurs habitants, et pour refuser cette nouvelle poubelle nucléaire. Nous sommes tous concernés : des transports réguliers sillonneront le territoire français pour amener les déchets radioactifs à cet éventuel centre d'enfouissement. Il faut entreposer les déchets existants sur les sites nucléaires actuels, et arrêter de produire de nouveaux déchets.

Xavier Rabilloud

Salarié du Réseau "Sortir du nucléaire"
xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr

© G. Collin



Strasbourg

Déchets radioactifs, plusieurs problèmes qui n'en font qu'un

Un groupe de travail transversal se constitue. Rejoignez-le !

La gestion des déchets radioactifs est un grave problème de société. Nul pays au monde n'a de solution pour en résoudre les casse-tête sociétal, technique, financier et social. L'industrie nucléaire s'évertue à cloisonner les différentes facettes de ce problème, pour en occulter les risques et les enjeux. Adoptons la stratégie inverse : mutualisons nos analyses et nos moyens, et construisons des synergies.

Les sites de stockage et d'enfouissement ne résument pas à eux seuls le problème des déchets radioactifs, bien qu'ils en soient la dimension la mieux connue du grand public.

Le démantèlement des "installations nucléaires de base" (INB) hors service, c'est-à-dire la déconstruction des réacteurs et autres usines de la filière nucléaire, va générer d'énormes quantités de déchets radioactifs. Sans oublier les déblais radioactifs laissés à l'abandon dans plus de 200 anciennes mines d'uranium sur le sol français.

Le "retraitement" désigne improprement l'industrie qui extrait le plutonium du combustible usé, et en utilise une partie pour fabriquer du combustible MOX, qui sert d'alibi à cette industrie. Au passage, on génère de nouveaux déchets...

Les transports de déchets radioactifs sillonnent régulièrement la France pour rejoindre les usines de "retraitement" et les sites de stockage. Avec les chantiers de démantèlement, ces transports se multiplieront... et avec eux, de sérieux risques d'irradiation et de contamination, d'accident, d'attentat et de vol de matières radioactives.

Un groupe de travail transversal DDT (Déchets Démantèlement Transport) s'est constitué autour de ces quatre axes complémentaires. Incluant déjà des représentants de plusieurs associations membres du Réseau qui travaillent sur ces questions, ce groupe doit se renforcer pour gagner en capacité de travail et en efficacité.

Vous représentez une association ou un collectif mobilisé et actif sur ces questions ? Contactez-nous pour discuter de votre participation au groupe de travail DDT !

Les dossiers relatifs à ces problématiques sont souvent denses et complexes. Nous avons besoin d'aide pour étudier les documents techniques, étayer et rédiger des argumentaires, détecter les failles juridiques.

Physique nucléaire, droit de l'environnement, géologie, médecine (notamment radiologique), traduction technique... Si vous possédez des compétences dans ces domaines, contactez-nous pour discuter ensemble de l'aide que vous pourriez nous apporter !

Contact : xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr
04 78 28 29 22



Plate-forme de principes communs sur les déchets radioactifs

Considérant que :

- ◆ la filière nucléaire produit à toutes ses étapes des déchets et des rejets radioactifs, qui sont dangereux pour la santé et l'environnement pendant des millénaires ;
- ◆ les déchets radioactifs sont en réalité notoirement ingérables ;
- ◆ les décideurs, industriels et politiques, nient cette réalité, ne respectent pas ou contournent les lois et les normes applicables, et sont juges et parties, faute de contre-expertises indépendantes financées sur des budgets publics.

Il faut impérativement :

- 1) Arrêter de produire des déchets radioactifs (mines, enrichissement, centrales, extraction du plutonium, armement nucléaire).
- 2) Arrêter d'extraire le plutonium des combustibles irradiés (cette opération est improprement nommée "retraitement").
- 3) Ne créer aucun nouveau site de stockage de déchets.
- 4) Exclure tout enfouissement de déchets en grande profondeur.
- 5) Entreposer les déchets sur site pour limiter les transports de matières radioactives.
- 6) Placer la filière nucléaire sous le contrôle d'organismes réellement indépendants de celle-ci.
- 7) Subordonner la stratégie globale de démantèlement des installations nucléaires aux conclusions d'un débat public préalable, démocratique et équitable envers toutes les parties prenantes.*
- 8) Inclure les mines d'uranium, pour la plupart laissées à l'abandon, dans la stratégie globale de démantèlement des installations nucléaires.

* ce qui ne doit pas dispenser ensuite d'un débat public pour chaque site, avant toute enquête publique, afin d'associer les populations locales aux décisions, le plus en amont possible, conformément à la convention d'Aarhus.

Le Réseau, c'est vous ! Cette revue, c'est la vôtre !

*Vous souhaitez réagir ou faire une proposition d'article au Réseau "Sortir du nucléaire" ?
N'hésitez pas à écrire à : xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr*

Energie solaire : qui dit que rien ne bouge ?

De passage à Malte, Chypre, et dans l'île de Rhodes, j'ai pu constater combien ces îles avaient fortement développé le solaire thermique. On y trouve plus de toits équipés que de toits non équipés. Impressionnant ! A Malte, j'ai demandé à un commerçant la permission de monter sur son toit (les toits sont plats dans cette région et sont aisés d'accès par un escalier), j'ai alors pu constater qu'à cet endroit précis TOUS les logements environnants étaient équipés (une bonne centaine aux alentours). C'est apparemment devenu normal d'avoir un chauffe-eau solaire. A savoir que le solaire thermique, en plus de fournir de l'eau chaude sanitaire, y fournit également un complément au chauffage quand il y en a besoin. Qui dit que rien ne bouge ?

Claude Lesueur



© Cyril Hebert

Vous avez dit charbon propre ?

J'ai trouvé très bien votre dernière revue dans l'ensemble... à part l'article sur le "charbon propre", qui me semble aller complètement à contre-courant [...] le fond est à mon avis très, très discutable.

Au vu des derniers rapports sur le réchauffement climatique [...], qui mettent l'accent sur la très faible marge de manœuvre qu'il nous reste pour ne pas dépasser le point de non-retour, je trouve très grave de relativiser la contribution humaine et de rejeter la

responsabilité des émissions sur d'autres facteurs. Certes, comme le souligne l'article, on ne prend pas assez en compte les effets du méthane et du protoxyde d'azote, mais on ne peut plus s'autoriser à augmenter nos émissions de CO₂ à l'heure où il faudrait les diviser par 4, voire beaucoup plus. Les effets du réchauffement climatique, ce n'est pas dans 50 ans qu'ils se feront sentir, mais dès maintenant.

Outre la contribution au réchauffement climatique, les désavantages du charbon sont minimisés à l'extrême. Or, ceux-ci sont nombreux : pollution de l'air et accroissement des maladies respiratoires, ressource épuisable, gisements inégalement répartis sur la planète (à la différence du vent et du soleil) et donc facteurs de tensions géopolitiques et d'accroissement des inégalités...

[...] Cet article me semble faire fausse route dans la mesure où il disqualifie les vraies solutions :

Quasiment pas un mot sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergies, la remise en question de notre mode de consommation (il me semble d'autant plus choquant de proposer de rallumer les centrales à charbon pour continuer à surconsommer alors même que les réfugiés climatiques sont déjà des millions parmi les populations les plus démunies).

Par ailleurs, il y est affirmé que les énergies renouvelables ne suffiront pas à remplacer le nucléaire, et donc qu'elles ne constituent pas une solution crédible. Outre qu'il ne s'agit pas de remplacer la surproduction nucléaire, c'est à mon avis miner le développement des alternatives... sur la base des mêmes arguments que ceux des pro-nucléaires ! On aboutit à une prophétie autoréalisatrice, où les renouvelables ne se développeront pas parce qu'on a décidé que leur développement ne serait pas suffisant. Une telle posture revient à tourner le dos à l'avenir pour choisir une solution d'un autre âge !

Il est vrai que le débat est très compliqué, surtout si on table sur une sortie très

rapide, qu'il s'agit de prendre en compte des évolutions sociales lourdes... Néanmoins, à mon avis, le charbon est, comme le nucléaire, une fausse bonne solution, surtout quand on sait que des alternatives véritablement propres existent.

CM (Lille)



Ardennes : EDF pas content...

Où l'on voit comment EDF, Areva... exercent des pressions financières :

En 2007, le groupe local Sortir du nucléaire 08 (Ardennes) avait organisé une mini manif sur le Festival du Cabaret Vert pendant le concert de "Été 67", groupe qui devait se produire 15 jours plus tard sur la scène givetoise pour fêter les 10 ans de la centrale de Chooz. Greenpeace présent sur le festival s'était joint à nous... et le groupe a fini par annuler son concert pour Chooz ! (grosse victoire pour un petit groupe de militants !)

EDF alors très mécontent !!! En réponse à cela... un des membres de l'association Flap qui organise le festival m'a fait savoir qu'ils avaient perdu pour 2008 la subvention non négligeable qu'EDF leur accordait habituellement. Tiens, tiens, comme c'est bizarre...

Laurence Coutant – Sortir du nucléaire 08



“Danger, auto-producteur” !

Aujourd'hui, premier novembre, je vais comme chaque mois relever mes compteurs de production photovoltaïque, d'achat et de vente d'électricité. Sur la logette EDF, je trouve un autocollant jaune “production autonome” et à l'intérieur, au feutre rouge, sur le matériel EDF “Danger, auto-producteur”. Y aurait-il un commando qui trouve que je suis plus dangereux qu'une centrale nucléaire ? Quelqu'un connaît-il des précédents ?

Alain Duchasténier

Epître au Président de la République

*Monsieur le Président,
Aucun des arguments
Près de vous ne trouve
Grâce. L'ire couve
Sur le nucléaire.
Face aux prières,
Tant de mauvaise foi
Nous laisse tout pantois.
Non, l'atome ne peut
Remplacer, ou si peu,
Et gaz et pétrole !
Quand on extrapole,
Leur consommation
N'est, en proportion,
Qu'une simple partie
De toute l'énergie
Consommée en France
Sous votre Présidence.
De plus, son coût réel,
Vous le savez, est bel
Et bien plus important
Si on prend tout dedans.
Comme, de plus, dangereux
Il est, on comprend ceux
Qui pensent qu'il est grand
Danger pour nos enfants.
Enfin, pour les déchets,
Où les éliminer ?*

*Monsieur le Président
Cessez, un court instant,
De prêter attention
Aux groupes de pression.*

Alain Alpern
Conseiller Régional (Hénin-Beaumont)
www.alpernalain.blogspot.com

Sortir (dénudé-e-s) du nucléaire : réactions !

Nous avons reçu de nombreuses réactions suite à la publication en 4^{ème} de couverture de la précédente revue de la photo “dénudée” dénonçant avec humour la construction de l'EPR. Nous présentons nos excuses aux quelques lecteurs et lectrices qui nous ont écrit avoir été choqué-e-s. Affirmons clairement ici ce qui n'était qu'implicite dans le commentaire accompagnant la photo : le choix du cadre du Mont Saint Michel pour cette action ne visait pas à heurter la sensibilité des chrétien-ne-s, au demeurant nombreux parmi les anti-nucléaires. Deux vers ci-dessous le disent fort bien : “Saint Michel, de pierre et de piété ensablée, pris à témoin de l'immense danger !”. La plupart d'entre vous, cependant, a bien ri. Action humoristique, réactions... spirituelles :

*Ainsi, un après-midi d'été,
sur le sable mouillé,
Treize culs blancs,
cheveux au vent, main dans la main,
Ont levé vers le ciel
leurs bras nus déterminés :
Stopper le choix des EPR,
penser aux lendemains.*

*Acteurs opposés
aux réacteurs nucléaires malsains
Vers le Saint du Mont*

*ont pointé leurs seins :
Saint Michel de pierre
et de piété ensablée,
Pris à témoin de l'immense danger !
Aux décideurs
liquidateurs de la Planète bleue
Niant les risques
pris à exciter des noyaux fous,
Montrer son derrière nu,
c'est refuser de s'aliéner
A la consommation effrénée
et à tous ses déchets,
C'est repenser un mode de vie
harmonieux sur Terre
En voulant à tout prix sortir du nucléaire.*

Monique

“Je crains une perte de crédibilité du Réseau par derrière.”

Authentique citation d'un salarié du Réseau “Sortir du nucléaire”, au cours des discussions préalables à la publication de cette photo.

Professeur Tournesaule,

Votre expédition a donc été couronnée de succès ! Vous êtes parvenu à entrer en contact avec les Sohrdu-Nuq et même à photographier leurs étranges rites tribaux. C'est une grande première ethnographique et sociologique. Nous avons examiné ces photos et constaté qu'il s'agit d'individus des deux sexes, en nombre et en ordre aléatoire. Sont-ils tous chamanes ? Ils semblent se tenir par leurs mains élevées vers le ciel : rituel propitiatoire ? [...] Il faudra absolument - tels de modernes Champollion - déchiffrer les étranges runes peintes sur leurs corps. [...]

Professeure Bombadeal

Pour un programme massif de rénovation thermique des logements

La loi française fixe depuis 2005 un objectif de division par 4 de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 : c'est le facteur 4 (loi de programme d'Orientation de la Politique Énergétique du 3 juillet 2005, dite loi POPE). Dans le cadre de la lutte nationale contre le réchauffement climatique, les bâtiments représentent un enjeu considérable : 43% de la consommation énergétique et 19% des émissions nationales de gaz à effet de serre. La consommation énergétique des logements constitue en outre une charge de plus en plus lourde pour les ménages, et la précarité énergétique gagne du terrain.

Les Amis de la Terre ont donc choisi d'être présents dans les concertations du Grenelle de l'Environnement sur la thématique du logement. L'association y a soutenu une position forte pour un plan national de rénovation thermique du parc de logements et a essayé d'obtenir le maximum d'avancées quant à la part des différentes parties prenantes. Quelques progressions sont à noter, mais le chemin est encore long pour que la réduction de la consommation énergétique devienne une préoccupation en tant que telle, et non un simple moyen d'ouvrir de nouveaux débouchés pour certains secteurs économiques.

Une préoccupation collective

Dans le domaine du bâtiment, le consensus est large : les associations de protection de l'environnement plaident pour des bâtiments efficients, les associations sociales et de consommateurs se mobilisent pour réduire les charges des foyers, les professionnels du bâtiment ont de quoi travailler jusqu'en 2050 avec la création de 120 000 emplois, les collectivités locales cherchent à réduire leurs coûts de fonctionnement et à améliorer leur exemplarité, enfin certaines banques commencent à mettre en place des outils financiers pour les travaux d'économie d'énergie... En un an, les prix du fioul et du gaz ont beaucoup augmenté et cela va continuer. Le nombre de familles aujourd'hui en situation de précarité énergétique serait de 2 à 5 millions de ménages.



Les solutions

Les 31 millions de logements français consomment en moyenne 250 kWh/m²/an pour le chauffage et l'eau chaude. Mais les plus énergivores sont ceux datant d'avant les premières réglementations thermiques (1975) : 365 kWh/m²/an ! Or le parc ne se renouvelle que de 1% par an. Il est donc nécessaire de s'attaquer à l'existant. Afin que le facteur 4 soit atteint dans les bâtiments, l'association négaWatt a calculé que d'ici 2050, 400 000 rénovations devront être effectuées chaque année à hauteur de 80 kWh/m²/an en moyenne. Les solutions techniques sont connues et éprouvées pour atteindre ces performances dans l'existant.



La France est dotée d'une réglementation sur la rénovation depuis l'été dernier (Loi Rénovation du 13 mars 2007 dont le décret est paru en août 2008). Elle concerne les bâtiments de plus de 1 000 m² et la performance des éléments mis en vente (fenêtres, équipements de chauffage...). Cette législation vient juste de remettre la France à niveau par rapport à la législation européenne. Et pourtant, il faudrait aller bien plus loin. C'est dès maintenant qu'il faut agir car le secteur du bâtiment est très lent à évoluer. Les travaux de rénovations effectués actuellement figent le bâtiment pour une trentaine d'années. Plus nous tarderons à agir, plus les efforts à l'avenir seront coûteux.

Alors qu'attend-on ?

Malgré de réelles prises de conscience concernant l'irréversibilité du changement climatique, l'idée d'une politique drastique d'économies d'énergie n'arrive pas à s'imposer face à la prétendue "liberté de choix". Traditionnellement, les gouvernements rechignent à mettre en place des politiques contraignantes. On privilégie pour l'instant l'information : diagnostic de performance énergétique et incitation (crédits d'impôt, prêt à taux zéro). Mais seule une politique volontariste peut permettre de diminuer significativement la dépendance des bâtiments envers les énergies fossiles et nucléaires. De plus, des mesures contraignantes concernant les bailleurs privés permettraient d'inclure les ménages les moins aisés, qui profiteraient ainsi, eux aussi, des baisses de factures. En Allemagne, dès 2001, l'Alliance pour l'emploi et l'environnement a réuni pouvoirs publics, entreprises et syndicats pour lancer un programme de rénovation énergétique du logement. 1,2 milliard d'euros y ont été consacrés, permettant la rénovation de 200 000 logements, la création de 25 000 emplois en 2004 et une réduction des émissions d'un million de tonnes d'équivalent CO₂.

Mais en France, un lobbying très fort est effectué par les groupes de pressions des principaux énergéticiens (EDF et Areva pour les plus gros). Ils n'ont aucun intérêt à vouloir réduire la consommation électrique. Aujourd'hui, la France est de loin l'endroit où l'on utilise le plus de chauffage électrique pour se chauffer. Or, techniquement, l'électricité est la source la moins efficace pour fabriquer de la chaleur. De plus, lors des pics de consommation en hiver, ce sont maintenant en France des centrales au fioul qui prennent le relais.

Ce que préconisent les Amis de la Terre

Pour atteindre une moyenne de 80 kWh/m²/an dans le parc de logements, il est nécessaire d'adapter la législation. Pour répondre aux enjeux explicités plus haut, les Amis de la Terre préconisent une loi contraignante. Cette loi devra inclure une première période "d'apprentissage" pendant laquelle les professionnels du bâtiment et les fournisseurs de matériaux s'adapteront aux objectifs à venir en termes de formation, d'expérimentation et d'adaptation des filières. Des programmes incitatifs seront menés en région pour tirer vers l'avant la filière et rassurer les assureurs sur certaines pratiques de réhabilitation auxquelles ils ne sont pas encore habitués, notamment celles utilisant



© Cyril Hebert

des écomatériaux. Dès 2009 pourra être mise en place une réglementation "élément par élément" concernant les réhabilitations diffuses de façon que dès maintenant nous cessions de rénover à moitié au risque de devoir recommencer plus tard.

La même année, toute rénovation lourde devra obligatoirement se faire à hauteur de 80 kWh/m²/an. Ce chiffre est bien entendu une moyenne, et les réhabilitations sont à considérer au cas par cas. A partir de 2013, et c'est là le cœur du plan de rénovation soutenu par les Amis de la Terre, la réhabilitation des logements de classe G sera obligatoire lors des transactions immobilières, vente ou location. A partir de 2015, cette obligation concernera les logements de classe F et E également. C'est cette obligation qui engagera les propriétaires bailleurs à effectuer les travaux nécessaires pour que les locataires bénéficient eux aussi des baisses de factures. Parallèlement, ce plan sera accompagné des aides nécessaires, en particulier pour les propriétaires pauvres, et des outils bancaires adaptés aux travaux d'économies d'énergie seront développés.

Plus d'info : www.renovation-ecologique.org

Cyrielle den Hartigh

Chargée de campagne changements climatiques
Les Amis de la Terre
www.amisdelaterre.org

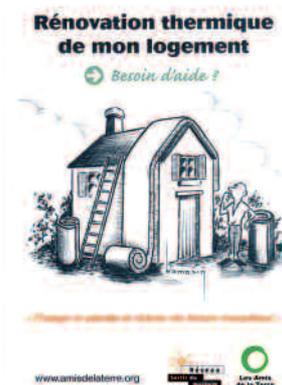
Commandez le guide "Rénovation thermique de mon logement"

Nous vous invitons à commander cet excellent guide rempli de nombreux conseils pratiques.

Un exemplaire : 7,50 euros (port compris).
Chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire"
à envoyer au Réseau "Sortir du nucléaire",
9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04.

Ou commandez ce guide directement dans
notre boutique en ligne :

<http://boutique.sortirdunucleaire.org/>



Obama, artisan de la renaissance du nucléaire ?

Après une ère Bush marquée par le règne de l'énergie sale et la négation totale des préoccupations environnementales, l'élection de Barack Obama peut-elle laisser espérer une évolution importante de la politique énergétique américaine ?

Le nouveau président fait certes preuve de plus de prudence que ses prédécesseurs et concurrents, mais la sortie du nucléaire ne semble pas vraiment à l'ordre du jour...

Une politique énergétique novatrice... mais qui laisse une place au nucléaire

La question énergétique occupe une place importante dans le programme de Barack Obama, qui s'est fixé deux grands objectifs : réduire la dépendance énergétique américaine, et surtout lutter contre le changement climatique, "un des enjeux les plus sérieux de notre siècle" ; il s'agirait de stabiliser les émissions américaines de gaz à effet de serre au niveau de 1990 d'ici à 2020, et en les réduisant de 80 % d'ici à 2050. Là où son rival républicain pariait sur les forces du marché et le renforcement des forages, le tandem Biden-Obama a élaboré un plan prévoyant 15 milliards de dollars d'investissement public par an et la création de 5 millions d'emplois "verts". Au programme, un système d'échanges de quotas, des mesures d'économie du pétrole, le développement des véhicules hybrides, un fort soutien aux énergies renouvelables... Ambitieux, certes, mais encore loin des scénarios 100% renouvelables¹ : le solaire et l'éolien seront mis à contribution, mais le nucléaire aura aussi sa part dans le mix énergétique², et la construction de nouvelles centrales est envisagée³.

Pronucléaire sans enthousiasme ?

Après 30 ans sans nouveau projet de centrales, le discours de la "nuclear renaissance" a le vent en poupe aux Etats-Unis et touche une grande partie

de la classe politique. Le président nouvellement élu ne s'en démarque pas, mais dans le paysage ambiant, il fait plutôt figure de modéré. Pour mémoire, John Mc Cain avait fièrement présenté les visites de centrales effectuées dans le cadre de sa campagne comme des preuves du sérieux de sa politique énergétique. Obama, quant à lui, semble envisager l'option nucléaire par "réalisme" plutôt que par conviction. "Je pense que nous serons bien obligés d'avoir recours au nucléaire", déclarait-il dans une conférence de presse en mai dernier, "maintenant, ce à quoi il nous faut réfléchir, c'est : pouvons-nous stocker les déchets proprement ? Pouvons-nous nous assurer de la sécurité des installations ? Pouvons-nous faire face à la dépense?". Cette posture l'a ainsi amené à s'opposer au projet d'enfouissement de Yucca Mountain, dans le Nevada, auquel poussait fortement l'administration Bush, au motif qu'il valait mieux continuer à stocker les matières radioactives sur les sites de production en attendant une meilleure solution, scientifiquement éprouvée.

D'autre part, Obama a manifesté un engagement ferme à lutter contre la prolifération nucléaire, se distinguant par cela de son rival républicain. La crainte du risque terroriste s'ajoutant à cela devrait laisser présager, en tout état de cause, de critères plus stricts en matière de sécurité.

Le choix de Steven Chu comme futur secrétaire d'Etat à l'Energie semble confirmer cette posture. Scientifique passionné par les énergies renouvelables et convaincu de la nécessité d'agir contre le changement climatique, celui-ci est également un supporter modéré de l'énergie nucléaire. Bien que signataire d'un rapport sur "le rôle essentiel du nucléaire dans un futur énergétique soutenable", il partage les préoccupations d'Obama sur la sécurité, les risques de prolifération et les déchets, et s'est opposé au projet de Yucca Mountain.

Quelle indépendance par rapport à l'influence des lobbies ?

Préoccupations sincères... ou souci de ménager une opinion publique marquée par le souvenir de l'accident de Three Mile Island et la peur du terrorisme ? A regarder de plus près, les liens de nombreux politiciens avec l'industrie nucléaire laissent en effet à réfléchir. Dans un système électoral où la victoire se joue beaucoup sur la capacité des candidats à lever des fonds, celle-ci représente un donateur majeur, à l'instar du lobby pétrolier. Hillary Clinton a ainsi reçu près de 70 000 \$ du fournisseur d'énergie NRG Energy. Quant à Barack



© iStock

¹ Un tel scénario a déjà été élaboré par l'Institute for Energy and Environment Research "Carbon-free and nuclear-free : a Roadmap for US Energy Policy" (www.ieer.org/carbonfree/summary.pdf).

² Pour en savoir plus : "Obama : ce qui va changer dans l'énergie", article paru sur www.enerzine.com, 5/11/2008.

³ Pour mémoire, les Etats-Unis comptent 104 réacteurs, qui fournissent 21% de l'électricité du pays.

Obama, il n'échappe pas à la règle, loin de là. Son quatrième plus gros contributeur n'est autre qu'Exelon, le plus grand fournisseur d'électricité d'origine nucléaire des Etats-Unis, particulièrement implanté dans l'Illinois (l'Etat où il a été élu sénateur), et dont il a reçu près de 227 000 \$ depuis 2003, au cours de ses diverses campagnes. Parmi ses plus importants donateurs se trouvent des membres du directoire d'Exelon. Notons également que Daniel Axelrod, le conseiller politique d'Obama, a travaillé comme consultant pour Exelon...

Doit-on en déduire qu'Obama, malgré ses discours "modérés", est dévoué au nucléaire comme Bush au pétrole ? En tout cas, dans l'Illinois, Etat fédéré le plus nucléarisé, le lobby semble incontournable et remarquablement influent. En 2006, un scandale avait éclaté autour de la centrale de Braidwood, gérée par Exelon, suite à la révélation d'importantes fuites radioactives dans l'environnement. Barack Obama, alors sénateur, avait proposé une loi obligeant les exploitants à signaler aux autorités tout rejet dépassant la norme. Un projet progressivement vidé de sa substance sous l'influence du fournisseur d'énergie, qui a mené le sénateur démocrate à revoir sa copie : dans la proposition finale, la déclaration avait perdu son caractère obligatoire et ne s'effectuait plus que sur la base du volontariat 4...

Rien n'est encore joué !

Entre les préoccupations électoralistes (le refus du projet de Yucca Mountain a largement contribué à faire basculer le Nevada dans le camp démocrate) et l'influence exercée par les lobbies, il est donc difficile de cerner les opinions personnelles

d'Obama sur le nucléaire. Une fois investi président, restera-t-il lié à cette industrie, ou pourra-t-il se permettre plus d'indépendance ? Il est encore difficile de l'estimer.

Quoi qu'il en soit, d'autres facteurs pèseront sur la définition de la politique énergétique.

La crise économique contribuera sans doute à affaiblir les projets de "renaissance du nucléaire", la baisse de la demande d'énergie s'ajoutant à la raréfaction des financements. L'industrie est certes prête à batailler ferme et faire jouer tous ses appuis pour obtenir plus de facilités d'emprunt; cependant, elle pourrait se heurter à des refus de plus en plus fréquents. On peut espérer que l'arbitrage se fera alors en faveur des énergies renouvelables et des programmes d'efficacité énergétique, qui ont déjà fait leurs preuves en Californie 5. Néanmoins, il y a fort à parier qu'on assistera également à une décision d'allongement de la durée de vie des centrales jusqu'à 50 ou 60 ans, le renouvellement des 104 réacteurs américains étant difficilement réalisable...

Mais surtout, tout nouveau projet de centrale se heurtera aux réticences persistantes de la société civile. Espérons en particulier que l'administration d'Obama prêter attention aux résultats d'un référendum qui s'est tenu voici quelques mois dans la banlieue de Chicago 6. 68 % des votants s'y sont exprimés pour demander à leurs élus d'engager la sortie du nucléaire et de le remplacer par les énergies renouvelables !

Charlotte Mijeon

Salariée du Réseau "Sortir du nucléaire"
Chargée des relations internationales
charlotte.mijeon@sortirdunucleaire.fr

4 Mike McIntire, "Nuclear Leaks and Response Tested Obama in Senate", New York Times, 3 février 2008.

5 Grâce à des programmes volontaristes d'efficacité énergétique, la consommation d'énergie par habitant est restée constante en Californie depuis les années 1970, alors qu'elle a crû de près de 50 % dans le reste du pays (Cf www.actualites-news-environnement.com, 26/06/2007).

6 Voir l'article "A Chicago-area electoral victory says "No we won't" to nuke power" de Harvey Wassermann (www.freepress.org/columns/display/17/2008/1695)



Le formidable potentiel de la géothermie

L'exemple de Soultz-sous-Forêts

L'intérieur de la Terre contient d'immenses quantités de matière en fusion, qui font augmenter la température avec la profondeur ; on gagne en moyenne 3°C tous les 100 m. A 40 km, la température des roches est de 1000°C ! Selon les zones géographiques, cette chaleur affleure parfois à la surface de l'écorce terrestre. C'est le cas des zones volcaniques comme l'Islande où on trouve de nombreuses sources d'eau chaude. Ces zones constituent un gisement d'énergie quasiment inépuisable, et à ce titre, elles intéressent les scientifiques depuis des années.

Il existe différents types d'applications géothermiques pour ce phénomène. La basse énergie (température < 80°C) est utilisée directement pour le chauffage des piscines, serres, bassins, et alimentation de réseaux de chaleur. Pour la géothermie domestique, c'est-à-dire celle mettant en œuvre les pompes à chaleur pour l'habitat individuel, on parle de géothermie très basse énergie. La haute énergie est, quant à elle, utilisée pour produire de l'électricité (7 GW installés, le potentiel étant estimé à 25 GW dans le monde) en valorisant la vapeur ou l'eau chaude, issues d'aquifères (nappes d'eau chaude dans des roches perméables). On utilise aussi ces sources pour alimenter directement des réseaux de chaleur (8 GW installés). La France exploite un site de géothermie haute énergie en Guadeloupe en produisant 15MW d'électricité, tout comme une vingtaine d'autres pays. Malheureusement, ces aquifères sont bien souvent éloignés des lieux de consommation, rendant difficile l'exploitation directe de la chaleur.



Tour de forage



Vue du site

La géothermie profonde ou EGS (Enhanced Geothermal Systems) est la troisième voie. Elle utilise la température de l'eau contenue dans des roches chaudes fracturées à grandes profondeurs. Tout comme la géothermie haute température, elle permet de produire de la vapeur ou de l'eau chaude pour l'alimentation des centrales électriques. C'est le principe appliqué par le projet de recherche européen de Soultz-sous-Forêts.

Ces zones de fractures sont généralement situées à la frontière des plaques tectoniques, en zones volcaniques ou dans des zones tectoniquement actives. C'est le cas de la plaine d'Alsace, à la frontière franco-allemande, où la température augmente d'environ 10°C tous les 100 m sur le premier kilomètre de profondeur. À 5000 m de profondeur, la température est à 200°C, une énergie presque inépuisable qui intéresse les scientifiques depuis 1984. L'expérience de Soultz représente aujourd'hui le projet EGS le plus avancé du monde pour la production d'électricité.

Comment ça marche ?

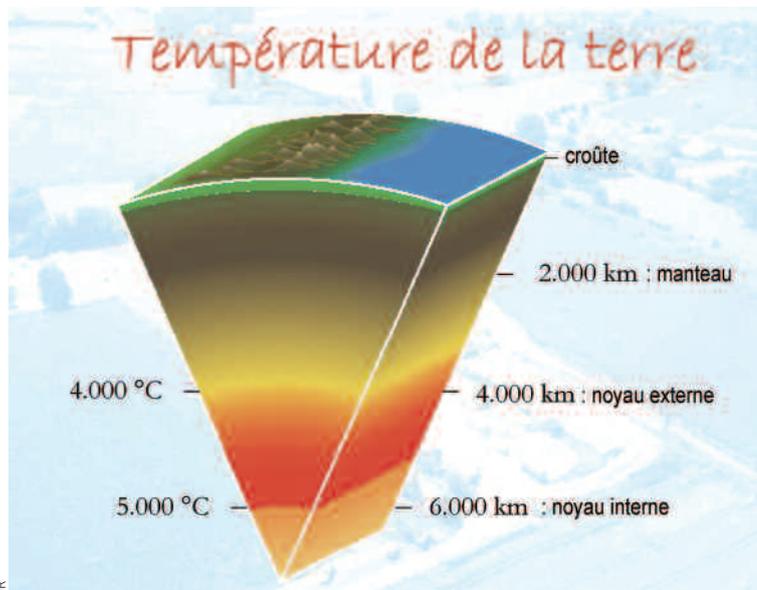
Le principe est de pomper de l'eau chaude (200°C), naturellement contenue dans les fissures des roches profondes (granit). En surface, elle transmet ses calories à un second fluide caloporteur à travers un échangeur de chaleur, puis cette eau est réinjectée dans le milieu, une fois refroidie, de façon à ce qu'elle se recharge en chaleur en circulant au contact des roches chaudes fracturées, et filtrée (pour éviter de colmater les failles). Ce circuit primaire est un circuit fermé, c'est-à-dire que l'eau produite est complètement réinjectée. Dans le circuit secondaire (le circuit de production électrique), l'isobutane (fluide organique caloporteur) est chauffé et monté en pression dans l'échangeur de chaleur, grâce aux calories qu'il puise à l'eau géothermale. Il se détend à l'entrée de la turbine à vapeur. Cette énergie mécanique, transmise à la turbine, permet la rotation de celle-ci (13 000 tour/min), qui, elle-même entraîne un alternateur (1500 tour/min) produisant de l'électricité. L'isobutane est ensuite refroidi dans des aérocondenseurs (9 ventilateurs), puis recompressé, avant de retourner, sous forme de liquide, dans l'échangeur. Ce procédé est appelé cycle de Rankine organique (ORC). L'électricité produite est ensuite redressée de 11 000 à 20 000 volts pour rejoindre le réseau de distribution public, en l'occurrence celui de Electricité de Strasbourg.

Si le principe est simple, les difficultés techniques ne sont pas négligeables, notamment du fait que ce travail se fasse à l'aveugle : il n'y a pas de caméra capable de descendre à des profondeurs de 5000 m et de donner une image des failles à grandes profondeurs. Il faut donc des outils spéciaux pour effectuer les mesures nécessaires dans les puits. De plus, les failles se sont colmatées par des dépôts naturels depuis des millénaires, il faut donc être capable de les ouvrir à nouveau pour pouvoir faire circuler l'eau chaude et donc mettre en place le circuit primaire.

Ces réouvertures sont faites en injectant de l'eau à fort débit, de sorte à faire augmenter la pression dans le sous-sol. Cette méthode s'appelle "stimulation hydraulique". L'augmentation de pression permet de faire légèrement coulisser les fissures afin de les rouvrir et créer un chemin perméable par lequel l'eau va pouvoir circuler. Ce "détartrage" a été effectué dans chacun des puits, après qu'ils aient été forés.



La génératrice produit l'électricité. On aperçoit la turbine derrière en bleu.



Deux expériences concluantes

En 1997, deux forages avaient été réalisés, éloignés de 450 m et affichant respectivement 3600 et 380 m de profondeur. Durant 4 mois, la circulation de l'eau a été testée avec succès à un débit de 90 m³/h. La température de l'eau récupérée en surface a augmenté régulièrement, jusqu'à dépasser les 142°C, et la puissance de pompage requise a été globalement décroissante sur la période (inférieure à 250 kWe*). Ce test a permis de montrer qu'il n'y avait pas d'impacts négatifs sur l'environnement, ni aucun problème de dépôts ou de corrosion.

* Kilowatt électrique.

Ces résultats satisfaisants ont décidé la prolongation du projet pilote européen. Un Groupement Européen d'Intérêt Economique, dénommé "Exploitation Minière de la Chaleur" a été créé pour diriger le projet, dont le financement est assuré par l'Union Européenne, l'Ademe et le Ministère Allemand de l'Environnement, ainsi que par les membres industriels du GEIE (EDF, Electricité de Strasbourg, Pflanzwerke, EnBW et Evonik). Un réservoir géothermique à 5000 m de profondeur est développé entre 2000 et 2006. Trois puits profonds ont été forés jusqu'à 5000 m de profondeur, l'un pour l'injection et deux pour la production d'eau géothermale. Ils ont été stimulés, puis une boucle de circulation a été testée entre ces 3 puits en 2005 pendant 6 mois. Entre 2006 et 2008, les recherches ont porté sur les installations de surface et sur la conception de la centrale électrique proprement dite. Celle-ci devait gérer l'eau remontée, extrêmement corrosive avec une salinité trois fois supérieure à celle de l'eau de mer et une température proche de 200°C. Le site a été inauguré le 13 juin 2008 avec une production nette honorable de 1,5 MWe.



Turbine : Les calories transmises par le gaz actionnent mécaniquement la turbine qui entraîne le générateur.

Le potentiel total est estimé à 50 MW thermiques, soit 6 MW électriques. *“En exploitant 10% des 4000 km², il serait possible de couvrir pendant 20 ans la totalité des besoins actuels en électricité de la région, sans aucun risque, explique Nicolas Cuenot, Ingénieur Géophysicien. Après 20 ans, de nouvelles zones seront mises en service et les zones exploitées seront laissées intactes pour que le flux thermique planétaire les recharge, la température des roches ayant été réduite de 20°C seulement.”*

3^e étape, le prototype industriel

L'expérience de Soultz va permettre la mise au point d'un prototype industriel, comprenant 3 puits d'injection et 6 puits de production qui pourra être reproduit ailleurs dans le monde. En surface, l'installation se résume à un petit hangar, ce qui facilite la multiplication des projets.

Ce type de centrale géothermique sera à même de produire 25 MWe, soit les besoins d'une ville de 25000 habitants. Et des opportunités dans le monde, il y en a plein ! En Europe, la Hongrie, la France, la Serbie, l'Italie, la Croatie, la Turquie, l'Allemagne sont en tête de la liste des pays présentant un fort potentiel géothermique. Un projet géothermique vient d'être initié à Landau dans la vallée du Rhin (Palatinat, Allemagne), avec production électrique et fourniture de chaleur à un réseau, dont le développement s'appuie en grande partie sur les expériences tirées de Soultz. On estime le potentiel d'extraction à 15 000 GWh d'énergie thermique par km³ de roche à 200°C, soit l'équivalent de 1 275 000 tonnes de pétrole, ou de 10 MWe pendant 20 ans.

“Au départ, c'était une vraie aventure, raconte Fernand Kieffer, un ancien technicien de Géothermie Soultz. Je me souviens que l'on ne nous prenait pas très au sérieux, le pétrole était encore bon marché et les questions d'écologie n'étaient censées intéresser que quelques babas nostalgiques ! Le projet a connu des moments difficiles,



- Echangeur chaleur : L'eau pompée à 200°C du circuit primaire vient y échanger ses calories avec l'isobutane du circuit secondaire qui passe alors de l'état liquide à l'état gazeux.



Vue du site

nous avons eu des doutes, il a fallu inventer le matériel adapté à nos recherches. Nous avons même trouvé du pétrole, quelle ironie ! Mais nous ne nous sommes jamais découragés et aujourd'hui, le résultat est là.”

Et Jean-Jacques Graff, cogérant français de Géothermie Soultz de conclure : *“Ce n'est peut être pas la panacée universelle pour résoudre les problèmes énergétiques, mais la géothermie profonde est une énergie renouvelable très prometteuse, locale, génératrice d'emplois et sans émissions de CO₂.”*

Gwenola Doaré

Photos : Géothermie Soultz

Publié dans Habitat Naturel 23 — Nov-déc 2008

Chaleur ou électricité ?

L'utilisation directe de la chaleur extraite du sous-sol est d'une grande efficacité parce que la quasi totalité des calories produites peuvent être récupérées. En revanche, il faut pouvoir l'utiliser dans un rayon géographique de quelques kilomètres, de préférence pour une activité qui demande de la chaleur en continu, tout au long de l'année.

En transformant la chaleur en électricité, on gagne en souplesse d'utilisation et en facilité de transport grâce au réseau électrique existant. Mais ce passage du watt thermique au watt électrique se fait au prix de pertes importantes : le rendement net se situe aujourd'hui entre 10 et 14%. (C'est pourquoi le chauffage électrique a un si mauvais rendement !)

Une solution d'avenir est donc de coupler des centrales électriques à des réseaux de chaleur et de faire de la cogénération. Le séchage de bois, le chauffage des serres ou d'installations touristiques, la pisciculture, les séchages agricoles, mais aussi l'industrie (lavage de la laine, distillation, réfrigération...), il existe mille possibilités d'exploitation de cette énergie thermique.



Plan du site. De nombreux équipements sont justifiés par le caractère scientifique du site et la nécessité de garantir la sécurité durant les essais : les centrales de l'avenir pourront être passablement plus simples tout en offrant les mêmes garanties et une efficacité supérieure.

Cigarette :

Le secret du polonium 210

Les fabricants savent depuis quarante ans que ce radioélément dangereux est présent dans le tabac. Mais ils ont tout fait pour le dissimuler.

Philip Morris (PM), RJ Reynolds, British American Tobacco et toutes les "majors" de l'industrie du tabac ont volontairement caché au public pendant plus de quarante ans la présence dans les feuilles de tabac, les cigarettes et la fumée de tabac d'un élément radioactif dangereux et cancérigène, le polonium 210 (^{210}Po). C'est ce composé, un des radioéléments les plus toxiques, avec une activité spécifique qualifiée de "colossale" par le radiothérapeute parisien Jean-Marc Cosset, qui avait servi à assassiner l'ex-agent du KGB Alexander Litvinenko à Londres en 2006.

Dissimulation

Le numéro de septembre de l'*American Journal of Public Health* publie l'analyse de plus de 1 500 documents internes des firmes productrices de tabac qui a permis à Monique Muggli, une chercheuse de la Mayo Clinic aux États-Unis, de démontrer que les industriels savaient tout et n'ont rien dit. Paul Eichorn, dans un mémo de 1978 au vice-président de Philip Morris, conseillait de taire la présence du ^{210}Po dans le tabac : "Nous risquerions de réveiller un géant endormi !"

Le polonium 210 est un émetteur de radiations alpha si instable et dangereux qu'il est un des rares à n'avoir jamais été utilisé en médecine. Il provoque des cancers du poumon par inhalation : il se dépose aux embranchements des bronches où il provoque le processus de cancérisation. Un fumeur de 30 cigarettes par jour s'expose par sa présence dans la fumée à l'équivalent d'une dose de 300 radios de poumons par an ! Le ^{210}Po serait responsable d'1 % de tous les cancers du poumon des Américains.

Si le ^{210}Po est présent dans la fumée, c'est à cause des engrais riches en phosphates que l'on utilise pour cultiver le tabac. Ils sont extraits de mines d'apatites, une roche qui contient du radium et du polonium. En diminuant la teneur en azote de la plante, ils donnent son arôme spécial au tabac des cigarettes. Dès les années 1960, les fabricants comme Philip Morris savaient que le ^{210}Po contaminait leur tabac (environ 0,01 becquerel par gramme de tabac). Des documents des années 1970 montrent que Philip Morris voulait utiliser un solvant pour laver les feuilles et réduire la radioactivité de 10 à 40 %. Mais Liggett Tobacco Group, le 4 août 1975, conclut dans un autre mémo que les solvants lavent aussi toutes les "flaveurs aromatiques qui donnent au tabac son arôme désirable". Fausse piste donc.

Une interdiction de publier les résultats des recherches

Documents cachés ou détruits. Au début des années 1980, Philip Morris charge le Dr Osdene, un de ses chercheurs, de monter un laboratoire pour mesurer les doses de rayonnements émis par le polonium du tabac. En septembre 2001, William Farone, un chercheur du groupe, témoigne au procès contre les manufacturiers américains : "Nous pouvions mesurer la radioactivité de produits du tabac, pour retirer de la production certains qui étaient trop radioactifs pour atterrir dans les cigarettes." Mais l'existence même de ce laboratoire a fini par être jugée dangereuse par la firme : le vice-président de la recherche de Philip Morris, Richard Carchman et William Farone, témoigneront séparément que le groupe, sur les conseils de ses avocats, a fini par fermer ce laboratoire. Trop dangereux si quelques plaignants pouvaient par la suite démontrer que PM "avait les moyens de faire une cigarette plus sûre mais ne l'a pas fait".

Les fabricants ont aussi testé des filtres pour éliminer le polonium inhalé par le fumeur : RJ Reynolds a ainsi réduit de 30 % la radioactivité contenue dans les gaz et les particules de la fumée des blondes Winston avec un filtre à la tourmaline (une pierre semi-précieuse). Là encore RJ Reynolds finit par renoncer. Tous ces travaux finirent par être stoppés, les documents cachés ou détruits. Les avocats de Reynolds interdirent aux chercheurs comme Stewart Bellin de publier leurs résultats (même ceux favorables à la firme) dès 1967. Et les dirigeants ? Geoffrey Bible, président de Philip Morris (plus de trente ans de maison), a témoigné publiquement en 1997 "qu'il ne savait pas que du polonium se trouvait dans les cigarettes Marlboro".



Jean-Michel Bader

Source : Le Figaro - 28/08/2008

Les gitans comparés à des déchets nucléaires !

Quand un élu dérape pour justifier un projet injustifiable.

Interviewé samedi 27 septembre 2008 dans le 12/13 de France 3 Lorraine¹, M. Philippe Leroy, Sénateur et Président du Conseil général de la Moselle, a comparé les gitans et les déchets nucléaires. Curieuse promotion de la "nécessité" de l'implantation d'un nouveau site d'enfouissement de déchets radioactifs, destiné aux déchets dits "de faible activité à vie longue (FA-VL)", bien plus dangereux que cette appellation peut le laisser croire.

C'est ainsi que M. Leroy a tenu les propos suivants : "Vous savez, on est embêté aussi avec les populations de gitans, personne n'en veut". Puis : "On est embêté avec les politiques de traitement de déchets ménagers, personne n'en veut. Et pourtant, le civisme, pour tout le monde, c'est de savoir que nous avons à accueillir, sur nos territoires, des populations difficiles, des logements sociaux dans des quartiers protégés, les déchets nucléaires, les déchets industriels et ménagers..."

Le Réseau "Sortir du nucléaire", qui est mobilisé sur des valeurs éthiques et humanistes, se déclare profondément choqué par ces propos : il n'y a aucune comparaison possible entre les déchets radioactifs, qui sont de véritables horreurs environnementales, et des êtres humains quels qu'ils soient.

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", il n'est pas si étonnant que des propos aussi choquants soient tenus par quelqu'un qui se déclare favorable à l'enfouissement des déchets radioactifs : stigmatiser des êtres qui vivent aujourd'hui est finalement cohérent avec le fait de léguer aux générations future un piège radioactif.

Dans son communiqué de presse du jeudi 2 octobre 2008, le Réseau "Sortir du nucléaire" a demandé que, ayant tenu des propos aussi indignes, M. Leroy démissionne de tous ses mandats.

A ce jour, Philippe Leroy n'a pas démissionné. Début décembre, une pétition² demandant sa démission rassemblait 500 signataires, dont les organisations suivantes : le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et le Réseau "Sortir du nucléaire".

Les propos de Philippe Leroy vous ont choqués, vous aussi

J'en suis encore sous l'émotion, que des êtres humains puissent s'exprimer de cette façon à propos d'autres êtres humains. Et pourtant j'ai 66 ans, j'ai assisté à la tuerie des Algériens sur les grands boulevards de Paris en octobre 1961, et je devrais être blindé par rapport à toutes ces choses. Mais sans doute je ne le serai jamais... En tout cas, merci de votre combat.

Alan

Pour des propos de ce genre, M. Leroy devrait comparaître en justice : c'est une incitation à la haine contre une catégorie de personnes. [...] Dans un pays démocratique, il est d'intérêt public que des propos de ce genre soient punis par la loi. Merci pour votre lucidité et votre action militante.

Jean-Georges Saur

Oui, les bohémiens sont mis [par M. Leroy] dans le même sac que le nucléaire au niveau gêne et danger d'atteinte à la vie. Alors que les gitans contribuent à la liberté et la poésie qui sont la joie de ce monde, le nucléaire détruit et menace de détruire et de polluer encore et prépare les humains, les animaux et tous les êtres de ce monde, à une fin atroce et lente. [...]

Dominique

Bravo de ne pas laisser passer de telles insanités verbales. Encore une fois le profit essaie de se montrer prioritaire à l'humain, quitte à pourrir écologiquement une région !!!

Pascale Lemaire

Incroyable que de tels propos soient tenus par une personne qui a de telles responsabilités politiques ! Désarmant ! Tout dans un même grand sac, ce qui gêne. Aucune connaissance sérieuse des problèmes ou questions évoqués, tout en binaire, c'est bon ou c'est à jeter, de façon à rallier des électeurs qui marchent au binaire. [...] On les protège des dangers, éloignement des personnes indésirables, pestiférés, enfouissements, et ce que l'on ne voit pas n'existe pas... Sans doute pour ses propos recevra-t-il plutôt une médaille qu'une démission ?

Monique Villain

1 La vidéo de l'interview de M. Leroy est visible sur le site du Réseau "Sortir du nucléaire" : <http://videos.sortirdunucleaire.org/spip.php?article128>

2 Signez la pétition : www.petitionduweb.com/voirpetition.php?petition=2589



Une loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires ... mais pas de bénéficiaires !

Le ministre de la défense, M. Morin, a levé le voile sur le futur projet de loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires. Une véritable hypocrisie ! Sous des dehors de "générosité" de l'Etat et même de reconnaissance de responsabilité vis-à-vis des victimes des essais, ce sera un véritable déni de justice à l'égard des victimes des essais nucléaires.

En fait, contrairement à la législation française sur les maladies professionnelles qui s'appuie sur le principe de présomption de lien de la maladie avec une présence sur les sites nucléaires, le ministre met en place un dispositif qui conduira à ce qu'il n'y ait pratiquement pas de bénéficiaires du fonds d'indemnisation.

La plupart des dosimétries n'ont pas été conservées !

M. Morin annonce qu'il va "introduire un seuil d'exposition à partir duquel les demandes d'indemnisation seront prises en compte". Et il affirme que les "expositions" des personnels ont été conservées dans les archives du ministère de la Défense...

D'abord, cette affirmation est fautive pour tous ceux qui ont participé aux essais du Sahara, mis à part ceux qui étaient présents à l'accident du 1^{er} mai 1962... Les dosimétries des Sahariens n'auraient pas été conservées selon M. Jurien de la Gravière, le Délégué à la Sûreté Nucléaire de Défense. C'est du moins ce qu'il a annoncé en excluant tous les personnels des essais au Sahara de l'étude de santé des vétérans qu'il a confiée à la société Sépia Santé.

Ensuite, si le ministère de la Défense s'appuie sur les affirmations constantes de M. Jurien de la Gravière et de "ses" experts des Académies des Sciences et de Médecine, il n'y a pas d'effets sanitaires avérés en-dessous d'une exposition de 100 mSv (millisieverts) par an... Si l'on tient compte des chiffres donnés dans le livre du ministère de la Défense "La dimension radiologique des essais nucléaires en Polynésie" (p. 253 et 254), il y a eu, en Polynésie, 3 dépassements de doses entre 50 et 200 mSv pour la période des essais aériens (1966-74) et 0 pour la période des essais souterrains (1975-1996)...

Il est probable que le ministre de la Défense ne se fie pas à ces chiffres ridicules et tienne compte des normes actuelles en matière de radioprotection, c'est-à-dire la dose maximale annuelle admissible de 1 mSv, fixée pour le public par la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). Dans cette éventualité, nous avons encore des chiffres publiés par le livre du ministère de la Défense. Ils concernent les personnels ayant travaillé comme civils ou effectué un service militaire à Moruroa ou Fangataufa. Le livre décompte 1594 doses supérieures à 1 mSv pour la période des essais aériens et 336 doses supérieures à 1 mSv pour la période des essais souterrains, soit au total 1930 cas

qui seraient susceptibles d'être indemnisés... à condition que ces personnes soient affectées des maladies inscrites sur la liste du décret d'application et que les victimes ou leurs ayants droits veuillent bien demander une indemnisation...

Pas de mesures radiologiques, pas d'indemnisation

Il faut aussi parler des méthodes utilisées par les services de radioprotection des sites nucléaires. La grande majorité des travailleurs polynésiens et des soldats métropolitains du contingent étaient "exemptés" de dosimétries... "Vous n'étiez pas affectés à des tâches sous rayonnements ionisants" répond le ministère de la Défense aux anciens travailleurs qui demandent aujourd'hui leurs dossiers de santé. Donc pas de dosimétrie, cela signifie : pas d'indemnisation pour les leucémiques, les cancéreux et autres cardiaques... qui ont travaillé à Moruroa... Et que dire des populations des îles proches de Moruroa, aux Gambier, à Tureia et dans les Tuamotu Est qui, bien évidemment n'ont jamais eu la moindre connaissance de mesures de dosimétries...

Le projet de loi Morin fait fi des recherches actuelles en radiobiologie. Les études des Professeurs Al Rowland et Parmentier sur les vétérans des essais britanniques à Christmas, recommandations de l'organisme spécialisé des Nations Unies, l'UNSCEAR, affirment qu'il n'y a pas de "seuil" d'exposition en matière de conséquences sanitaires sur l'organisme d'une irradiation ou d'une contamination... Le projet de loi Morin est donc rétrograde et ne se conforme pas aux données scientifiques.

De plus, aucune concertation avec les associations de victimes et de leurs experts scientifiques et juridiques n'a été faite par le ministère de la Défense si ce n'est une ou deux rencontres avec un membre du cabinet de M. Morin sur le problème global des essais nucléaires. C'est encore tromper l'opinion publique et un déni de démocratie.

Ainsi donc, sans l'adoption du principe de présomption, le projet de loi Morin est une vaste escroquerie destinée à tromper l'opinion publique. L'Etat reconnaît ses responsabilités, nous approuvons. Mais pour l'Etat ce sera sans frais !

Bruno Barrillot

brunobarrillot@hotmail.com



© Fotolia

Uranium appauvri : le rapport qui accuse

Un scientifique français, expert auprès des Nations Unies, a évalué les risques pour la santé des populations et des soldats américains après la mise en œuvre d'armements à base d'uranium appauvri au mois de mars 2003.

En avril 2003, au cours d'une réunion de consultants d'IBM Conseil à Genève, un avocat américain, sur le point d'ouvrir un bureau pour la reconstruction de l'Irak dans la ville suisse, propose à Jean-François Fecho de réaliser une évaluation des risques environnementaux et de santé humaine à la suite de la mise en œuvre d'armements à base d'uranium appauvri. Intervenant pour le compte du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ce dernier mènera plus d'une année de mission sur ce dossier. Il rédige en 2004 un rapport de 120 pages, dont nous publions ci-dessous des extraits. Comme on le verra, il contredit largement le concept de "guerre propre" mis en avant par la Maison Blanche et l'armée américaine, et conteste la notion de "dégâts collatéraux".

L'auteur souligne l'ambivalence des motivations américaines dans la commande de ce rapport à un expert indépendant: "D'un côté, [la présidence américaine] souhaitait obtenir des résultats sur le terrain pour éviter que de jeunes Américains ne reviennent avec des maladies identiques à celles de la première guerre du Golfe, mais surtout pour éviter toute campagne de presse qui accuserait l'Administration et son équipe dirigeante de négligences ou d'un usage d'armements prohibés par les lois internationales [...]. D'un autre côté, cette même équipe espérait étouffer au maximum les dégâts occasionnés par l'usage de ces armements en se retranchant systématiquement derrière les rapports des experts [...] pour continuer à édulcorer voire occulter les dangers réels de ces armements." (...)

Dans un conflit qui a probablement déjà fait un million de morts civils et qui n'est pas achevé, que pèsent ces prophéties ? Les pathologies subies par les anciens de la guerre du Vietnam ou par ceux de la première guerre du Golfe en 1991, comme par les militaires français témoins des essais nucléaires en Algérie en 1960, soulignent tragiquement l'intérêt d'un tel document. Il s'agit à la fois d'un grave problème de santé et d'un immense problème économique en raison des suites juridiques prévisibles. Il s'agit enfin d'une question de démocratie face au silence et aux dénégations des autorités américaines.

L'uranium appauvri n'est pas inoffensif...

"Les zones expertisées jusqu'alors n'ont jamais connu un engagement aussi massif qu'en Irak, avec une utilisation en zone urbaine d'armements extrêmement dangereux pour la santé. Cependant, et quoi qu'il en soit, si l'uranium appauvri est "estimé 40 % moins contaminant que l'uranium naturel", cela signifie que les 60 % qui restent sont des matières radioactives contaminatrices !" [...]

"La dernière intervention militaire en Irak, qui se prolonge encore actuellement, a infligé et continue d'infliger, entre autres choses, des dommages inestimables à l'endroit de l'environnement, de la faune et de la flore, sans compter tous les effets néfastes pour la santé de l'homme, à court, moyen et très long terme."

"Cette guerre est une violation caractérisée de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, qui stipule que "les opérations de guerre qui ont un effet destructeur sur le développement durable et sur la protection de l'environnement [...] sont du ressort des lois internationales et doivent faire l'objet de contrôle"". (...)

Des pathologies graves

"Les études menées à partir des examens des vétérans de la guerre du Golfe de 1991 indiquent qu'en moyenne ces vétérans ont absorbé une dose de 0,34 milligramme d'uranium appauvri. Cette contamination est absorbée définitivement par les tissus pulmonaires, sous formes de corpuscules." [...]

"Aussi, que ce soit par un bombardement direct ou la création de radicaux libres, les dommages causés aux cellules, les coupures chromosomiques, les altérations de l'ADN (tout cela ayant été observé en laboratoire lors de tests) et leurs conséquences (cancer, lymphomes, leucémie, stérilité, malformations fœtales...) sont irréversibles et consécutives." [...]

"La reconnaissance des maladies officielles, de maladies type cancers, leucémies, etc., ainsi que l'attribution aux poussières d'uranium appauvri de malformations congénitales, n'est pas seulement un problème d'éthique médicale ou humanitaire. C'est avant tout une question économique."



“Une telle reconnaissance par les gouvernements belligérants aurait des effets financiers “dramatiquement insupportables”. Ils seraient dans l’obligation de rétribuer des pensions et de verser des compensations financières tellement importantes que les budgets nationaux ne suffiraient pas.”

“Une telle reconnaissance entraînerait aussi, certainement, des conséquences pour l’industrie nucléaire et celle de l’armement. Or, l’énoncé de ces seules contraintes montre que cette reconnaissance est impossible à réaliser, ni même à envisager. De ce fait, lorsque l’OMS a demandé un complément de mission pour mettre en place une étude épidémiologique, face à l’ampleur de la tâche, il devenait évident que cette demande semblait tenir plus de la “diplomatie” que du réalisme d’une véritable et réelle prise en compte de la santé des populations civiles.” (...)

Briser le silence

“Devant l’accumulation de ces informations, plus horribles les unes que les autres, il est difficile de conserver un simple devoir de réserve, objectif. Lors de ce travail [...], il m’est très vite apparu que les plus hautes autorités américaines, anglaises et internationales connaissaient l’exactitude de la situation mais qu’elles continuaient à se retrancher derrière les rapports lénifiants des experts et scientifiques.” (...)

“Ce que les experts internationaux omettent de dire, c’est que cet uranium, appauvri en isotopes estimés “dangereux”, a d’abord été concentré (ce que la nature ne fait jamais), et, malheureusement, cet uranium est aussi “pollué” par des isotopes non naturels car il est trop souvent issu des filières de retraitement. Ainsi, la donne change du tout au tout, et les dégâts occasionnés par ces armements

sont irréversibles et présents pour des siècles et des siècles dans la nature.”

“Cette remise en cause du jugement des experts est aussi une remise en cause de l’ensemble de la filière du nucléaire, de l’armement, et laisse la porte ouverte à toute une série d’attaques en justice... C’est certainement pourquoi une véritable reconnaissance des problèmes liés à la contamination de l’air, des sols, des plantes, des eaux (surface et souterraines), des problèmes liés à l’inhalation ou à l’ingestion de poussières chargées d’uranium (même) appauvri ne peut sembler possible tant les enjeux sont inimaginables.” (...)

Les dénégations officielles

“Reconnaître officiellement et explicitement que l’usage de ces armements pouvait présenter des dangers pour la santé des populations civiles, c’était bien reconnaître que les soldats pouvaient être concernés, et, dès alors, c’était ouvrir la voie à des demandes de pensions pour invalidité, suite à une contamination. Cette reconnaissance risquait alors d’induire des coûts exorbitants et incompatibles avec les budgets consacrés aux vétérans. Indépendamment des militaires, une telle reconnaissance induisait aussi des demandes d’indemnisation de la part de populations civiles, voire l’ouverture de (nombreux et) spectaculaires procès. Enfin, par extrapolation, une telle reconnaissance induisait aussi une remise en cause de la mécanique bien huilée qu’est le secteur nucléaire (civil et militaire), et aurait créé une brèche dans le système que les experts, les scientifiques et les gouvernements protègent de tout leur poids.”

Manon Besse et Maïram Guissé

Source : Politis du 17 juillet 2008



Les oubliés de l'atome **soviétique**

Pour certains, le nom de Semipalatinsk n'évoque rien. Pour d'autres, il incarne les ravages de la pollution atomique. Pour ses 400 000 habitants, cette ville et ses alentours sont un enfer duquel il n'y a pas de porte de sortie.



© Cosmos - Didier Ruef

La ville de Semipalatinsk a été fondée en 1718 par les Cosaques de l'armée russe, comme fort avancé sur la rivière Irtych, près d'un monastère bouddhiste en ruine. C'est dire que l'Orient et l'Occident s'y rencontrent depuis des siècles. Les sept bâtiments qui composaient le monastère ont donné son nom à la ville : sem veut dire "sept" en russe.

Sous l'empire russe, puis à l'ère soviétique, Semipalatinsk s'est développée grâce à sa position-clé sur l'Irtych et son statut de base avancée de la grande puissance régionale. C'est à Semipalatinsk que l'on allait pour vendre, acheter, étudier, se soigner. La ville devint la plateforme commerçante pour les peuples nomades d'Asie centrale.



© Cosmos - Didier Ruef

Semipalatinsk dans un polygone nucléaire d'une superficie de 18 000 km² qui était une région interdite. Impossible aux Soviétiques de s'y rendre sans permis et impossible aux étrangers d'en approcher même. Dans ce lieu étaient développées et testées les armes nucléaires, si importantes durant la guerre froide pour maintenir l'équilibre dissuasif de la terreur entre Etats-Unis et Union Soviétique. C'est ici que l'URSS réalisa le 29 août 1949 son premier essai nucléaire militaire avec la RDS-1, une bombe A d'une puissance de 22 kilotonnes assemblée grâce aux informations fournies par le réseau d'espions soviétiques en Occident.

Un équilibre imparfait

Il faudra cependant attendre la fin des années 1960 pour que l'équilibre de la terreur devienne réalité avec l'adoption par les Soviétiques de lanceurs rapides. Jusque là, les Américains avaient l'avantage de la vitesse de leurs bombardiers, capables de frapper l'URSS avant que celle-ci ne soit en mesure de terminer la mise en route de ses fusées à tête nucléaires.



© Cosmos - Didier Ruef

Un baptême du feu

Lors de l'implosion de l'Union soviétique en 1991, la région fut attribuée au Kazakhstan. Trois ans plus tard en 1994, Semipalatinsk change de nom et devient Semeï.

De Semipalatinsk à Semeï, il y a plus qu'un redécoupage des frontières et un changement de nom. Il y a un baptême du feu. L'atome a laissé sa marque dans la ville et la région comme une morsure lente et mortelle. Semipalatinsk fut en effet le premier et l'un des principaux sites atomiques militaires soviétiques, choisi en raison de son éloignement et de la faible densité de sa population. Il n'est pas sûr que ces caractéristiques aient été vues comme permettant de minimiser le risque sanitaire des essais nucléaires ; elles assuraient en revanche un plus grand secret aux travaux et essais menés ici. A l'époque communiste, les expérimentations atomiques avaient lieu à 150 kilomètres à l'ouest de



© Cosmos - Didier Ruef



© Cosmos - Didier Ruef



© Cosmos - Didier Ruef

De 1949 à 1989, 468 explosions nucléaires de bombes A (à fission) et à hydrogène H (à fusion) eurent lieu dans la zone d'essais de Semipalatinsk, dont 125 à l'air libre. La puissance totale des charges atomiques testées de 1943 à 1963 sur le polygone dépasse de 2500 fois celle de la bombe d'Hiroshima. Le polygone atomique de Semipalatinsk est fermé depuis 1991 sur décision du gouvernement de la République du Kazakhstan.



© Cosmos - Didier Ruef

Un héritage empoisonné

Semeï a gardé les infrastructures scientifiques et technologiques liées à son statut de ville laboratoire. Maigre compensation : la ville, sa banlieue ainsi que la région environnante enregistrent des taux de radioactivité extrêmement élevés. La population est malade, le nombre de cancers et de leucémies chez les adultes et les enfants est en constante augmentation.

Les mutations génétiques frappent les nouvelles générations, les fragilisent, les font souffrir dans leur corps et dans leur âme. La région a un taux de suicide très élevé par rapport au reste du pays. Les nombreuses et effrayantes malformations à la naissance poussent les familles à abandonner leurs enfants aux portes des orphelinats.

L'éloignement et l'isolement de Dolon, Sarzhal, Znamenka et de dizaines d'autres villages de la steppe kazakhe disséminés autour de Semipalatinsk ne les ont pas protégés de la contamination

radioactive. A Dolon, Ludmila Shakhvorostova, 77 ans, se tient sur le pas de la porte de sa maisonnette. Elle est veuve et malgré son âge, elle s'occupe encore de ses deux fils, Alexander et Anatoliy Shakhvorostov, 50 et 52 ans respectivement. Tous deux sont handicapés mentaux et ne peuvent vivre seuls. La famille vit d'une maigre pension de retraite; se nourrit des légumes du jardin, d'œufs et parfois d'une poule, sans autre assistance financière, ni sanitaire.

Ludmila Shakhvorostova se souvient encore des explosions, de la terre qui tremble, et des champignons atomiques qu'elle et son mari ont regardés alors qu'elle était enceinte. N'ayant reçu aucune information des autorités et sans aucune protection, la population de Dolon ne connaissait pas l'impact sur la santé et l'environnement des retombées chargées de radionucléides fatals.

Près de soixante ans ont passé, les oubliés de l'atome soviétique sont aujourd'hui légion. Ils sont les victimes innocentes d'un système qui créa des armes d'extermination de masse mais oublia complètement le peuple et son environnement avec pour seul but la maîtrise de la puissance nucléaire et les jeux de pouvoir entre les deux superpuissances de la guerre froide, l'URSS et les Etats-Unis.



© Cosmos - Didier Ruef

Didier Ruef

Journaliste et photographe
didier.ruef@ticino.com



© Cosmos - Didier Ruef

De l'art de siéger à l'Assemblée nationale et d'enfourer les déchets

Les épanchements radioactifs du Tricastin ont une nouvelle fois laissé l'impression que l'industrie nucléaire ne rendait de comptes qu'à elle-même, et qu'il fallait attendre un incident sérieux pour que l'Etat se rappelle à l'obligation de contrôler une activité aussi prompte au rayonnement



1 Le texte de la "L.O 145" dit précisément : "Sont incompatibles avec le mandat de député les fonctions de président et de membre de conseil d'administration ainsi que celles de directeur général et de directeur général adjoint exercées dans les entreprises nationales et établissements publics nationaux; il en est de même de toute fonction exercée de façon permanente en qualité de conseil auprès de ces entreprises ou établissements. L'incompatibilité édictée au présent article ne s'applique pas aux députés désignés soit en cette qualité soit du fait d'un mandat électoral local comme présidents ou membres de conseils d'administration d'entreprises nationales ou d'établissements publics nationaux en application des textes organisant ces entreprises ou établissements".

2 Le colloque du Club Energie & Développement avait ainsi pour thème et pour titre, en 2008 : "De la libéralisation à l'interconnexion des marchés". En 2005 : "Les états généraux de l'ouverture des marchés de l'énergie". En 2004 : "La hausse des prix de l'énergie: pourquoi et jusque où ?".

3 Décision Etudes & Conseil ne revendique que les activités mentionnées dans sa raison sociale, soit les études et le conseil. Cependant le curriculum vitae de l'un des trois consultants de la société indique une troisième spécialité : "Lobbyiste. Organisation de colloques à l'Assemblée Nationale, visant à réunir les responsables les plus importants du secteur de l'énergie".

Un examen plus détaillé des influences et intérêts croisés, entre producteurs d'énergie nucléaire et tutelle politique, ne fait que confirmer cette désagréable impression.

Prenons le cas de l'Andra, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. Cet établissement public est chargé de l'inventaire et du stockage des déchets nucléaires en France. A ce titre, il lui incombait notamment de répertorier et de signaler l'existence des 700 tonnes et plus de déchets radioactifs d'origine militaire, entreposés au Tricastin, sans autre protection qu'une butte de terre, et sans autre débouché que la nappe phréatique où puise la population environnante.

Réseaux d'influence et intérêts croisés

Depuis mai 2005, l'Andra est présidée par François-Michel Gonnot, qui est aussi député UMP de l'Oise. Ce cumul est théoriquement interdit. La loi du 13 juillet 1988, en son article 145 (ou "L.O 145"), interdit en effet à un député ou à un sénateur d'être membre ou président du conseil d'administration d'un établissement public, sauf si les textes organisant cet établissement l'autorisent expressément¹. Les statuts de l'Andra permettent bien la nomination, au conseil d'administration, d'un député ou d'un sénateur, ès qualité, sur proposition de l'Assemblée Nationale. Mais cet unique siège est pourvu de longue date. Il était occupé, entre juillet 2002 et avril 2008, par Christian Bataille, député PS, et fervent promoteur de la cause nucléaire, auquel a succédé Geneviève Fioraso, autre députée PS, autre nucléariste convaincue.

Pour faire néanmoins de François-Michel Gonnot le président de l'Andra en mai 2005, le gouvernement - alors dirigé pour quelques jours encore par Jean-Pierre Raffarin, proche de M. Gonnot a modifié par décret les statuts de l'Andra en y inscrivant la possibilité de nommer un élu local au conseil d'administration. C'est donc à ce titre, "élu local", que Mr Gonnot a été parachuté à la direction de l'établissement public. Curieusement, en octobre 2007, un nouveau décret a abrogé toutes les règles fixant la composition du conseil d'administration de l'Andra. Le cumul de mandats y redevient donc illégal, à la lettre, comme il l'était dans l'esprit.

A la tête de l'Andra se trouvent ainsi deux députés, en position d'élaborer, de proposer ou de voter des lois dans lesquelles ils ont un intérêt direct : précisément le mélange de genres que le législateur a voulu prévenir avec la "L.O 145".

Ainsi la récente loi sur les déchets radioactifs, adoptée en mai 2006, a été largement inspirée et impulsée par Christian Bataille, tandis que François-Michel Gonnot se déployait activement dans les débats publics ayant précédé le vote du texte. Cette loi a considérablement renforcé l'Andra, en augmentant ses ressources financières, en validant l'option privilégiée par l'agence du stockage souterrain pour les déchets hautement et moyennement radioactifs, et en prévoyant un accroissement de ces capacités de stockage à partir de 2015.

Aussi François-Michel Gonnot pouvait-il se targuer en mai 2006, devant le Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques Français (CNISF), de l'épais coffrage politique entourant l'industrie nucléaire. "Il faut que le problème du nucléaire soit réglé - relance de l'EPR, gestion des déchets - de façon à ce que l'on puisse continuer en France cette industrie sans être bloqué par un quelconque projet de moratoire". Ce que le compte rendu du CNISF traduit plus explicitement encore en ces termes : "Selon le président de l'Andra, il existe une volonté de la gauche de laisser la droite mettre en place un processus clairement figé par la loi de façon à ce que si, demain - ou après demain -, la gauche devait revenir aux affaires, les socialistes et le PC ne se retrouvent pas dans la même situation qu'entre 1997 et 2002 avec les Verts".

Pour parvenir à cette vitrification législative, François-Michel Gonnot a consciencieusement recherché des synergies entre les pouvoirs publics et les entreprises. C'est en sa qualité de député, représentant des intérêts de la Nation, qu'il a créé en 2003 le Club Energie & Développement, lequel invite chaque année parlementaires, ministres et hauts fonctionnaires à rencontrer en colloque les dirigeants des groupes producteurs ou distributeurs d'énergie (Areva, EDF, GDF, Suez, Total, parmi les plus assidus). Parrainé par ces entreprises et traitant des principales préoccupations libérales², le prestigieux colloque est organisé par Décision Etudes & Conseil, une société qui s'occupe entre autres de lobbying³. En décembre 2005, François-Michel Gonnot a acheté 15 % des parts de cette société. Il en est resté l'associé, aux côtés des deux actionnaires principaux, jusqu'en septembre 2006.

Nous avons, en résumé, la situation suivante : un député, fondateur et animateur d'un club où se côtoient dirigeants d'entreprises et parlementaires, par le truchement d'une société de conseil et de

lobbying dont il a été l'associé; un député qui contribue à la promulgation d'une loi, organisant le stockage à grande échelle des déchets radioactifs, dont les bénéficiaires sont indirectement lui-même, en tant que président de l'établissement chargé de mettre en œuvre cette loi, ainsi que les entreprises productrices de déchets nucléaires, et partenaires de son club énergétique.

Où est l'intérêt commun ?

Dans une telle situation, un député peut-il encore veiller à l'intérêt commun, à la sécurité et à la santé publiques, comme l'exige normalement son mandat ? A cette question, François-Michel Gonnot a fourni quelques éléments de réponse. Lorsqu'a été révélé en mai 2006 un rapport d'EDF évoquant la vulnérabilité de l'EPR en cas d'attaque aérienne, il a déploré la fuite du document plutôt que d'éventuelles échappées radioactives : "Il arrive un moment où il faut savoir garder ses secrets. Il faut arrêter d'être naïfs"⁴. Ou encore, à propos de la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz, dans laquelle il a joué un rôle, en tant que rapporteur de la loi sur la libéralisation des marchés de l'énergie, votée en janvier 2003 : "Juillet 2007 devrait marquer la libéralisation totale des marchés. Les ménages, très attachés à la notion de service public, devront de plus en plus apprendre à maîtriser leur consommation d'énergie et accepter une hausse très sensible de leurs factures"⁵.

Dans ces phrases s'entend une rhétorique assez familière : le citoyen de base, cet incurable naïf, est prié de se soumettre à la nécessité d'un monde qui bouge, à moins qu'il ne s'agisse de nécessaire adaptation à la modernité, ou à la mondialisation,

en tout cas à quelque chose d'assez vague et d'assez imposant pour que ne puisse s'y soupçonner de banales relations d'affaires.

Dans le cas de François-Michel Gonnot, il apparaît que ces relations, associant club parlementaire, firmes et société de lobbying, forment un modèle reproductible. En 2005, le député de l'Oise a créé un Groupe d'études sur la filière électronique et numérique, réunissant une cinquantaine de députés qui ont accueilli à l'Assemblée Nationale un colloque⁶ organisé par Décision Etudes & Conseil, en partenariat avec les grandes entreprises du secteur (Alcatel, Commissariat à l'Energie Atomique, EADS, Thales, Thomson...), soucieuses d'exprimer leurs besoins en subventions et aides publiques.

François-Michel Gonnot est aussi président d'Avenir Transports⁷, une association regroupant 200 parlementaires, ainsi qu'une trentaine de compagnies investies dans le transport (EADS, Renault, SNCF, Veolia, Vinci...). Certaines de ces compagnies ont sponsorisé en juin 2006 un colloque sur le fret⁸, présidé par le député de l'Oise, organisé par l'incontournable Décision Etudes & Conseil.

Pour autant, il serait injuste de déduire de ces activités et accointances que François-Michel Gonnot ne se préoccupe pas de développement durable, ni du bien-être des générations futures. Il est en effet l'auteur d'un ouvrage remarquable : "L'écologie racontée aux enfants"⁹.

Pineas Thinks

alex@pineasthinks.com
Blog : www.pineasthinks.com

⁴ Petits déjeuners du CNISF (Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques Français), 23 mai 2006.

⁵ Présentation du colloque «Les états généraux de l'ouverture des marchés de l'énergie» (2005).

⁶ Les 3e assises de la filière numérique (juin 2005), co-dirigées par François-Michel Gonnot et Pierre Gattaz, président de la Filière Industrielle Electronique et Numérique.

⁷ Cette association entreprend notamment des voyages d'études. En mars 2008 par exemple, le groupe Vinci a invité à Berlin une délégation de parlementaires, membres d'Avenir Transports, pour y découvrir son système de péage pour poids lourds.

⁸ Trois grands défis pour la France dans l'Europe du fret (juin 2006).

⁹ Editions Delville.



“Les agrocarburants, ça ne nourrit pas son monde”

Les agrocarburants, une solution miracle ? Bien au contraire... Nos partenaires du Sud s'alarment des impacts catastrophiques d'un développement à grande échelle des agrocarburants et à tous les niveaux : environnemental, social et alimentaire.

1 Le Canard Enchaîné, "Colza, tournesol : ça ne baigne pas dans l'huile", mercredi 30 juillet 2008

2 C'est que qu'affirme sans ambages le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson : <http://www.euractiv.com/fr/commerce/biocarburants-commerce-durabilite/article-171967>

3 Ancien rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation (des populations) du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies de 2000 à mars 2008.

4 L'Union européenne prévoit d'incorporer 10 % d'agrocarburants dans les carburants fossiles pour les transports d'ici à 2020. La France s'est fixé des objectifs plus ambitieux : 7 % en 2010 et 10 % en 2015.

5 D'après le Forum permanent des Nations Unies sur les questions indigènes qui s'est prononcé sur la question en 2008, 60 millions de personnes (dont 5 millions en Indonésie) risquent d'être expropriées du fait de l'expansion des cultures d'agrocarburants.

6 Car les populations rurales souffrent d'un accès limité et aléatoire à l'énergie : dans les pays d'Afrique de l'ouest bénéficiant du meilleur taux d'électrification, seule 7% de la population rurale a accès à l'électricité contre 40% en moyenne en ville.

Le leurre de la “deuxième génération”

Les agrocarburants sont présentés par les industriels comme transition douloureuse mais nécessaire vers des agrocarburants de deuxième génération, qui n'utiliseraient pas la partie alimentaire de la plante.

Dans la réalité, les technologies utilisées n'empruntent rien à celles des agrocarburants de première génération et les premiers essais sont loin d'être concluants: l'usine pilote au Japon produira 1,4 millions de litres d'agroéthanol avec 48 000 tonnes de bois, soit 43 kilos de bois par kilo d'éthanol! Cette deuxième génération entrera donc également en concurrence avec la production vivrière en détournant terres, eau et intrants des cultures alimentaires.

En attendant, ces arguments détournent les pouvoirs publics des véritables problèmes: la réduction de la consommation énergétique dans le domaine des transports.

Roulez vert ! Tel est le maître mot des industriels qui font la promotion des agrocarburants, relayés par les gouvernements des pays du Nord et les dirigeants de l'Union européenne (UE). Le raisonnement des industriels est simple : pendant leur croissance, les végétaux utilisés pour la fabrication de ces agrocarburants captent du carbone dans l'air, qui est ensuite relâché lors de la combustion dans les moteurs...

La réalité est moins réjouissante. Ces calculs laissent en effet de côté les rejets survenus tout au long de la filière de production. Car, de la culture des végétaux à la sortie de l'usine, la production d'agrocarburants nécessite un apport d'énergie important. En outre, l'agriculture intensive européenne est très mécanisée et nécessite force engrais et pesticides. Chaque hectare de colza absorbe 170 kilogrammes d'engrais azoté qui, en s'oxydant dans l'air, rejette un gaz au pouvoir réchauffant 300 fois supérieur à celui du CO₂.¹

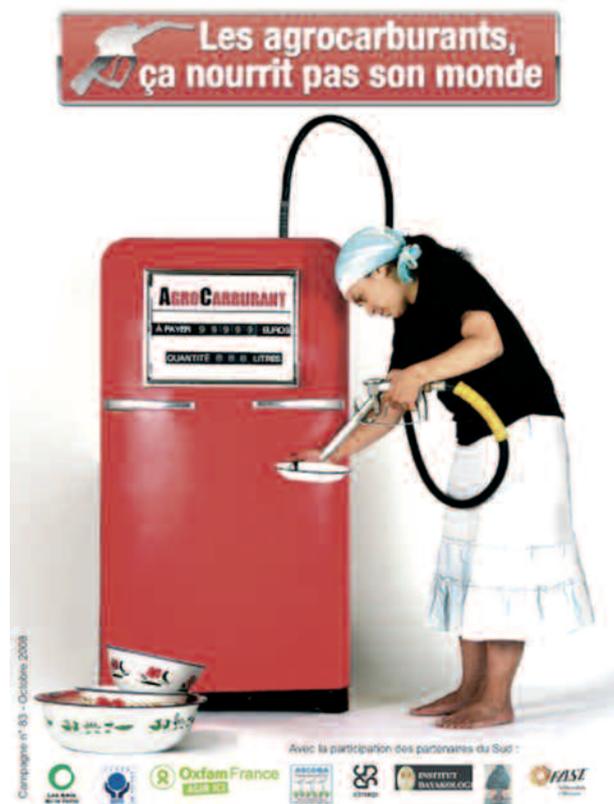
Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg ! Pour atteindre ses objectifs de consommation, l'UE prévoit d'importer massivement des produits agricoles en provenance des pays du Sud.² Le Brésil et l'Indonésie se positionnent d'ores et déjà pour alimenter le marché mondial. L'Afrique suit. Dans le même temps, des millions d'hectares de forêt primaire, de tourbière et de savane laissent la place aux nouvelles cultures énergétiques, conduisant ainsi à la disparition des moyens de subsistance de millions de personnes.

Désastre écologique donc, mais également humain

“232 kilos de maïs sont nécessaires pour produire 50 litres d'éthanol, soit l'équivalent en calories pour nourrir un enfant pendant un an”, dénonce Jean Ziegler³. Or plus de 920 millions de personnes souffrent de la faim depuis des décennies. En détournant des quantités colossales de cultures alimentaires, la production d'agrocarburant dans les pays du Nord a contribué à 30 % au moins de l'augmentation des prix des produits alimentaires mondiaux ces derniers mois.

Et ce n'est qu'un début : selon l'Agence internationale de l'énergie, la consommation d'agrocarburants devrait être multipliée par dix d'ici à 2030 si les pays riches poursuivent leurs objectifs⁴. En fixant des quotas contraignants de consommation, l'UE crée un marché artificiel qui attise les convoitises des multinationales du Nord et de certains gouvernements du Sud. Il s'ensuit une véritable ruée vers cet “or vert” dans les pays en développement, qui favorise les monocultures d'exportation aux dépens de l'agriculture familiale et vivrière.

Déplacement de population, expropriations⁵, conditions de travail déplorables sur les plantations, le modèle agro-industriel est trop souvent caractérisé par des abus en matière de droits humains dans les pays en développement. Pourtant, pour les populations rurales des pays du Sud, la production d'agrocarburants destinés à la consommation locale peut rendre possible l'accès à l'énergie⁶. Produits à petite échelle en association avec des cultures vivrières, les agrocarburants pourraient renforcer une agriculture de proximité, source de revenus. Mais ce n'est pas ce type de culture qui est mis en avant par l'Europe !



Agir avant qu'il ne soit trop tard !

Les associations écologistes ont été les premières à se mobiliser pour dénoncer les conséquences catastrophiques de la production des agrocarburants à grande échelle. Aujourd'hui, **Oxfam France – Agir ici et ses partenaires – le CCFD, les Amis de la Terre et des organisations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine** –, élargissent le débat en mettant en exergue l'impact des agrocarburants sur les populations du Sud, le respect des droits humains et du droit à l'alimentation. Seule une action conjointe permettra d'infléchir la politique de l'Union européenne. Cette campagne est soutenue et relayée par une vingtaine d'organisations françaises, dont le Réseau "Sortir du nucléaire".

Signez et faites signer autour de vous les cartes d'interpellation de la campagne "Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde" ! Faites connaître le site de la campagne www.agrocarb.fr !

"La production des agrocarburants va inciter les agriculteurs à affecter moins de terres à la production d'aliments pour favoriser cette culture de rente."



La parole à l'un de nos partenaires de la campagne : l'organisation syndicale Synergie paysanne au Bénin par la voix de Nestor Mahinou, son secrétaire exécutif.

"Si certains pays trouvent légitime de produire les agrocarburants afin de réduire leur dépendance énergétique, rien ne serait pire que d'en faire un marché mondial, donnant la priorité aux réservoirs des voitures au détriment du ventre des pauvres. C'est pourtant ce que compte faire l'Union européenne : elle envisage en effet d'incorporer

Du bon usage des agrocarburants : les "filières de proximité"

Aujourd'hui 1,6 milliard de personnes dans le monde sont privées d'électricité. La fracture énergétique est encore plus grande en milieu rural, qui souffre cruellement du manque d'accès à l'énergie. Or, produits et consommés localement, développés en "filières de proximité" et à petite échelle, les agrocarburants peuvent permettre la mise en place de nouveaux services énergétiques : électrification, mécanisation d'activités domestiques ou productives (moulins ou pompes à eau). Cette production de combustible a un potentiel important pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, lorsqu'elle est développée dans le respect des agricultures familiales et en association avec les cultures alimentaires. L'utilisation de technologies simples, peu coûteuses, appropriables par les petits agriculteurs et sans danger pour la santé humaine, est la seule crédible.

10 % d'agrocarburants aux carburants fossiles dans le secteur des transports d'ici à 2020. Pour ce faire, elle aura besoin des cultures provenant des pays en développement, ce qui fait peser de lourdes menaces sur la souveraineté alimentaire.

Au Bénin, les conséquences de l'exploitation agricole à des fins non alimentaires se font déjà sentir. Dans le nord du pays, dans la région de Banikoara, les agriculteurs ont abandonné les cultures vivrières au profit du coton et des arachides. La population, qui subvenait à ses besoins alimentaires, dépend maintenant des programmes d'assistance, notamment du Programme alimentaire mondial et des Églises. Avec le développement de cultures à vocation énergétique, cette situation risque de se généraliser. C'est d'autant plus choquant que la production alimentaire locale est déjà insuffisante au Bénin et que nous connaissons une croissance démographique fulgurante, notamment dans les zones urbaines.

Notre objectif est d'abord d'informer les communautés locales et les organisations paysannes, puis d'agir sur les politiques afin que l'accent soit mis sur la promotion d'une agriculture durable et écologiquement saine. Mais pour être efficaces, nous devons également agir sur les causes : la politique européenne de développement des agrocarburants. Le partenariat développé dans le cadre de la campagne constitue une véritable opportunité pour faire part de notre point de vue dans le plaidoyer du Nord."

Jean-Denis Crola

Responsable de la campagne
"Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde"
chez Oxfam France - Agir ici
jdcrola@oxfamfrance.org



Pour en savoir plus
Le site Internet de
la campagne :
www.agrocarb.fr
Le dossier complémentaire
de la campagne :
à télécharger sur
www.agrocarb.fr

Découvrez la laine de mouton pour l'isolation



En rouleau, en vrac ou en toison naturelle, la laine de mouton est un isolant aux caractéristiques séduisantes. On peut l'utiliser de différentes manières pour de multiples usages avec, au final, les mêmes résultats en termes de confort. La question de son traitement soulève toutefois des interrogations.

Comme le duvet de certains animaux, la laine de mouton est le seul isolant produit par la nature pour protéger un organisme vivant du froid. L'homme a très vite su quel parti tirer de cette matière abondante à l'exemple des yourtes des peuples des hauts plateaux d'Asie Centrale, faites de laine de mouton feutrée. Oubliée pendant trop longtemps au profit de matériaux beaucoup moins vertueux, la laine de mouton fut de nouveau homologuée comme matériau d'isolation par la

Débouché en progression

Mais louer les qualités de la laine de mouton aujourd'hui ne doit pas faire oublier les difficultés d'hier et celles qui freinent encore le développement de son usage. Réalité mondiale de la crise lainière, cette matière première ne représente plus que deux et demi pour cent des besoins en fibres textiles sur la planète. L'Australie produit à elle seule 500 000 tonnes de laine, tandis que la France culmine à 16 000. Sans compter les autres pays producteurs d'importance que sont l'Argentine, l'Uruguay, la Nouvelle-Zélande ou l'Afrique du Sud. La presque totalité de la laine collectée en France est exportée pour répondre à différents usages. Mais la laine collectée aujourd'hui n'est qu'une goutte d'eau par rapport à celle détruite au sein des élevages. Le marché de la laine a toujours été faussé puisque cette matière, jusqu'en 2004, était considérée comme un produit industriel et non agricole et donc son prix indexé sur les cours mondiaux, subissant les pressions de la spéculation. Que pèse un éleveur français face à ce phénomène ?

La solution est le regroupement, le travail en réseau pour à nouveau valoriser la laine. En dehors de la fabrication d'isolants, les débouchés correspondent encore à des niches, par définition de faibles importances à l'image du textile, de la filature ou de la literie. Combien reste-t-il de matelassiers aujourd'hui capables de créer des literies en laine ? En revanche, l'isolant représente un espoir : "Ce débouché est en progression constante et significative, poursuit Stéphane Boileau, créateur de la structure Étoile du Berger. De plus elle se comporte comme un hydro régulateur capable d'absorber jusqu'à trente pour cent de son poids en condensation sans mouiller la fibre et sans affecter ses propriétés isolantes."



législation allemande dès 1990. Aujourd'hui, la France emboîte le pas à sa voisine et se penche avec attention, et parfois curiosité, sur cette matière noble. À noter que, premiers producteurs mondiaux de laine de mouton, les Australiens ont hissé l'isolant en laine à la troisième place des isolants du bâtiment. Si l'on considère que le choix d'un matériau d'isolation thermique et phonique, hormis l'indiscutable aspect économique, doit s'effectuer en tenant compte du confort et de la santé des occupants d'une maison, la laine de mouton offre des avantages non négligeables, mais parfois contestés. "Avec sa construction de fibres recouvertes d'écaillés disposées comme les tuiles sur un toit, la laine de mouton possède des qualités magnifiques, souligne Stéphane Boileau, créateur de la structure Étoile du Berger. De plus elle se comporte comme un hydro régulateur capable d'absorber jusqu'à trente pour cent de son poids en condensation sans mouiller la fibre et sans affecter ses propriétés isolantes."

Autre avantage : en réduisant les transferts de chaleur par le phénomène de condensation et d'évaporation, la laine augmente ses performances en termes d'isolation, même si elle semble bien meilleure pour lutter contre le froid que contre la chaleur qui la traverse assez facilement de l'extérieur vers l'intérieur.



Une isolation à quel prix ?

Selon les fabricants, les prix au mètre carré des rouleaux ne varient guère, quelles que soient leur largeur et leur longueur.
 Epaisseur 40 mm : environ 6 € TTC
 Epaisseur 80 mm : entre 9 et 10 € TTC
 Epaisseur 100 mm : environ 12 € TTC
 Souvent le prix de la laine en vrac est similaire à celui de la laine en rouleau. La toison naturelle se négocie entre 0,30 et 0,70 €/kg, en fonction de la race ovine, de la qualité de sa laine et surtout de la bonne entente avec l'éleveur.

Naturelle ou thermoliée ?

La structure Étoile du Berger rassemble donc un collecteur de laine, une laverie, un atelier de fabrication, le tout sous la coordination de Stéphane Boileau¹. Il s'agit d'une démarche solidaire où chacun a fait preuve de bonne volonté pour trouver les solutions permettant de revaloriser la laine des moutons de race Rava. Certes la quantité, 60 tonnes par an, peut sembler dérisoire, mais l'important est la qualité et la démarche de revalorisation locale. Une toison de Rava pèse environ 1,5 kg, et plus qu'un seul après lavage. Après transformation, 1 kg de laine produit 1 m² d'isolant en 8 cm d'épaisseur. La laine est achetée 0,30€/kg aux éleveurs. "Nous devons beaucoup à la laverie de Souvigny qui a su mettre au point un lavage aux propriétés antimite au sel de bore tout en réglant le problème de l'épuration des eaux de rinçage, explique Stéphane Boileau. Les eaux de lavage sont épandues sur les prés pour les fertiliser." Un avantage de la laine lavée est la propriété physico-chimique de la fibre à se lier à des molécules d'eau, lui assurant une bonne résistance au feu. La laine débarrassée de son suint ne s'enflamme qu'à partir de cinq cent soixante degrés et a tendance à s'éteindre elle-même.

Pour la mise en œuvre de la laine non-tissée en rouleaux, deux techniques pouvaient être étudiées : l'aiguilletage sans liant ou la thermoliaison. Cette deuxième solution fut retenue car un isolant pur laine aurait nécessité l'usage de deux fois plus de matières et aurait donc coûté deux fois plus cher à l'utilisateur. Un choix économique principalement car avec 88% de laine et seulement 12% de polyester, cet isolant reste, à l'issue de la chaîne de fabrication, d'un rapport qualité-prix tout à fait attrayant. La fonction des fibres polyester thermofusibles est d'assurer la liaison entre les fibres naturelles tout en préservant le gonflant de la laine.



DR

Rouleau, vrac et toison

Trois techniques d'emploi de la laine peuvent être proposées : les rouleaux, le soufflage-cardage, la laine brute. La première s'adresse à ceux qui désirent assurer eux-mêmes les travaux d'isolation ; la pose des rouleaux est relativement aisée. Comme tout isolant, l'important est de conserver le gonflant et pour assurer une bonne tolérance à la vapeur d'eau, il est indispensable de ménager une bonne ventilation à la face externe du rouleau. La laine s'utilise ainsi pour les planchers, sous les toitures ou contre les murs. Il faut toujours en disposer deux épaisseurs, soit au total 16 cm d'épaisseur. Marc Tournier est un poseur professionnel convaincu. "À la pose, je pense que la thermoliée est plus facile à travailler que l'aiguilletée car elle se tient mieux une fois coupée. Pour la pose entre les chevrons, il est nécessaire de prévoir de couper un peu plus grand que l'espace à remplir." Une fois aux bonnes dimensions, le panneau de laine de mouton est agrafé sur le côté des chevrons et parfois au milieu sur un liteau. Dans ce cas, il suffit de prendre la laine à pleines mains pour lui redonner du gonflant tout autour du point de fixation. "Il n'y a pas très longtemps que je pose de la laine de mouton, mais je suis totalement convaincu par ses bienfaits et je n'hésite plus à la proposer systématiquement à mes clients."

La technique du soufflage-cardage de la laine en vrac s'adresse plutôt à des professionnels du soufflage d'isolants qui sauront garantir la pose de cette laine en lui restituant le gonflant indispensable à son efficacité. Son champ d'application se situe entre les solives au sol ou entre plancher et plafond d'un niveau. Parfois onéreux à l'achat sous cette forme, la pose de la laine n'est également pas d'un faible coût...

1 ETOILE DU BERGER, Stéphane Boileau,
Prades, 63210 SAINT-PIERRE-ROCHE
Tél. : 04 73 65 89 03
www.etoileduberger.fr



DR



DR

Suint ou non ?

La troisième technique implique une réflexion plus en profondeur sur la finalité du projet. Il s'agit de la laine brute, des toisons directement issues de la tonte n'ayant subi ni lavage ni aucun traitement. Il faut privilégier l'emploi de laine fraîchement tondue et savoir que les laines de moutons de plein air, après l'estive ou la transhumance sont moins grasses que les laines de bergerie. En s'adressant directement auprès d'éleveurs locaux, l'approvisionnement est facile et le prix d'achat modique ; il est toujours plus intéressant de céder sa laine pour l'isolation d'une maison que de procéder à sa destruction. Ainsi, parmi les points positifs de cette technique, on peut citer l'utilisation et la valorisation d'une ressource locale, la performance en termes d'isolations phonique et thermique, un coût vraiment faible. En revanche, certains affirment que la laine non lavée subit une lente dégradation causée par les sels potassiques contenus dans le suint ; rien n'est éternel. La forte odeur de suint est aussi à classer parmi les inconvénients, mais elle s'atténue au fil des mois. Enfin, il reste l'épineux problème des risques d'attaque des mites. L'usage courant veut que le suint protège la laine contre les agressions pendant deux ans. Mais selon la race ovine et les conditions climatiques de la région où est réalisée l'isolation, qu'en est-il réellement ?

Pour Patrick Berland, responsable de Maison Nature en Savoie, le regard sur la laine de mouton est tout autre. Employer la laine non lavée est pour lui une grave erreur. "Le suint est une graisse repoussant temporairement les mites mais en aucun cas un anti mite. De plus, les mites de l'alimentation peuvent sans difficulté au bout de quelques temps s'y installer pour pondre et apparaissent alors au plafond de nombreux petits vers blancs." Il reste alors la solution du lavage. Là encore, cette méthode ne trouve pas grâce aux yeux de notre spécialiste. "La laine de mouton ne peut se laver correctement qu'à grande échelle, il est impossible de le faire soit même. Ensuite il faut la traiter soit au mitin, un produit dont on ne connaît pas la composition, soit au sel de bore qui pour moi n'a jamais pleinement prouvé son efficacité." Prendre un produit naturel qu'on ne traite pas pour qu'il reste justement naturel, mais dont l'effet à long terme n'est pas celui recherché, ou alors traiter abondamment et il perd son caractère naturel : quel paradoxe ! Il semble difficile de tirer des conclusions définitives sur ce sujet de la laine de mouton. Laisser du temps est indispensable pour disposer du recul nécessaire.

Bruno Auboiron
(Texte et photos)

Source : Habitat Naturel



DR

Le sel de bore

Traiter la laine par immersion dans une solution de sel de bore, un peu comme on le ferait pour une teinture, permet une pénétration au cœur des fibres. Cette action combine la fonction antimite, l'amélioration de la tenue fongicide et la résistance au feu. Le bore n'existe pas à l'état d'élément pur dans la nature, mais il se combine avec l'oxygène et le calcium. Il est l'un des sept oligo-éléments indispensables au développement des plantes. Des traces de ces sels existent presque partout dans les roches et l'eau de mer. La forme la plus ancienne et la plus abondante que l'on connaisse est le sel minéral que l'on appelle tincal (borax). Cependant les grands gisements boraciques sont relativement rares. On trouve des mines à ciel ouvert notamment aux Etats-Unis, en Argentine et en Turquie. (source : Étoile du Berger)



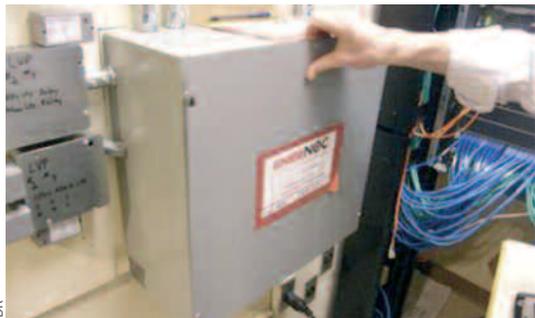
De la maîtrise de l'énergie

Le boîtier Enernoc, une idée originale qui permet de réduire la consommation d'énergie.

Enernoc surveille la demande d'électricité pour en diminuer les pics grâce à une intervention ponctuelle et ciblée sur les applications plus gourmandes en énergie de ses entreprises clientes.

Tout est basé sur un constat simple : l'énergie la plus propre est celle que l'on n'utilise pas...

Diminuer les pics de demande d'électricité, c'est le job d'Enernoc. Un concept génial qui fonctionne à merveille aux USA et qui fait avancer le schmilblick à grande échelle.



DR

Les coulisses d'une superbe réussite...

Enernoc diminue les pics de demande d'électricité au moment de la journée où ils sont les plus importants grâce à un réseau de clients dont ils contrôlent certaines de leurs applications gourmandes en énergie. L'idée vient de 2 étudiants américains, David Brewster et Tim Healy, qui au lieu de réfléchir à comment produire de l'énergie propre se sont demandé comment produire moins d'énergie : l'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas et donc celle qu'on ne construit pas.

Comment ça marche ?

Entre 4 et 5h de l'après-midi le 12 décembre, par exemple, il y a un pic de demande d'électricité. Enernoc diminue alors la consommation d'électricité de son réseau de clients pour diminuer le pic de demande. Le distributeur d'électricité rémunère alors Enernoc pour la diminution de la demande réalisée et Enernoc distribue une partie de cet argent à son réseau de clients.

Concrètement Enernoc installe un boîtier qui contrôle certaines applications (éclairage, climatisation...) dans les entreprises clientes qui ont accepté, en échange d'une rémunération alléchante (5000 à 10 000 \$ par an pour un magasin de moyenne taille), de diminuer leur consommation à des moments précis. Ainsi la construction de nouvelles centrales électriques est à moyen terme évitée.



DR

Créé en 2001, Enernoc aujourd'hui grandit à toute vitesse. Ce sont déjà 300 employés, 100M\$ de chiffre d'affaire et 1100 MW d'électricité sous contrôle grâce à ce petit boîtier installé dans 2200 entreprises. Présent aux USA et depuis peu au Canada, le concept cartonne !

Source : Métro — 4 mai 2008

primevère 23^e salon-rencontres de l'écologie et des alternatives
20, 21, 22 février 2009 • Lyon/Chassieu

thème 2009 "Vivre l'écologie"
450 exposants dont 150 associations et 150 producteurs
ven 10h-22h sam 10h-20h dim 10h-19h • 04 74 72 89 90 • <http://primevere.salon.free.fr>

Le nucléaire, une irresponsabilité environnementale ?

La fuite d'effluents contaminés à l'uranium survenue le 8 juillet 2008 sur le site de la Socatri-Areva au Tricastin (Drôme) a conduit la société Areva à limoger le directeur-général de sa filiale, la Socatri, et à verser une indemnisation aux agriculteurs lésés. Cette affaire renvoie à la responsabilité environnementale et au principe "pollueur-payeur" en matière d'industrie nucléaire

L'été et automne 2008 auront été riches en événements radioactifs. Des événements à la fois graves et ordinaires, qui s'inscrivent dans la "banalité du mal" qu'évoquait la philosophe Hannah Arendt, sorte de fatalité de la société du risque, dont l'opinion ne sait quelle gravité réelle leur attribuer.

Quelque 900 incidents "mineurs" sont recensés chaque année dans le nucléaire en France, témoignant, selon les experts, du bon contrôle de la filière, mais révélateurs, selon les écologistes, de la dangerosité de cette énergie. Cette série noire du nucléaire survient alors que la loi sur la responsabilité environnementale a été adoptée le 22 juillet 2008. Si celle-ci a inscrit dans le droit français la notion de préjudice écologique, elle n'a pas pris en charge le risque nucléaire. En effet, du fait des risques particuliers inhérents à l'industrie nucléaire et de leur caractère transfrontalier, la responsabilité civile des opérateurs ne relève pas du droit commun.



Un régime exorbitant du droit commun

En Europe, les exploitants d'installations nucléaires, publics ou privés, civils ou militaires, sont couverts par la Convention de Paris du 29 juillet 1960, la Convention complémentaire de Bruxelles du 31 janvier 1963, le Protocole du 16 novembre 1982, puis celui de février 2004 modifiant cette Convention. Ces textes prévoient que la réparation des dommages causés par un accident nucléaire sera effectuée sur fonds publics, dans le cas où les dommages excéderaient le montant couvert par l'assurance ou la garantie financière de l'exploitant. Mais cette "réparation" est elle-même limitée.

En France, la transposition en droit interne de ces conventions s'est effectuée au travers des lois du 30 octobre 1968 et du 11 mai 1990 qui reposent sur le principe de la responsabilité objective de l'exploitant et de lui seul en cas d'accident nucléaire, mais limitent pour le moment cette responsabilité à 90 millions d'euros par accident, les coûts supplémentaires étant supportés par l'Etat dans la limite de 380 millions d'euros. La garantie financière sera portée à 700 millions d'euros dès l'application du Protocole de 2004, qui dépend maintenant de la ratification de l'ensemble des pays signataires.

Ces garanties publiques ne s'appliquent en fait qu'à des accidents nucléaires de niveau inférieur ou égal à 5 sur l'échelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) qui s'élève jusqu'au niveau 7. La catastrophe de Tchernobyl fut de niveau 7, tandis que l'accident de Three Mile Island (Etats-Unis, 1979) fut de niveau 5, comme celui de Windscale (Grande-Bretagne, 1957), et celui de Saint-Laurent-des-eaux (France, 1980) de niveau 4. Même les riches Etats-Unis ne couvrent pas les accidents de niveau 6 et 7.

Ce qui veut dire que les immenses conséquences de tels accidents seraient supportées par les victimes. La possibilité et la réalité historique à Tchernobyl d'accidents de niveaux 6 et 7 devrait être reconnue et prise en charge par l'industrie nucléaire. Une "écotaxe" assurantielle pourrait s'appliquer pour tous les niveaux d'accidents nucléaires, mais elle n'existe pas.

En cas d'accident nucléaire, le contribuable paiera !

Une proposition équitable d'internalisation des coûts du risque nucléaire majeur a été formulée par deux économistes allemands. Elle consiste à appliquer le principe "pollueur-payeur" en prélevant une taxe d'un centime d'euro par kWh produit par chaque réacteur dans le monde. En l'an 2000, la production nucléaire primaire d'électricité des 440 réacteurs du monde fut de 2586 TWh (2586 x 109 kWh). Le fonds ainsi constitué par les sommes recueillies auprès des opérateurs nucléaires serait donc abondé à hauteur de plus de 25 milliards d'euros par an. En vingt ans, le montant de ce fonds serait d'un ordre de grandeur suffisant pour indemniser les victimes et couvrir les autres coûts d'un accident nucléaire majeur.

Aux Etats-Unis, au milieu des années cinquante, alors que le nucléaire civil commençait à intéresser

quelques investisseurs privés aux Etats-Unis, se posa la question de la responsabilité des opérateurs en cas d'accidents. Les compagnies d'assurances refusant de couvrir un risque difficilement chiffrable, le sénateur Clinton Anderson et le député Melvin Price proposèrent au Congrès, dès 1957, une loi de court terme (10 ans) destinée à aider le développement du nucléaire civil naissant en apportant la garantie de l'Etat fédéral en cas d'accident.

Plus précisément, cette loi plafonnait la responsabilité de l'industrie nucléaire à 560 millions de dollars et limitait la couverture des compagnies d'assurances privées à 100 millions de dollars par réacteur. Plusieurs fois prorogé, l'actuel Price-Anderson Act rehausse ces plafonds à 9,1 milliards de dollars et 200 millions de dollars respectivement. Le coût de la catastrophe de Tchernobyl a été estimé à 360 milliards de dollars pour les seuls pays de Russie, Ukraine et Biélorussie. Le coût d'un accident nucléaire majeur aux Etats-Unis est évalué entre 500 et 600 milliards de dollars selon la situation géographique du réacteur qui serait en cause.

Compte tenu du plafond de 9,1 milliards de dollars, on peut dire que l'industrie nucléaire américaine n'est responsable que de 2% des coûts potentiels d'un accident majeur dû à son activité ! Les autres 98% seraient payés par le contribuable, via le Trésor fédéral. Autant dire qu'on est loin du principe "pollueur-payeur" de la Conférence de Rio (1992). Une étude a estimé que le Price-Anderson Act est l'équivalent d'une subvention publique annuelle de 3,4 milliards de dollars de frais d'assurances évités à l'industrie nucléaire américaine.

Le 22 juillet dernier a été transposée en droit français, avec un an de retard, la directive (2004/35 du 21 avril 2004) sur la responsabilité environnementale en ce qui concerne la prévention et la réparation des dommages environnementaux. C'est la première réglementation européenne strictement fondée sur le principe "pollueur/payeur". Lors du débat parlementaire, le député Yves Cochet (Verts)

a proposé la création d'un fonds d'indemnisation des victimes, provisionné par les entreprises elles-mêmes, plutôt que par le contribuable.

La question du délai de prescription suite au fait générateur d'un dommage environnemental a également été posée. Sa durée, fixée à 30 ans, s'avère insuffisante pour se tourner vers les industriels responsables de dommages, tels que la persistance de la radioactivité, ou l'incidence des PCB dans le Rhône, qui perdure plusieurs décennies après leur interdiction. Enfin, le député s'est étonné que le nucléaire fasse partie des activités exemptées de responsabilités environnementales : la loi doit s'appliquer aux dommages éventuels environnementaux et de santé humaine que pourraient causer les centrales nucléaires.

Qu'il s'agisse de l'indemnisation des victimes, de la remise en état de l'environnement après un accident nucléaire, ou de la durée de la responsabilité d'un industriel tel que le groupe Areva après un dommage en France, ce qui frappe, c'est la disproportion entre les financements prévus par les Conventions européennes et les coûts réels, qui incombent à la collectivité. Les dommages nucléaires sont toujours explicitement exclus des polices d'assurance, ce qui implique que les dossiers d'indemnisation ne seront pas gérés par les assureurs habituels des victimes, mais par un dispositif spécifique.

Quant aux maladies présumées ayant pour cause l'accident nucléaire, elles sont définies par décret. Les niveaux d'indemnisations sont également fixés par décret. L'interlocuteur en cas d'accident grave n'est pas clairement désigné. Il reste à instaurer un guichet unique afin que les victimes puissent identifier un seul référent pour l'indemnisation. Et surtout, à élaborer des dispositifs de gestion de situation post-accidentelle, non pas tant "pour" la société, qu' "avec" elle.

Agnès SINAI

Actu-Environnement.com

Sources :

Michael Kelly et Johannes Welcker, "Risk Cover for Nuclear Power Stations", http://www.uni-saarland.de/fak/fnz/welcker/Nuclear_Risk.html

J.A. Durbin et G.S. Rothwell, "Subsidies to Nuclear Power Through Price Anderson Liability Limit", *Contemporary Policy Issues*, Vol. VII



Les armes nucléaires : une menace pour la sécurité, pas une dissuasion !

La dissuasion n'est plus ce qu'elle était ! C'est la conclusion à laquelle sont parvenus certains des maîtres d'oeuvre de la politique nucléaire de la guerre froide.

Les armes nucléaires ne sont pas seulement inadaptées pour répondre aux menaces de sécurité probables ou significatives auxquelles nous sommes confrontés au XXI^e siècle.

La réalité est bien pire puisque l'analyse des stratégies terroristes, des éventualités d'erreurs de calcul militaires et des possibilités d'accidents nucléaires laisse penser que les citoyens des États dotés d'armes nucléaires courent en fait des risques plus importants que ceux qui vivent dans des États non nucléaires. La fin de la guerre froide a introduit une équation de sécurité beaucoup plus complexe et plus incertaine, avec des bénéfices et des risques différents.

Qu'on ait été ou non un adepte de la dissuasion nucléaire pendant la guerre froide, il faut admettre qu'une analyse rationnelle de l'environnement stratégique actuel et prévisible indique que les armes nucléaires représentent (et représenteront) un risque croissant pour la sécurité de leurs détenteurs, et en aucun cas un atout ou un outil au service de leur sécurité.

Un texte spectaculaire

Dans un texte spectaculaire publié le 4 janvier 2007 dans le Wall Street Journal, les anciens secrétaires d'État américains Henry Kissinger et George Shultz, ainsi que William Perry, ancien secrétaire à la Défense, et Sam Nunn, l'influent président du Comité des relations extérieures du Sénat, ont reconnu que "le recours aux armes nucléaires présente des risques toujours plus grands pour une efficacité de plus en plus aléatoire"¹.

Le monde s'achemine vers une nouvelle ère nucléaire porteuse de grands dangers, plus instable, psychologiquement plus dérangeante, et économiquement encore plus coûteuse que ne l'était la dissuasion pendant la guerre froide.

Personne ne se risquera à accuser Kissinger, Shultz et les cosignataires du texte d'être "trop laxistes sur les questions de défense", un qualificatif que semblent redouter de nombreux politiciens. Pendant des décennies, Kissinger a été l'incarnation même du "réalisme" politique, la théorie selon laquelle les États sont en compétition pour le pouvoir dans un environnement international anarchique, sans déterminants moraux ou politiques autres que les intérêts égoïstes et les besoins de sécurité perçus. Il est donc intéressant que ces adeptes du réalisme politique en soient arrivés à la conclusion que "le monde s'achemine vers une nouvelle ère nucléaire porteuse de grands dangers" qui sera "plus instable, psychologiquement plus dérangeante, et économiquement encore plus coûteuse que ne l'était la dissuasion pendant la guerre froide"².

La question n'est pas de savoir si la dissuasion est un concept utile en matière de défense, mais si les armes nucléaires représentent une composante applicable ou utile de la dissuasion³. Même si Kissinger et Shultz ont pensé à un moment que l'arme nucléaire était utile à la dissuasion, ils reconnaissent maintenant qu'elle représente un important problème de sécurité qui aboutira plus probablement à une prolifération et à une utilisation par d'autres qu'à une dissuasion. La guerre froide a engendré différentes versions de dissuasion nucléaire, notamment : la dissuasion par interdiction, qui peut comporter une démonstration que les objectifs de l'agresseur ne seront pas atteints ; une dissuasion classique qui montre que tout gain éventuel acquis par une agression serait compensé par le coût infligé à l'agresseur ; une dissuasion par menace de représailles, qui est similaire à la dissuasion classique mais franchit un pas supplémentaire ; une dissuasion par la menace d'une destruction mutuelle assurée, telle qu'elle est censée avoir fonctionné entre les États-Unis et l'Union soviétique après la crise des missiles à Cuba ; la dissuasion étendue, où la menace d'utilisation des armes nucléaires par l'une ou plusieurs des parties empêche l'agression contre le sol national, les alliés, les forces militaires ou les "intérêts vitaux" ; et la dissuasion nucléaire minimale, dans laquelle la détention des armes nucléaires ne vise qu'à empêcher toute attaque ou utilisation d'armes nucléaires⁴.

L'équivalence entre dissuasion et armes nucléaires est très récente et dangereusement trompeuse. En fait, la dissuasion est pratiquée depuis longtemps par des individus comme par des États et a contribué à la sécurité tant des plus faibles physiquement que des plus forts. La dissuasion repose sur une interaction complexe entre de nombreux instruments et peut agir à plusieurs niveaux. Les facteurs psychologiques, culturels et communicationnels jouent un rôle important, mais pas nécessairement prévisible, dans la dissuasion. La possibilité d'un échec fait partie inhérente de la dissuasion, comme pour tout concept militaire ou politique. Il est donc important

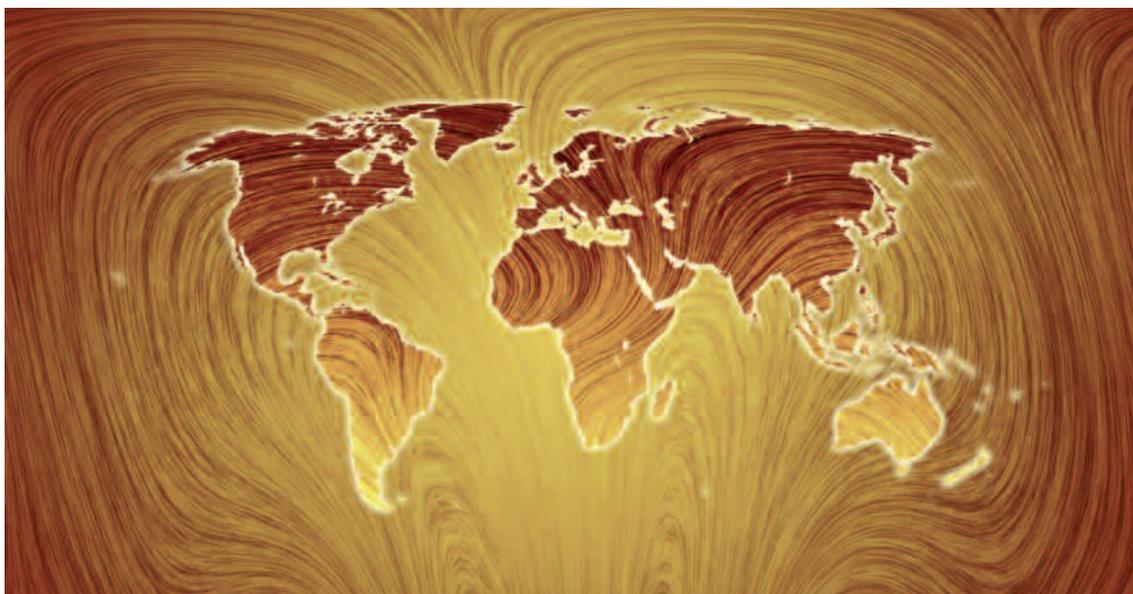
¹ George P. Shultz, William J. Perry, Henry A. Kissinger, Sam Nunn et al. "A World Free of Nuclear Weapons", Wall Street Journal, New York, 4 janvier 2007. Henry Kissinger a été le secrétaire d'État du président Nixon dans les années 1960 et 70, George Shultz a été le secrétaire d'État du président Reagan dans les années 1980, William Perry a été le secrétaire à la Défense du président Clinton dans les années 1990 et Sam Nunn a pendant longtemps été le président du Comité des affaires étrangères du Sénat et un des artisans (avec le sénateur Richard Lugar) des initiatives législatives et politiques sur la "réduction concertée de la menace" (cooperative threat reduction) à la fin de la guerre froide. Cette démarche est souvent qualifiée de "nouvelle initiative de Reykjavik" parce que Shultz et les autres en reviennent toujours au "quasi accord" sur le désarmement nucléaire entre les présidents Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev en 1986, ou "l'initiative Hoover" parce que les idées en ont d'abord été discutées à l'Institut Hoover de l'Université de Stanford.

² Ibid.

³ On peut retrouver la plupart de ces arguments démystifiant la dissuasion nucléaire dans Rebecca Johnson, Nicola Butler et Stephen Pullinger, *Worse than Irrelevant? British Nuclear Weapons in the 21st Century*, Acronym Institute, Londres, octobre 2006, disponible sur www.acronym.org.uk.

⁴ Pour une analyse intéressante de ces aspects de la dissuasion nucléaire et d'autres, voir Robert Green, *The Naked Nuclear Emperor: debunking nuclear deterrence*, Christchurch NZ, 2000.





© iStock

d'avoir une position de repli dans laquelle un État ou au moins un nombre important de gens survivent et puissent retrouver la sécurité. Si l'échec de la dissuasion menace notre survie même, comme dans les doctrines de destruction mutuelle, il n'est pas seulement simpliste d'attribuer les propriétés fondamentales de la dissuasion à un seul système d'armes, c'est aussi extrêmement dangereux.

Dissuasion nucléaire : un tour de passe-passe rhétorique

Même si certains continuent de mettre au crédit des armes nucléaires le fait d'avoir dissuadé l'Union soviétique et d'avoir empêché une guerre directe entre les grandes puissances depuis 1945, il est au fond impossible de le savoir. Le général Lee Butler, de l'US Air Force, ancien commandant en chef du STRATCOM (US Strategic Command / Commandement stratégique américain) sous le président Bush père, décrivait la dissuasion nucléaire comme "un tour de passe-passe rhétorique, sous un emballage trompeur et vendu avec une publicité tapageuse"⁵. La dissuasion ne peut être prouvée que par la négative, c'est-à-dire si l'action qu'elle était censée dissuader a lieu, et il risque d'être trop tard à ce moment-là pour entreprendre une quelconque autre action. Nous savons maintenant qu'il y a eu pendant la guerre froide un certain nombre de situations dans lesquelles un conflit nucléaire a été évité de peu, ce qui laisse penser que d'autres facteurs importants étaient en jeu.

L'équivalence entre dissuasion et armes nucléaires est trompeuse : un pays possédant des armes nucléaires pourrait devenir une cible plus intéressante pour une attaque terroriste extrêmement destructrice puisque le jeu des extrémistes pourrait être de provoquer des représailles nucléaires ou tout aussi disproportionnées...

Quand des États détenteurs d'armes nucléaires proclament que leur sécurité et leur dissuasion reposent uniquement ou principalement sur leurs armes nucléaires, ils font en fait la promotion des armes nucléaires et apportent une justification à quiconque cherche à en obtenir. Si ces armes de destruction massive sont si puissantes, comment les dirigeants d'un pays digne de ce nom pourraient-ils expliquer

à leurs citoyens pourquoi il ne faudrait pas les acquérir et les déployer pour avoir la garantie d'une sécurité aussi merveilleuse ? Comment un dirigeant politique responsable pourrait-il justifier d'adhérer au Traité de non-prolifération (TNP) ou d'en rester signataire ? Heureusement, la réalité est différente. Les dirigeants qui font preuve de responsabilité sont ceux qui ont rejoint le TNP et ont reconnu que la prolifération des armes nucléaires est une menace pour la sécurité nationale et mondiale.

Pour les théoriciens de la dissuasion, il est nécessaire de faire croire à l'adversaire potentiel que la menace d'utiliser une arme nucléaire est crédible. Cela oblige à apporter la preuve que le pays est prêt à utiliser cette arme. Les détenteurs d'armes nucléaires ont donc élaboré toute une palette de doctrines et de politiques pour l'utilisation ou la menace de l'utilisation de ces armes. La plupart de ces doctrines, sinon la totalité, constituent une violation de l'Avis consultatif de la Cour internationale de justice de juillet 1996. L'Avis de la CIJ exclut tout particulièrement les politiques visant à une utilisation des armes nucléaires pour une attaque préventive ou des représailles, ainsi qu'une dissuasion basée sur le maintien de l'option d'utiliser des armes nucléaires en premier, de les utiliser même lorsque le pays n'est pas menacé par les armes nucléaires d'un adversaire, ou de les utiliser contre un État qui ne possède pas d'armes nucléaires.

Le stockage ou le déploiement des armes nucléaires, dont plusieurs milliers sont encore en état d'alerte immédiate, comportent aussi des risques d'erreur de calcul, d'accident ou de déclenchement involontaire. Votre arme devient alors l'instrument de votre propre destruction. Les armes nucléaires ne peuvent dissuader les idéologues extrémistes ou les terroristes, qu'ils soient étatiques ou non. Même Tony Blair, alors qu'il incitait la Chambre des communes à approuver le renouvellement du système d'armes nucléaires Trident au-delà de 2024, la limite de sa durée de vie actuelle, a admis : "Je ne pense pas que quiconque prétende que la dissuasion nucléaire indépendante offre une défense contre le terrorisme"⁶.

Comme le remarquait un conseiller de haut niveau du ministère britannique des Affaires étrangères, le professeur Malcolm Chalmers, "loin d'être dissuadés

⁵ Général de réserve Lee Butler, discours au National Press Club, Washington DC, 5 décembre 1996. À une autre occasion, il a traité la dissuasion nucléaire de "dialogue entre un aveugle et un sourd, issu d'une contradiction insurmontable". Discours à l'IPPNW, Wellington, NZ, 2 octobre 1997.

⁶ House of Commons, Hansard, 19 octobre 2005, colonne 841.

par les armes nucléaires, les terroristes seraient ravis de provoquer des représailles avec des Trident, parfaitement conscients qu'ils sont de l'opprobre internationale qui retomberait ainsi sur la Grande-Bretagne⁷". En d'autres termes, un agresseur terroriste ne serait pas dissuadé par des armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive détenues par leurs pays cibles ou qui que ce soit d'autre. Au contraire, un pays possédant des armes nucléaires pourrait devenir ainsi une cible plus intéressante pour une attaque terroriste extrêmement destructrice puisque le jeu des extrémistes pourrait être de provoquer des représailles nucléaires ou tout aussi disproportionnées.

Bien que les effets épouvantables des armes nucléaires soient maintenant bien connus en raison des quelque 2 000 essais nucléaires et des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, les politiciens et les gouvernements des pays nucléaires se dissimulent derrière les illusions confortables de leur dissuasion nucléaire et de leurs politiques de protection, et prétendent qu'ils possèdent des armes nucléaires pour éviter qu'elles soient utilisées.

Œuvrer à un monde sans nucléaire

La meilleure façon d'éviter l'utilisation des armes nucléaires est de les faire disparaître de la surface de la terre. Pendant la guerre froide, un tel objectif était qualifié d'impossible.

Actuellement, les choses sont en train de changer. L'ancien secrétaire général soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'est joint à Kissinger, Shultz, Perry et Nunn pour appeler à des mesures concrètes pour commencer à œuvrer à un monde sans armes nucléaires. D'éminents dirigeants militaires, des chercheurs et des politiciens conservateurs ou progressistes du monde entier ont rallié cet objectif, même si certains ont exprimé des inquiétudes sur la façon dont il peut être réalisé.

Il peut être instructif d'appliquer, à l'instar des informaticiens, l'approche de "l'ingénierie inverse" pour résoudre le problème de l'abolition des armes nucléaires. En d'autres termes, supposons que nous sommes parvenus à un monde sans armes nucléaires et tentons maintenant de déterminer le chemin inverse et le meilleur itinéraire. Que s'est-il passé avant d'atteindre cet objectif ? Quelles étapes avons-nous dû franchir sur notre route, et à quels choix avons-nous été confrontés à chacune des étapes précédentes ?

Pour arriver à un monde sans armes nucléaires, nous devons veiller à ce que le monde devienne plus sûr. En dernière instance, il faudra des négociations multilatérales sur un traité ou un ensemble de traités (une convention sur les armes nucléaires d'une sorte ou d'une autre) qui codifiera dans le droit et la pratique à la fois l'interdiction d'acquérir et de se servir d'armes nucléaires à l'avenir, et l'élimination sans risque des arsenaux existants. Une attention toute particulière sera nécessaire pour vérifier que toutes les ogives et les vecteurs existants soient démantelés et éliminés de manière vérifiable. Les matières fissiles et les autres composants devront être stockés ou détruits de façon à ce qu'ils ne puissent pas être volés, réappropriés ou utilisés pour de futures armes. Tout

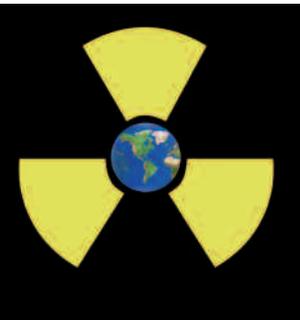
ceci devra être fait de façon à réduire au minimum les risques pour l'environnement et notre santé, et à démontrer l'absence de fraudes ou de sorties du traité au dernier moment ("breakout"). Le modèle de Convention pour l'élimination des armes nucléaires élaboré il y a quelques années par des scientifiques, des juristes et des acteurs de terrain de la société civile ne doit pas être confondu avec cet objectif, mais il offre effectivement une vue d'ensemble utile des problèmes qui doivent être abordés⁸.

Un nombre croissant d'études portent sur les dispositions techniques, politiques, militaires et juridiques nécessaires pour aller dans le sens d'un monde sans armes nucléaires⁹. En déclarant vouloir que la Grande-Bretagne devienne un "laboratoire du désarmement", le secrétaire à la Défense Des Browne a confirmé la poursuite et le développement du projet de recherche sur la vérification du démantèlement des ogives nucléaires, qui avait été mené à l'usine nucléaire militaire britannique d'Aldermaston entre 2001 et 2005. La phase suivante fera intervenir une initiative de coopération technique avec plusieurs laboratoires de défense norvégiens et une ONG disposant d'une expertise en vérification (Vertic)¹⁰.

Ces études sont utiles et nécessaires. Mais ce n'est pas l'existence des matières nucléaires ou du savoir faire de la bombe qui empêchent de faire rentrer à nouveau le génie nucléaire dans sa lampe, mais la valeur élevée encore accordée aux armes nucléaires, particulièrement par les États qui en sont détenteurs. Même s'il est vrai qu'on ne peut "désapprendre" les connaissances de base sur la fabrication de la bombe, le plutonium et l'uranium hautement enrichi qui servent aux explosions nucléaires ne se trouvent pas dans la nature et peuvent donc être contrôlés, retirés de la circulation et maintenus sous surveillance. La limitation des technologies nucléaires poserait moins de difficultés que pour les armes chimiques et biologiques, qui ont été interdites dans les deux cas en dépit de leur omniprésence et des applications civiles de beaucoup de leurs matières premières. Il est en outre plus réaliste de concevoir et de mettre en place un régime qui réussirait à interdire et limiter les technologies nucléaires militaires que d'essayer d'empêcher leur acquisition par des terroristes ou le "break out" d'un pays, en appliquant les messages confus du régime de non-prolifération actuel, qui établit une division entre les pays qui ont l'arme nucléaire et ceux qui ne l'ont pas.

Nous pouvons basculer du côté du désarmement nucléaire ou au contraire vers une prolifération accrue, peut-être fatale. Le choix est entre les mains des citoyens des principaux États nucléaires militaires : Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie.

Il faut s'appuyer sur le principe du "désarmement pour la sécurité" : en nous débarrassant des armes nucléaires, nous devons veiller à ce que la théorie de la dissuasion ne se vérifie pas. En d'autres termes, nous ne voulons pas voir davantage de guerres conventionnelles sanglantes remplacer les armes nucléaires. Un tel compromis ne serait pas souhaitable. Aussi, au fur et mesure que les armes nucléaires seront progressivement abolies, il sera important de



© Christian Cichanu

⁷ Malcolm Chalmers, "Long Live Trident?", *Physics World*, août 2005.

⁸ *Securing our Survival: The Case for a Nuclear Weapons Convention*, mai 2007. www.icanw.org/securing-oursurvival/. Voir également bulletin *Stop essais* n° 173, janvier 2008.

⁹ Voir, par exemple, Bruce Larkin, *Designing Denuclearization* (New Brunswick NJ: Transaction Publishers, 2008). L'International Institute for Strategic Studies (IISS) doit publier une telle analyse en septembre 2008, sous la plume de George Perkovich et James Acton.

¹⁰ Des Browne, secrétaire d'État à la Défense, Discours à la Conférence sur le désarmement, Genève, 5 février 2008.

réduire aussi le recours aux autres armes. Cela veut dire que nous devons adopter des stratégies de défense en rupture avec les anciens modèles de sécurité nationale agressive, dépendants de l'option militaire.

Le paradigme de la sécurité humaine, qui fait le constat de la nature internationale et transfrontalière des principales menaces pour l'existence humaine et la civilisation, commence déjà actuellement à supplanter le paradigme de la sécurité nationale des États en compétition. Nous devons accélérer l'adoption d'ententes sur la sécurité humaine, élaborer différents outils pour résoudre les conflits et bâtir la paix, et nous devons progressivement retirer aux armes leurs moyens financiers et technologiques au profit de la construction et du maintien de solutions coopératives.

Un choix entre les mains des citoyens

Pensons aux menaces de sécurité posées par le changement climatique, la pauvreté dans le monde et les pénuries de nourriture et d'eau, la criminalité transfrontalière, le terrorisme et les trafics internationaux : voilà les défis pour le XXI^e siècle et au-delà. Détenir une avance au niveau des armes et des technologies militaires n'assure pas le succès là où c'est vraiment important, comme le montrent les guerres en Irak, en Afghanistan, au Liban et dans différents pays d'Afrique. Le matériel et la formation militaires traditionnels sont loin d'être aussi utiles que les compétences plus diversifiées nécessaires pour nourrir les populations, fournir l'énergie et le logement, gérer la police, recueillir le renseignement, reconstruire, créer une confiance dans les alternatives, remettre les enfants sur le chemin de l'école et

proposer à leurs parents un travail productif. Lorsqu'il s'agit vraiment de sécurité, la guerre et les armes font partie du problème. Éviter une catastrophe nucléaire sera une victoire à la Pyrrhus si le monde continue de mener des guerres xénophobes et n'arrive pas à s'éveiller à la nécessité de coopérer pour éviter une catastrophe écologique.

Si nous appliquons l'outil stratégique de l'ingénierie inverse pour retrouver la voie de l'élimination totale de tous les arsenaux nucléaires, que les États nucléaires signataires du TNP ont accepté en mai 2000, il devient évident que nous avons atteint un point de rupture. Nous pouvons basculer du côté du désarmement nucléaire ou au contraire vers une prolifération accrue, peut-être fatale. Le choix est entre les mains des citoyens des principaux États nucléaires militaires : la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Allons-nous continuer à nous fier à la magie illusoire de la dissuasion, ou allons-nous déclarer que l'utilisation des armes nucléaires est un crime contre l'humanité, prendre des mesures concrètes en faveur de l'abolition des armes nucléaires et renforcer nos autres moyens de dissuasion et de sécurité ?

Rebecca JOHNSON

Directrice de The Acronym institute
for Disarmament Diplomacy (Londres)
et de la revue Disarmament Diplomacy
www.acronym.org.uk

Traduction : Jean-Luc Thierry

Source :

Abolition des armes nucléaires • Stop essais n° 179



Terrils atomiques

Au mépris des règles de sécurité, Pékin a abandonné ses mines d'uranium. Reportage sur le site 712, dans la province du Hunan, où 33,5 millions de tonnes de déchets ont été laissés en plein air.

Ce 16 octobre 1964, on avait trinqué à la gloire du pays, dans la mine 712. Un beau jour pour le vieux Liu Xianke. Il en a encore des bouffées de fierté : "La bombe avait éclaté. On avait armé notre pays !" Le premier champignon atomique chinois, dans le lointain désert du Taklamakan, était l'œuvre de Mao. Et celle des milliers de mineurs d'uranium du site 712, des paysans enrôlés de force aux quatre coins du pays. Chaque après-midi, Liu Xianke, 72 ans, se promène entre les usines désossées, sur les terrils chauves et la campagne désolée. Du haut de la "Colline des héros", le cimetière des mineurs, il songe à sa jeunesse enthousiaste, dans la Chine en marche vers le progrès. C'était le Grand Bond en avant, l'Armée populaire de libération avait appelé les Russes pour chercher de l'uranium dans le sous-sol chinois. "Une époque qui ne dit plus rien à personne", constate Liu. Aujourd'hui, pour ceux de la mine 712, c'est le grand abandon.

Procès retentissant

La mine a fermé en 1986. "Épuisée", ont décrété les militaires, qui ont bouché les issues avec du béton. A l'époque, on ne parlait pas encore de centrales civiles. La mine 712, comme quatre autres dans le Hunan, a été "mise à la retraite", près de 5 000 mineurs ont été abandonnés à leur sort. L'uranium était devenu inutile. Vingt ans après, il vaut plus que l'or. La Chine n'a pas rouvert ces gisements, mais elle a soif d'uranium pour la quarantaine de centrales nucléaires qu'elle projette d'ouvrir d'ici à 2020. Elle achète le minerai au Niger, en Australie et en Russie. Dans le Hunan, il est devenu l'objet d'un lucratif trafic. Les paysans, convaincus de vivre sur une fortune, font exploser le béton à la dynamite et descendent dans les boyaux condamnés pour chercher du minerai. Trempé dans de l'acide sulfurique, lavé à grande eau, il est transformé en yellow cake, "gâteau jaune", et mis sur le marché noir. Cet artisanat local est pratiqué dans les chaumières.

En août, quatre hommes ont été jugés lors d'un procès retentissant à Canton. Originaires du Hunan, ils avaient été arrêtés avec vingt grammes d'uranium qu'ils transportaient sur eux, dans un sachet en plastique. Des paysans, dont certains venaient de la région de la mine 712, qui ignoraient la dangerosité de leur trafic. Ils s'apprêtaient à écouler huit kilos de yellow cake, vraisemblablement extraits de la mine désaffectée, au prix de 200 000 yuans le kilo (19 000 euros). La police n'a pu récupérer que 35 grammes, le reste est dans la nature, dans le circuit d'un marché noir qui semble se développer. Selon la presse de Hongkong, les quatre hommes arrêtés ne seraient qu'une partie d'un gang puissant, qui a déjà fait parler de lui. Le procès a mis l'affaire en lumière, sinon personne n'en aurait jamais entendu parler.

"En Chine, l'uranium est classé secret d'Etat", explique le professeur Zhou Xinghuo, directeur adjoint du centre de surveillance de l'industrie nucléaire du Hunan. Il accepte de recevoir Libération mais ne répond à aucune question sensible. Les travaux de protection de la mine 712, assure-t-il, sont en voie d'achèvement. Mise en faillite officiellement en 2003, dix-sept ans après sa fermeture, elle serait enfin sécurisée : "On a eu des problèmes de budget après le départ des militaires. Mais maintenant, c'est réglé. L'endroit est sûr." L'Etat s'apprête à se désengager définitivement. Passé de la tutelle de l'armée à celle de la Société nucléaire chinoise (qui chapeaute le nucléaire civil), le dossier 712 dépendra bientôt de la province du Hunan.

Il reste quelques problèmes, reconnaît le professeur : "Le taux de radioactivité est plus élevé qu'ailleurs, forcément. Une mine engendre toujours de la pollution." Mais le chiffre est un secret. Le professeur Zhou pose une main sur un cahier rouge plastifié, daté de 1990. Le dossier "Evaluation sur l'environnement de la déclassification de la mine" est clos. L'entretien aussi. Selon un document du bureau des terres de la province du Hunan, cité par le journal pékinois Caijing, la mine 712 aurait produit 33,5 millions de tonnes de déchets laissés en plein air. Leur radioactivité serait six fois celle autorisée en Chine. Quelque 15 000 personnes, paysans et anciens mineurs pour la plupart, vivent à proximité de cette ancienne mine.

Le vieux Liu Xianke, l'ancien mineur, a vu défiler beaucoup d'officiels, et entendu leurs discours depuis vingt ans. Le site allait être protégé, les terrils stabilisés, les mineurs indemnisés et relogés dans des appartements en ville. Rien n'est arrivé depuis que des bulldozers ont recouvert les terrils d'une trop fine couche de terre. Sa mesure de l'ancien coron s'effondre, sa retraite diminue. Il soupçonne l'air qu'il respire et l'eau qu'il boit de l'empoisonner lentement, comme ceux de la Colline des héros, morts avant 50 ou 60 ans.

Chez lui, dans un coffret de velours rouge posé sous le portrait de Mao, il garde une médaille, tout ce qu'il a reçu : "Liu s'est consacré à l'œuvre de la défense nationale pendant trente ans, il a contribué à la modernisation de la Chine." Certains jours, il a envie de tout jeter, la médaille et le portrait. Alors il part se promener avec ses souvenirs, sur les terrils, où affleurent des paquets gris qu'il écrase du bout de son soulier : "C'est ça l'uranium", dit-il. Un muret censé interdire l'accès s'effondre par endroits. La végétation qui devait stabiliser les collines n'a pas poussé. Mais une belle plaque en marbre témoigne de "travaux exemplaires et [d']argent bien utilisé".



©Shutterstock

Au bord du terril n°1 vit la famille Mao. Des paysans du village qui se sont installés là en 1990. Les poules picorent dans la zone classée dangereuse, où poussent un verger de pêcheurs et des rangs de légumes vendus au marché. "Personne ne nous a jamais dit que c'était dangereux, raconte la mère. Il y avait de la terre libre, on est venus. Ils ont construit le mur de protection après." La terre est rare, et les paysans nombreux, chaque mètre carré compte. Le mur de protection, d'un mètre, contourne l'habitation.

"En 2005, poursuit la mère Mao, des gens de la ville sont venus avec des appareils tester les maisons et nous ont dit que c'était dangereux, qu'il y avait de l'uranium dans l'air. Ils nous ont dit de partir et ne sont pas revenus. On est toujours là, on ne sait pas quoi faire." Récemment, son fils a été refusé dans l'armée. Son foie était "trop gros". "Aucun garçon du village ne passe les visites médicales de l'armée", ajoute son mari. Selon le Pr Zhou, des dizaines de paysans sont dans le cas des Mao : "Ils n'écoutent pas quand on leur dit que la zone est interdite. Ils cultivent leurs légumes sur les terrils. C'est leur faute." Sur les huit terrils à l'abandon de la mine 712, un seul porte un panneau "interdiction d'entrer". Les autres sont ouverts à tout vent. Comme les usines rouillées où vont jouer les enfants du village.

Tumeur au cou

"En 1990, des gens sont venus mesurer la radioactivité de l'air et de la terre, raconte Li, un autre paysan du village de Xinzhuang. On ne nous a jamais donné les résultats, ni jamais dit quoi que ce soit après." Li, la cinquantaine, vit avec ses poules dans une maison froide, éclairée elle aussi par le sourire du Grand Timonier sur un poster défraîchi. Son fils de 24 ans est parti travailler dans une usine de Canton, avec une tumeur au cou. Il est inquiet et hésite à parler. Le chef du village a averti : "Il ne faut pas que cela se sache à l'étranger." Le problème de Li, c'est l'eau qu'il utilise pour irriguer son champ, puisée dans un étang "bouché par les sables de l'usine qui nettoyait l'uranium". Du temps de la mine, il était interdit de s'y approvisionner. En 2003, année de la mise en faillite officielle du site 712, la Chine a voté sa première loi sur la prévention de la pollution radioactive. L'étang aurait dû être dépollué, cela ne s'est pas fait. Cela n'empêche pas Li de vendre ses légumes à la ville voisine. A la saison sèche, certains paysans rouvrent les puits de mine pour chercher de l'eau.

"Interdiction de parler !"

Il existe toujours un bureau de la mine 712 dans l'ancien coron, un bâtiment de deux étages dans la rue principale. Des dizaines de fonctionnaires tuent le temps en fumant et en buvant du thé. Les locaux, immenses, sont sombres, pas chauffés. Les murs couverts de fresques communistes devenues presque invisibles sous la crasse témoignent d'un temps révolu. Dès que "le certificat de fin de travaux" sera signé et la mine définitivement effacée de la carte, les employés fermeront boutique et

seront mutés en ville. Une affaire de semaines, espère un chef de bureau qui ne veut pas donner son nom : "On va recevoir l'argent de la deuxième phase et ce sera terminé. Les paysans seront indemnisés et pourront déménager", dit-il, visiblement gêné. Son supérieur passe la tête à la porte, en hurlant : "Interdiction de parler aux étrangers !"

En face, c'est l'ancien hôpital des mineurs aux couloirs glacials, pas mieux loti que le bureau de la mine. Xie Fuyang, le pharmacien, n'a pas demandé à venir à Xinzhuang. Il a été nommé d'office en 1990 et personne ne l'a averti de la situation locale. Celle-ci n'étant pas très claire, il s'est fié à ses propres statistiques. En 2003, dit-il, 350 des 4 000 mineurs encore en vie souffraient d'un cancer, soit un taux près de cent fois supérieur à la moyenne chinoise. L'espérance de vie des mineurs, entre 50 et 60 ans, est loin d'atteindre celle du reste du pays, qui est de 72 ans.



Xie Fuyang a aussi observé des pathologies particulières chez les paysans, des maladies cardiaques ou digestives, comme les "gros foies" dont parle la famille Mao. "Les ennuis de santé sont globalement plus importants qu'ailleurs, ma femme et moi avons des problèmes cardiaques à moins de 40 ans, explique le pharmacien. Mais je ne peux rien dire de plus, nous n'avons aucun moyen de faire des études poussées. Tout ce que je sais, c'est que la radioactivité tue très lentement. Et qu'il faudra longtemps pour mesurer, dans la population, le désastre que nous constatons chez les mineurs." Un jour, le patriarche du village Liu Xianke ne sera plus là pour témoigner. On jettera sa médaille, son Petit Livre rouge et la fine combinaison de coton blanc qu'il a enfilée durant près de trente ans avant de descendre dans la mine 712. Il économise pour sa tombe, sur la Colline des héros.

Pascale Nivelles

Envoyée spéciale à Xinzhuang
Source : Libération - 17 janvier 2008

Radon : un gaz radioactif dangereux

Le radon est un corps radioactif qui a fait des ravages parmi les ouvriers dans les mines. Il pose aujourd'hui un problème de santé publique pour la population. Oui, c'est un élément "naturel" mais cela ne le rend pas moins dangereux. L'évaluation des risques radiologiques se doit d'être objective et poser la question de la radioactivité naturelle ne signifie pas détourner l'attention des risques ajoutés par l'homme avec la radioactivité "artificielle". Bien au contraire, car souligner ces dangers c'est aussi répondre à tous ceux qui souhaitent présenter l'exposition naturelle comme un "seuil d'innocuité" pour mieux banaliser ces risques.

En juillet 2008, le premier baromètre "santé-environnement" centré sur le cadre de vie et l'habitat a été publié. Si les Français se sentent globalement bien informés, de fortes variations existent selon la nature du risque évoqué. Ainsi, le radon se distingue très nettement :

61,9 % des personnes interrogées n'en ont jamais entendu parler.

Petit rappel historique

Les dangers du radon en milieu professionnel étaient connus bien avant que celui-ci soit identifié. Dès le 16^{ème} siècle des médecins ont décrit les pathologies qui frappaient les mineurs. Ainsi, Paracelse (médecin suisse) faisait état d'une mortalité élevée due à une maladie pulmonaire chez les mineurs d'argent dans la région de Schneeberg (en Saxe). En 1556, l'allemand Georgius Agricola rapportait dans son traité *De Re Metallica* le taux très élevé de mortalité parmi les mineurs des Carpates et, déjà, il suggérait de ventiler les mines afin de lutter contre ce qui s'appelait "la maladie de la montagne". Haerting et Hesse (fin du 19^{ème} siècle) rapportaient qu'à cette époque près de 75% des mineurs de la région de Schneeberg mouraient de cancer du poumon. Ce n'est qu'en 1924, que des mesures effectuées dans les mines de Saxe et de Bohême ont permis d'établir une corrélation étroite entre la présence du radon et la fréquence du cancer chez les mineurs.

A partir de la fin des années 60, le cancer du poumon est reproduit expérimentalement chez l'animal (rat, hamster, chien) par inhalation de radon.

En 1988, le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) classe le radon comme cancérigène avéré.

Origine du radon et mode d'action

Le radon est un gaz rare naturel radioactif (inodore et incolore) qui se dégage du sol à partir de l'uranium et du thorium, contenus dans la croûte terrestre. L'émission du radon dans l'atmosphère varie beaucoup selon la nature géologique du sol et les conditions météorologiques. La concentration dans l'air extérieur est faible, il pénètre dans les

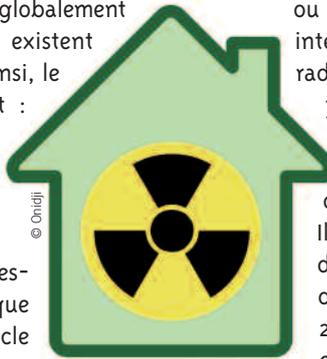
habitations par diffusion (différence de concentration) ou par convection (différence de température ou de pression entre l'air extérieur et intérieur). Des concentrations élevées en radon sont retrouvées dans des milieux fermés : habitations, surtout si elles sont isolées, sous-sol (caves), ou plus généralement tout milieu confiné (mines de fond par exemple). Il existe en fait trois isotopes naturels du radon : le radon 219 (période : 3,96 s), descendant de l'uranium 235 ; le radon 220 ou thoron (période : 55,6 s), descendant du thorium 232 ; le radon

222 (période : 3,82 j), descendant de l'uranium 238 et descendant direct du radium 226.

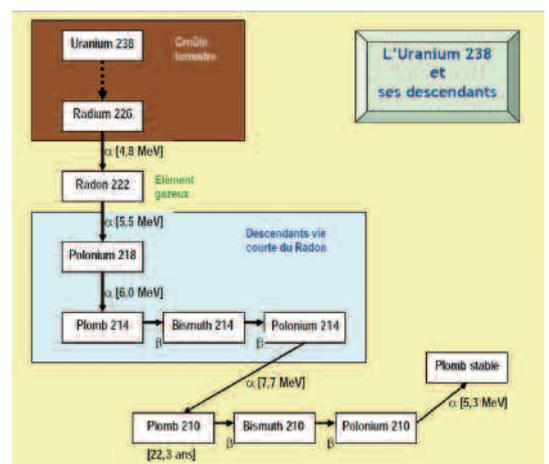
Le radon 222, du fait de son abondance et de sa période plus longue (3,8 jours, ce qui lui laisse le temps de migrer dans le sol), est celui qui apporte la plus grande part à l'exposition naturelle de l'homme. C'est un émetteur alpha et à ce titre fortement radiotoxique.

Il donne à son tour naissance à des descendants, certains émetteurs alpha, qui ont des périodes beaucoup plus courtes que lui, et qui contribueront fortement à la dose délivrée :

- ◆ le polonium 218 (période : 3,05 mn), émetteur alpha
- ◆ le plomb 214 (période : 26,8 mn), émetteur bêta
- ◆ le bismuth 214 (période : 19,9 mn), émetteur bêta
- ◆ le polonium 214 (période : 1,65.10⁻⁴ s), émetteur alpha



Détecteur kodalpa



La voie d'exposition la plus importante est l'inhalation. Cependant, en tant que gaz inerte, le radon n'interagit pratiquement pas avec les tissus biologiques. Dans l'air ambiant, en revanche, les produits de désintégration du radon se fixent sur les particules en suspension (aérosols atmosphériques) et les descendants (liés ou non aux particules) sont en partie retenus au niveau de l'appareil bronchopulmonaire. Ce sont donc surtout ces émetteurs alpha qui, en se déposant sur les bronches, sont responsables de l'irradiation des cellules des parois des voies respiratoires (les cellules cibles étant les cellules de l'épithélium bronchique).

Les risques liés au radon domestique

De nombreuses études épidémiologiques menées auprès des travailleurs exposés dans les mines (fortes concentrations en radon) ont depuis longtemps établi la relation avec le cancer du poumon. Mais les risques liés au "radon domestique" (celui de nos habitations) faisaient l'objet de polémiques depuis plus de 15 ans.

La démonstration directe d'une relation causale entre radon domestique et cancer du poumon sera apportée en 2005 avec la publication de deux grandes études épidémiologiques, l'une en Amérique du Nord et l'autre en Europe. Leurs résultats sont cohérents et leurs conclusions très proches. Il en ressort que :

- ◆ l'augmentation du risque est proportionnelle aux niveaux d'exposition au radon ;
- ◆ la relation dose-effet est linéaire, elle ne présente pas de seuil minimal et elle demeure significative même pour des concentrations en radon inférieures à 200 Bq/m³ ;
- ◆ le risque de cancer du poumon augmente de +16% par accroissement de 100 Bq/m³ de teneur calculée en radon ;
- ◆ en Europe, le radon domestique serait responsable de 9% des cas de cancer du poumon ;
- ◆ il y a un effet synergétique entre le tabac et le radon qui conduit à un risque absolu (vis-à-vis du radon) 25 fois plus élevé pour le fumeur par rapport au non-fumeur.

L'heure est à l'action

Aux Etats-Unis, janvier 2008 avait été déclaré "**Mois national d'action contre le radon**". Une campagne nationale menée avec grand renfort de publicité visait à informer et mobiliser les citoyens. Cette campagne de sensibilisation lancée par l'US-EPA (Environmental Protection Agency) s'est voulue percutante. L'Agence affiche en gros titres :

- ◆ "le radon = deuxième cause de mortalité par cancer du poumon" (après le tabac) ;
- ◆ "le radon est responsable de 21 000 décès par cancer chaque année aux USA" ;
- ◆ "le radon cause tous les ans 100 fois plus de décès que l'empoisonnement au monoxyde de carbone (CO)"...

Dans d'autres pays, les autorités compétentes ont également chiffré le nombre de décès par an attribuables au radon domestique. Il est estimé de l'ordre de 2000 au Canada et en Grande-Bretagne.



© Argus

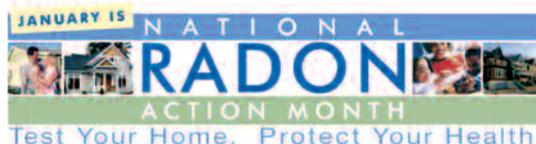
En France, c'est une fourchette de 2500 à 3350 décès annuels qui est avancée par différentes Agences. **Pour l'OMS**, "6 à 15 % des cancers pulmonaires seraient imputables au radon. Toutes les études concordent sur l'estimation de l'ampleur du risque".

Nous sommes clairement face à un problème de santé publique. L'heure est donc à l'action. Le seuil d'action "bas" fixé **en France** à 400 Bq/m³ devrait être revu à la baisse. La plupart des pays tendent aujourd'hui vers un seuil fixé à 200 Bq/m³ (voire plus faible). Des actions de sensibilisation plus efficaces doivent être engagées à l'attention du public.

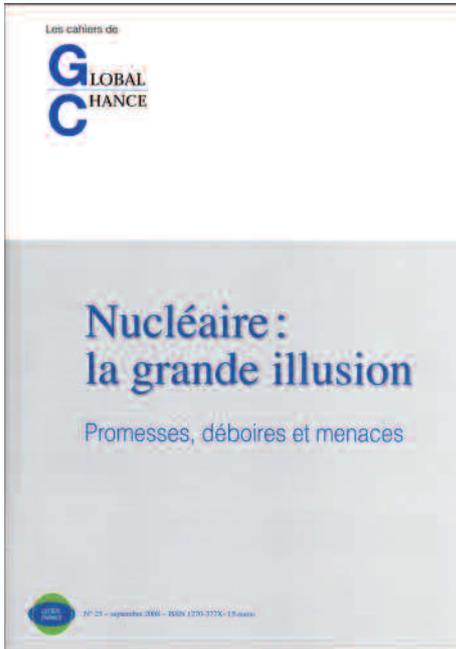
Pierre BARBEY

Conseiller scientifique de l'ACRO
Association pour le contrôle de la radioactivité
dans l'ouest
138, rue de l'Eglise
14200 Hérouville St Clair
Mail : acro-laboratoire@wanadoo.fr

En savoir plus : Cet article est tiré d'un dossier paru dans l'ACRONIQUE du Nucléaire (n° 80 - mars 2008), revue trimestrielle de l'ACRO (www.acro.eu.org/).



Nucléaire : la grande illusion



Global Chance est une association de scientifiques qui s'est donné pour mission de promouvoir les chances d'un développement mondial équilibré, en s'appuyant sur la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement.

Ce numéro 25 des Cahiers de Global Chance, entièrement consacré au nucléaire, ne déroge pas au principe fondateur de l'association. Loin de la vision idyllique promue par l'industrie nucléaire, cet ouvrage dresse le portrait sans concession d'une énergie hors-jeu dans tous les domaines. En six chapitres très documentés, les auteurs font l'état des lieux du nucléaire : pseudo-réussite industrielle, sécurité défaillante, déchets ingérables, coûts faramineux, négation de la démocratie... Le bilan est lourd. Et bien résumé par le sous-titre de la publication : "Promesses, déboires et menaces".

Ce dossier s'adresse en priorité aux lecteurs souhaitant disposer d'un point de vue sérieux et alternatif sur le nucléaire. Ils y trouveront, en contrepoint du discours dominant, tous les éléments factuels et chiffrés nécessaires pour se forger une opinion sur l'état et les perspectives réels de l'industrie nucléaire.

Lionel Cavicchioli

Salarié du Réseau "Sortir du nucléaire"
lionel.cavicchioli@sortirdunucleaire.fr

Nucléaire : la grande illusion
Cahier de Global Chance n°25. 82 pages.
A commander au prix de 18,50 euros port compris, au Réseau "Sortir du nucléaire",
9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l'ordre de "Sortir du nucléaire"),
ou dans notre boutique en ligne :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org/>



L'Écologiste est l'édition française de *The Ecologist*, la revue internationale de référence de l'écologie fondée en 1969 par Teddy Goldsmith.

Abonnez-vous !
Un an, quatre numéros :
22,50 €

Prochaine parution : fin janvier 2009.
Dossier : les écomédecines

- 52%
offre spéciale :
la collection complète des 27 numéros parus, 85 €.

Veuillez adresser votre commande sur
papier libre ou par Internet sur www.ecologiste.org
à **L'Écologiste**, 18-24 quai de la Marne,
75164 Paris cedex 19.

En kiosque 6 € le n°
ou sur commande, port offert

Tous les sommaires + librairie : www.ecologiste.org

Un chantier tellement dément !

Déconstruire les réacteurs nucléaires lorsqu'ils ont cessé de fonctionner : une nécessité et un problème dont l'on parle peu. Le film "Brennilis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre" vient à point nommé pour porter le sujet à l'attention du grand public. Coproduit par France 3, ce documentaire de Brigitte Chevet a obtenu en novembre de cette année le Prix de l'Enquête scientifique du 23^{ème} Festival du scoop et du journalisme. Une reconnaissance qui salue à juste titre un travail à la fois très accessible et intelligent.

A Brennilis, commune rurale des Monts d'Arée dans le Finistère, a été mis en service en 1967 le réacteur expérimental EL-4. Aujourd'hui à l'arrêt, il doit être déconstruit. Mener à bien une telle déconstruction – le démantèlement – est un enjeu majeur : chacun des quelque 445 réacteurs en fonction dans le monde devra tôt ou tard être démantelé.

Or, le chantier de Brennilis, censément exemplaire, s'avère difficile, et risqué pour les travailleurs et la population locale. Des contaminations radioactives ont été constatées dans l'environnement proche de la centrale et dans les nappes phréatiques. Vitrine du démantèlement ou symbole des difficultés du post-nucléaire ?

Brigitte Chevet est allée à la rencontre des habitants, des associations écologistes, des personnels de la centrale, pour nous aider à y voir plus clair. Exemple par sa capacité à vulgariser un sujet peu

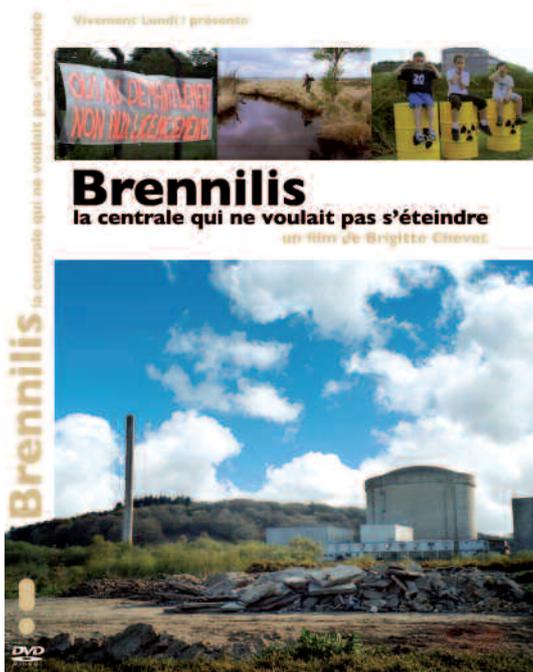


connu et complexe, ce documentaire s'avère un excellent outil de sensibilisation, et devrait trouver son public bien au-delà des seuls cercles militants.

Xavier Rabilloud

Salarié du Réseau "Sortir du nucléaire"
xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr

Brennilis, la centrale qui ne voulait pas s'éteindre
Film documentaire de 55 mn, support DVD. 2008,
coproduction Vivement Lundi ! / France 3 Ouest.
A commander au prix de 18,50 euros port compris,
au Réseau "Sortir du nucléaire", 9 rue Dumenge
69317 Lyon Cedex 04 (chèque à l'ordre de "Sortir
du nucléaire") ou dans notre boutique en ligne :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>



“Impossible” n’est pas français...

Pas simple d’avouer s’être pris au jeu du récit d’un accident nucléaire. Et pourtant... Fort heureusement, cet “Inéluctable” dans les coulisses duquel nous entraîne Claude-Marie Vadrot relève pour l’heure de la fiction. Mais pour combien de temps encore ? C’est la question qui, en filigrane, se fait insistante à mesure que progresse l’intrigue, menée tambour battant en l’espace de soixante-douze heures, en 170 courtes pages.

Adapté du film éponyme tourné pour ARTE, “Inéluctable” s’articule autour d’un huis clos saisissant. Une délégation indienne est en France pour signer l’achat de quatre réacteurs nucléaires, et son chef obtient de visiter la centrale de Cattenheim. Dans la salle de commandes du réacteur n°1, le protocole diplomatique cède place, peu à peu, à la tension puis à l’angoisse. Car le jeu trouble du délégué indien et l’appât de contrats industriels juteux conduisent, lentement mais sûrement, vers l’imprudence et la catastrophe...

Et en quelques heures, ce sont bien des certitudes, des postures et des contenance qui vont voler en éclats. Des ingénieurs désespérés, submergés de chiffres indéchiffrables. Des politiques et des hauts fonctionnaires entre dissimulation et valse-hésitation. Cherche-t-on à préserver les apparences, ou la sécurité des populations ? Un doute qui taraude bientôt beaucoup de monde, des habitants aux élus, des journalistes aux gendarmes... et le lecteur !

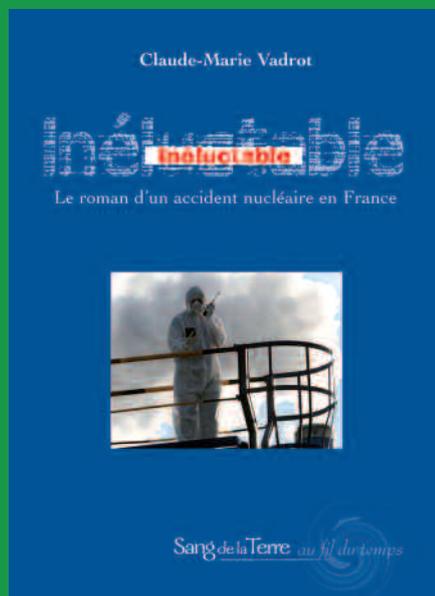
Voilà un roman rondement mené, et s’il ne peut assurément être en plein hiver le “thriller de l’été”, à n’en pas douter il ravira les amateurs de suspense, à commencer par ceux qui n’entendent rien au nucléaire.

Xavier Rabilloud

Salarié du Réseau “Sortir du nucléaire”
xavier.rabilloud@sortirdunucleaire.fr

Inéluctable

Le roman d’un accident nucléaire en France
Claude-Marie Vadrot,
Editions Sang de la Terre, 176 pages
A commander au prix de 16,50 € port compris,
au Réseau “Sortir du nucléaire”,
9 rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l’ordre de “Sortir du nucléaire”)
ou dans notre boutique en ligne :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org>



Mentions légales :

Sortir du nucléaire n°41 – Février 2009 –
Abonnement pour un an : 12 euros (4 numéros).
Abonnez-vous ou réabonnez-vous sur :
<http://boutique.sortirdunucleaire.org/>
Ou par courrier à : Réseau “Sortir du nucléaire”
9, rue Dumenge – 69317 Lyon Cedex 04
(chèque à l’ordre de “Sortir du nucléaire”)
Directeur de publication : Patrice Bouveret
Rédacteur en chef : Philippe Brousse
Corrections : Myriam Battarel
Maquette : Wladd



CPPAP : 06 013 G 83296 – ISSN : 1276-342 X –
Tirage : 20 000 exemplaires.
Imprimé par Brailly (69) sur papier 100 % recyclé
avec des encres à base végétale.
Date de dépôt légal : à parution.
Retrouvez toute l’actualité sur : www.sortirdunucleaire.fr

La reproduction des articles est autorisée et vivement conseillée sous réserve d’en indiquer la source et le nom des auteurs.
Les “publicités” sont des échanges avec des partenaires triés sur le volet, sans aucune contrepartie financière.